Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 20,000 personnes



Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada.... $2.00
Un an, Etranger $2.50

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

11ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 8 Février, 1922 — NO. 49

Vive le Pape Pie XI!

Le Sacré Collège, réuni en Conclave depuis jeudi soir, après avoir procédé à un certain nombre de scrutins, a élu lundi matin un successeur à Benoît XV. Son choix s'est porté sur le cardinal Achille Ratti, archevêque de Milan. Le nouveau Pape a pris le nom de Pie XI.

Les catholiques du monde entier se réjouiront à cette nouvelle qui met fin au deuil de l'Eglise en leur donnant un nouveau Père.

Selon l'usage, ce n'est pas un de ceux dont on a le plus parlé comme futur Pontife qui se trouve investi de la redoutable charge. L'archevêque de Milan était considéré comme l'un des personnages en vue du Sacré Collège; mais il n'était pas classé parmi les candidats de premier rang, selon les prévisions humaines. C'est une raison de plus pour nous de voir dans son élévation l'oeuvre de l'Esprit-Saint et de le croire providentiellement préparé à remplir sa divine mission.

Mgr Ratti est âgé de soixante-quatre ans et il a été créé cardinal par Benoît XV en juin dernier. Au moment où nous écrivons ces lignes nous ne possédons encore sur sa personne que les maigres détails transmis par les dépêches le jour même de son élection. — Nous savons qu'après avoir été pendant un certain nombre d'années bibliothécaire du Vatican, il fut envoyé comme représentant du Saint-Siège auprès de la nouvelle République de Pologne. Tâche particulièrement délicate dont il s'acquitta d'une façon si heureuse que le Saint-Père l'en récompensa bientôt en lui remettant le chapeau de cardinal.

Son séjour à Varsovie, en plein centre des difficultés sans nombre provoquées par le cataclysme mondial, lui sera d'un grand secours, sans nul doute, pour exercer le rôle éminemment pacificateur qui lui échoit aujourd'hui. Comme archevêque de Milan, il a présidé à l'administration d'un des plus importants archidiocèses d'Italie, il a été chargé des intérêts spirituels d'un grand centre industriel aux prises avec tous les problèmes sociaux—multiples et complexes—de la vie moderne.

Même du point de vue purement humain, sans tenir compte des lumières surnaturelles qui ne font jamais défaut au Vicaire de Jésus-Christ, ne semble-t-il pas que les états de service antérieurs du nouveau Pontife le préparent admirablement à diriger la barque de Pierre à notre époque particulièrement difficile?

* * * *

Mgr Lecot, archevêque de Bordeaux, écrivait au lendemain d'un incident malheureux qui avait déchaîné une vague de haine contre le Saint-Siège: "Il faut parler souvent au peuple de ses obligations envers le Pape; il faut inculquer à tous le respect pour le Pape, l'amour du Pape, la religion du Pape."

Quelle plus belle occasion aurions-nous de remplir ce devoir filial, et comme il nous apparaît facile, en ces jours où s'affirment la puissance et l'autorité de l'Eglise dans la personne de son chef visible!

La disparition subite du regretté Benoît XV a montré une fois de plus la place qu'occupe la Papauté dans le monde. Elle a donné aux catholiques le spectacle consolant de l'univers entier s'inclinant avec reconnaissance devant l'oeuvre souverainement bienfaisante accomplie par le Pontife de Rome au cours de l'une des plus terribles périodes de l'âge moderne.

Benoît XV est mort; mais le Pape Pie XI règne à son tour. Et la chaîne ininterrompue des successeurs de Pierre proclame à la face de tous, fidèles et incrédules, que l'Eglise éternelle et divine demeure, que sa mission continue.

En quoi consiste cette religion du Pape que l'on nous recommande et qui forme une partie essentielle de la piété chrétienne? Un guide sûr, le Père Faber, nous l'expose en ces termes:

"Nous devons honorer le Vicaire de Jésus-Christ avec une foi pleine d'amour et un respect plein de confiance.

"Nous ne devons nous permettre aucune pensée irrévérencieuse, aucun lâche soupçon, aucune incertitude pusillanime sur ce qui concerne sa souveraineté, soit spirituelle, soit temporelle, car sa royauté temporelle elle-même est une partie de notre religion.

"Nous devons le défendre avec toute la constance, toute l'énergie, tout le dévouement que l'amour sait employer pour défendre les choses sacrées.

"Nous devons l'aider de nos prières les plus ferventes, et nous devons surtout, en ces jours abominables d'accusations et de blasphèmes, affirmer notre foi, notre soumission et notre respect au chef visible de l'Eglise, avec la plus intrépide fidélité.

"C'est un caractère invariable des saints, à toutes les époques, d'avoir une vive et sensible dévotion envers le Saint-Siège."

* * * *

Cette soumission, ce respect, cette dévotion au Pape de Rome est trop dans les traditions catholiques du Canada français pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage. Dieu merci, l'élan de nos coeurs va tout naturellement vers ce Père bien-aimé, en même temps que monte au ciel pour lui notre ardente prière. Aujourd'hui surtout que tous les peuples de la terre acclament le nouveau Pontife, c'est du plus intime de nos êtres que nous crions: Vive le Pape Pie XI! Que son règne soit long et glorieux!

Donatien Frémont.

Du changement à Régina?

On dit que M. Martin pourrait bien devenir prochainement juge—Qui lui succédera à la tête du Gouvernement: Dunning ou Latta?

REGINA — La création d'un cinquième juge à la Cour d'appel de la Saskatchewan doit-elle être considérée comme un signe avant-coureur de la réorganisation du gouvernement provincial? La rumeur veut que M. Martin abandonnerait le poste de premier ministre pour devenir ce cinquième juge.

La question se pose alors de savoir qui lui succèdera à la tête du gouvernement. Le choix se fera vraisemblablement entre MM. Dunning et Latta. Si la popularité personnelle de M. Latta résiste au choc qui l'attend prochainement du côté de ses amis les Grain Growers, il deviendra, selon toute probabilité, le nouveau premier ministre. Si non, la position reviendra alors à M. Latta, dont la tête blanche fait songer à Sir Wilfrid Laurier, et dont la dignité, la sincérité et la capacité sont hautement appréciés de tous.

En cas de remaniement du cabinet, il sera nécessaire d'y introduire deux ou trois hommes nouveaux et il est entendu que les ministrables ne sont pas légion parmi nos honorables députés. Le colonel J. A. Cross (Régina) aurait sans doute le portefeuille de procureur général. J. G. Gardiner (North Qu'appelle), qui s'est passablement distingué au cours de la présente session, serait également un candidat sérieux.

Un autre futur ministre dont on parle beaucoup est le Dr. J. M. Uhrich, de Rosthern. C'est un homme d'une large culture et d'une éloquence irrésistible. Il est très populaire dans son comté, où il a été élu sans opposition, bien qu'il s'y présentait pour la première fois. Sa nomination donnerait aux catholiques un représentant dans le cabinet, et cette particularité, jointe à ses talents, ajoute à ses chances d'être choisi. On sait que le cabinet actuel ne compte aucun membre catholique depuis la démission de l'honorable juge Turgeon.

Quelques uns semblent croire qu'advenant une tournure favorable de la convention des Grain Growers et M. Martin se retirant, M. Maharg pourrait rentrer de nouveau dans le gouvernement, qui deviendrait alors surtout un gouvernement fermier; mais cette combinaison ne rencontre que peu de crédit.

—:o:—

Norris obtient une majorité de 27

WINNIPEG — Par un vote de 37 contre 10 la Législature a rejeté l'amendement Bernier, censurant le gouvernement pour avoir omis la question du chômage dans le discours du trône; l'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée par le même vote. M. Norris avait nettement déclaré que le gouvernement démissionnerait si l'amendement était voté.

La Conférence de Washington est terminée

Le traité naval a été ratifié samedi

WASHINGTON — La conférence de désarmement a terminé ses travaux et le président Harding a prononcé lundi le discours de clôture.

A la dernière séance on a ratifié le traité naval entre les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, l'Italie et le Japon, dont le texte avait été rendu public quelques jours auparavant.

La discussion de ce traité a donné lieu à bien des passes d'armes entre les divers délégués et particulièrement entre les délégués français et anglais. Le différend entre ces deux délégations était au sujet des sous-marins.

Un des derniers articles de ce traité sur lesquels on s'est entendu est celui par lequel le Japon restitue le Chantong à la Chine.

Arthur J. Balfour, chef de la délégation britannique, après avoir passé en revue les résultats de la conférence, a déclaré que ses décisions ouvriraient une ère nouvelle pour le monde entier.

—:o:—

Le juge Dubuc à Edmonton

OTTAWA — L'hon. Lucien Dubuc, juge de la cour de district de la Rivière la Paix, a été nommé juge "junior" de la cour de district d'Edmonton.

Le Parlement Fédéral se Réunira le 8 Mars

OTTAWA — Le Parlement d'Ottawa a été convoqué pour le mercredi 8 mars. Le travail du premier jour sera limité à l'élection des présidents; l'ouverture solennelle proprement dite, avec le discours du trône, aura lieu le lendemain, jeudi.

On a choisi le mercredi et le jeudi comme jours d'ouverture de la session afin de permettre aux nombreux députés nouveaux de se familiariser avec les locaux du Parlement et de s'installer dans la capitale. Il est entendu que la Chambre sera ajournée le jeudi soir jusqu'au lundi suivant, pour le commencement du débat sur l'adresse.

Lemieux président

Les noms du proposeur et du secondeur de l'adresse n'ont pas encore été annoncés. Le nouveau président des Communes sera l'hon. Rodolphe Lemieux, député de Gaspé. Il y aura aussi un nouveau président au Sénat, mais aucun choix n'a encore été fait.

Des représentants des différents partis se réuniront en conférence cette semaine afin de s'entendre sur l'importante question de la distribution des sièges à la Chambre. La chose entraîne toujours plus ou moins de discussion entre les huissiers avant chaque session, mais cette année, avec trois partis et la droite légèrement inférieure aux progressistes et aux conservateurs réunis, il s'y ajoute un intérêt nouveau.

Où siègeront les progressistes?

Libéraux et conservateurs se contenteront de changer de côtés, c'est clair. Mais où se placeront les progressistes? On incline à croire qu'ils siègeront à gauche, avec l'opposition, comme dans la législature précédente. Lorsque les Communes tenaient leurs séances au musée Victoria, ils pouvaient occuper les "cross-benches" et nos députés sont dans l'obligation d'opter entre un côté ou l'autre.

En dépit de leur supériorité numérique, les progressistes laisseront aux conservateurs le titre de parti officiel de l'opposition et les appointements de $10,000 qui reviennent à son chef.

La session sera courte

OTTAWA — Depuis qu'est annoncée la date de l'ouverture du Parlement, l'atmosphère politique commence à s'agiter dans la capitale et les spéculations vont leur train. On croit que la session sera courte et que le gouvernement a l'intention de réduire à des dimensions très modestes son programme de législation.

Il y a des conseils de cabinet au moins trois ou quatre fois par semaine, mais on n'a pu encore y réunir tous les ministres. M. Murphy est allé à New York, M. Kennedy est en tournée d'inspection, M. Stewart est toujours à la recherche d'un siège et M. Fielding est malade.

L'état de santé du ministre des finances cause une grande anxiété à ses collègues, car ils comptent beaucoup sur son expérience et son jugement. On espère qu'il pourra reprendre ses fonctions prochainement, mais on se demande s'il sera en mesure de porter longtemps le lourd fardeau qui pèse sur lui comme chef d'un ministère si important.

Le Cardinal Ratti est l'élu du Conclave

Il régnera sous le nom de Pie XI

ROME, 6 février. — Le Cardinal Achille Ratti, archevêque de Milan a été choisi ce matin par le Conclave pour être le successeur de Benoît XV. Le nouveau Pontife règnera sous le nom de Pie XI. Des milliers de fidèles, devant la Chapelle Sixtine, attendaient avec impatience les résultats de l'élection. Quand, à 11 h. 33 ce matin, le mince filet de fumée s'échappant de la cheminée de la Chapelle Sixtine eût annoncé que l'Eglise catholique avait de nouveau un chef, ce fut un tonnerre d'acclamations et d'applaudissements.

L'hommage du Sacré Collège

Aussitôt qu'on eut procédé à la vérification des deux tiers des votes en faveur du Cardinal Ratti, le Cardinal Vanutelli, doyen du Sacré Collège, s'avança vers le trône de l'élu. Il était accompagné des Cardinaux Logue et Bisleti, respectivement doyens des cardinaux prêtres et diacres. Selon la coutume, la question fut posée au Cardinal Ratti, s'il acceptait d'être le Pontife Suprême. Et celui-ci répondit: "Puisque tel est le désir de Dieu, je dois obéir."

Alors les dais de pourpre qui dominent le trône des cardinaux s'abaissèrent tous, les uns après les autres, excepté celui du cardinal élu. C'est le signe de l'obéissance du Sacré-Collège pour le nouveau successeur de Pierre.

Le Cardinal Vannutelli demanda à l'élu quel nom il choisissait pour son pontificat. Après la réponse de Pie XI, Mgr Sincero, secrétaire du Conclave dressa l'acte de l'élection du Pape.

Celui-ci fut escorté à une antichambre attenant à la Chapelle Sixtine où il se revêtit des habits pontificaux. Il revint ensuite à son trône de la Chapelle Sixtine. Les cardinaux s'avancèrent pour présenter au Pontife leur premier hommage de vénération. Un à un, ils lui baisèrent les pieds d'abord, puis les mains, et donnèrent l'accolade au nouveau Pape. Pie XI bénit pour la première fois le Sacré Collège. Après quoi il reçut l'Anneau du Pêcheur. Alors il quitta l'assemblée pour se rendre aux appartements pontificaux.

La foule acclame Pie XI

Pendant ce temps le Cardinal Bisleti se rendit au balcon central de la façade de St. Pierre et confirma à la foule la nouvelle de l'élection. "Je vous annonce une grande joie: nous avons un pape." Quelques moments plus tard, Pie XI s'avança lui-même vers le balcon, mais demeurant à l'entrée. Aussitôt que le peuple aperçut la blanche silhouette du Pape, de longues acclamations retentirent. Pie XI leva les mains et fit descendre sur la foule agenouillée sa première bénédiction publique. Les troupes en faction près de St. Pierre présentèrent les armes. Le spectacle était imposant.

Pie XI retourna ensuite au Vatican. C'est là que le représentant du Christ demeurera, prisonnier volontaire et victime pacifique, protestant contre la spoliation de ses Etats.

Notes biographiques

Pie XI est né à Desio, Italie, le 31 mars, 1857. Pendant plusieurs années, il fut gardien de la Bibliothèque Ambroisienne et des archives de Milan. Plus tard il devint bibliothécaire du Vatican. Il occupa cette position jusqu'au moment où il fut créé archevêque et envoyé en Pologne comme représentant du Saint-Siège. La Pologne traversait alors une période critique. Le nouvel archevêque sut enrayer le mal opéré par la propagande des Soviets russes, et ne tarda pas à conquérir l'estime générale. Il travailla aussi efficacement en faveur des orphelins de la grande guerre.

Le 16 juin, 1921, Benoît XV le faisait mander à Rome et le créait cardinal. Il lui confia l'archidiocèse de Milan, qui est l'un des plus importants de l'Italie.

Le nouveau pape est âgé de 64 ans. Il est d'une constitution assez robuste.

LONDRES 6 février. — Une dépêche de Rome annonce que le nouveau Pape a recueilli au Conclave 38 votes.

Notre Concours.

Notre Gérant du Concours, qui a été très occupé depuis cinq mois l'est plus que jamais depuis une quinzaine de jours. Les envois des candidats dans la dernière semaine ont été particulièrement importants et lui ont donné un sérieux surcroit de travail. Il espère cependant être en mesure d'annoncer les résultats définitifs le 15 février, comme nous l'avons déjà dit.

Dans quelques jours aura lieu le tirage de la Tombola, dont les numéros sortants seront également publiés dans le prochain numéro. Ce tirage se fera en présence des juges chargés de vérifier les diverses opérations du Concours et le compte des votes attribués aux candidats.

Encore une semaine donc et la curiosité de tous sera satisfaite.

M. le Gérant du Concours est, chacun le sait, l'homme le plus discret du monde et il est bien inutile d'essayer de lui arracher son secret. Cependant il lui échappe, de ce temps-ci, des gestes et des sous-entendus pleins de mystère. Nous en concluons qu'il pourrait bien y avoir quelques bonnes surprises pour nos amis le 15 février.

—:o:—

Joffre vient en Canada

Tokio — Le maréchal Joffre accompagné de sa femme et de sa fille, quittera Shanghaï pour Seattle le 12 mars pour faire un voyage de six semaines au Etats-Unis et au Canada.

—:o:—

Pas de referendum au Manitoba.

WINNIPEG — La pétition de la "Moderation League" demandant un referendum sur la question de l'établissement de magasins de liqueurs contrôlés par le gouvernement a été rejetée à la Législature provinciale par 27 voix contre 25.

Les ministres eux-mêmes étaient divisés sur cette question. Trois d'entre eux, y compris M. Norris, étaient en faveur, tandis que les quatre autres ont voté contre.

Notre Haut Commissaire à Londres va démissionner

OTTAWA — Sir George Perley, qui depuis huit ans a représenté le Canada à Londres comme haut commissaire, est arrivé dans la capitale, accompagné de lady Perley.

Sir George a dit qu'il allait voir le premier ministre et lui soumettre sa démission. Depuis quelque temps il désirait se retirer et le changement amené par les dernières élections lui en fournit l'occasion.

M. Perley a l'intention de prendre un repos de six mois ou d'un an. Il ignore encore, s'il rentrera de nouveau dans la politique. A noter que son ancien siège d'Argenteuil se trouve actuellement vacant.

—:o:—

M. Meighen est fatigué

OTTAWA — M. Arthur Meighen, député de Grenville, et, selon toute vraisemblance, chef de l'opposition, est parti pour les Etats du Sud où il passera une quinzaine de jours. La santé de l'ex-premier ministre a été gravement compromise par la dernière campagne électorale, à laquelle s'est ajoutée celle de Grenville. M. Meighen, comme l'on sait, a fait seul ou presque seul la lutte électorale qui a abouti à l'échec du 6 décembre.

Grâce à sa vitalité qui tient surtout à sa jeunesse, M. Meighen n'est pas abattu par l'effort considérable qu'il a dû faire.

N'empêche qu'il doit prendre un repos urgent avant d'entreprendre la lutte parlementaire qui débutera prochainement.

—:o:—

M. Bennett proteste l'élection de son adversaire

CALGARY — R. B. Bennett a enregistré un protêt dans l'élection fédérale de West Calgary.

M. Bennett avait été déclaré défait par une majorité de seize voix, après un décompte dans lequel de nombreux bulletins avaient été annulés parce qu'ils étaient marqués à l'encre et au crayon indélébile.

—:o:—

La Législature de l'Alberta en session

EDMONTON — La Législature provinciale s'est réunie le 2 février. M. C. L. McPherson a été élu président. L'adresse en réponse au discours du trône a été présentée par Donald Cameron et secondée par J. R. Love.

Les députés sont au nombre de 59; il y a actuellement deux sièges vacants. La Chambre est divisée comme suit: gouvernement, 42; opposition, 17. Les divers groupes sont répartis de la façon suivante: Fermiers-Unis, 41; Libéraux, 14; Travaillistes, 3; Indépendants, 2; Conservateur, 1.

L'abolition des commissions scolaires serait un désastre

EDMONTON — Au cours de la convention des commissaires d'école de l'Alberta, le président, Wm. Rae, d'Edmonton, a déclaré que l'abolition des commissions scolaires, projetée par certains éléments de la province serait une mesure désastreuse. Si les conseils municipaux se chargeaient des fonctions actuellement remplies par les commissions scolaires, le changement ne serait pas à l'avantage de l'éducation. Les commissaires sont généralement qualifiés pour les devoirs qui leur incombent et leur position comporte une certaine permanence dont ne jouissent pas la majorité des conseils. Il est nécessaire, a-t-il ajouté, que la commission scolaire demeure indépendante. Nous devons être en garde contre tout ce qui peut usurper son pouvoir en matière d'importance vitale.

Cette déclaration du président Wm. Rae a été vigoureusement applaudie.

—:o:—

Pas d'influenza au Canada

OTTAWA — Lhon. Dr. Béland, Ministre de la Santé Publique, déclare qu'il n'existe aucun danger d'épidémie d'influenza en Canada, mais la population doit quand même prendre des précautions contre les maladies qui peuvent exister à cette saison-ci de l'année.

Législature Provinciale.

Un débat sur la prohibition

Le Dr. Uhrich, député de Rosthern, se prononce carrément contre la loi actuelle — "C'est folie, dit-il, d'essayer de faire pénétrer la vertu dans la vie humaine par la force de la loi."—La résolution sur le tarif amène un vote politique — Pour les municipalités en défaut — Le budget—Encore le cas Sulaty — Ce que nous coûte notre police — Un cinquième juge à la Cour d'Appel.

REGINA — La session n'aura pas traîné; on en entrevoit déjà la fin prochaine. Depuis vendredi, la Chambre siège le matin, l'après-midi et le soir; elle a même siégé samedi, privant nos députés — les plus assidus au moins — de leur traditionnel "week end" en famille. De ce train, tout sera bâclé le 10 ou le 11.

L'opposition a baptisé cette session la "Sandwich Session." Elle est, en effet, assez bien "sandwichée" entre une élection fédérale et une convention des Grain Growers. Cette dernière s'ouvrira le 14 à Régina et l'on s'en préoccupe sérieusement chez les parlementaires.

D'après les rumeurs qui circulent, les fermiers seraient décidés à repousser du comité exécutif de leur organisation tous les politiciens, y compris M. Maharg. Il est de plus en plus évident que l'association perd du terrain à cause du manque d'harmonie dans les rangs sur la question de la politique provinciale et l'on s'efforcera de remédier à cette situation.

Amendements à la loi des liqueurs

Les amendements projetés à la loi des liqueurs rendent celle-ci plus sévère sur différents points.

Actuellement, il est illégal de "consommer" des liqueurs partout ailleurs que dans une maison d'habitation; l'amendement corrige: "avoir, garder, consommer ou donner."

Il sera interdit aux maisons d'exportation de faire affaires entre cinq heures le samedi soir et sept heures le lundi matin. De plus, ces maisons ne pourront être autorisées que dans les villes de plus de 10,000 habitants.

Enfin il sera illégal de transporter des liqueurs dans la province autrement qu'en véhicule ordinaire, ceci pour mettre fin aux opérations des contrebandiers en automobile.

En proposant ces amendements en seconde lecture, M. Martin déclare que, le peuple de la province s'étant prononcé à différentes reprises en faveur de la tempérance, le gouvernement continuera à faire observer la loi. Il est convaincu, pour sa part, que si le peuple avait à voter de nouveau sur cette question il voterait encore pour la prohibition complète et contre la vente des liqueurs sous le contrôle du gouvernement.

Le Dr. Uhrich est contre la prohibition

Le Dr. Uhrich (Rosthern) semble être le seul de nos députés résolument opposés au principe de la prohibition. Du moins il est le seul qui ait le courage de se prononcer, et il le fait dans un bref discours plein d'énergie.

Que signifie notre loi de tempérance actuelle, dit-il, si ce n'est que la police doit toujours surveiller un citoyen pour que celui-ci soit bon et ne désobéisse pas à la loi? Une telle législation a une tendance à affaiblir et à avilir le service public, à rendre le peuple hypocrite. Cette loi n'a certainement pas élevé la morale publique dans la province, et, comme témoignage, nous n'avons qu'à nous rappeler ce que disait l'hon. Ministre des travaux publics, il y a quelques jours, dans cette Chambre, au sujet des prisons de la province.

Plusieurs ont cru que la prohibition totale serait le remède idéal. Cependant la violation fréquente et habituelle d'une loi entraîne le mépris de la législation. Cela crée un esprit de fraude et d'hypocrisie et pousse le peuple à faire en cachette ce qu'il ferait autrement en plein jour et franchement.

Faillite, folie, farce

L'hon. premier ministre disait, dans cette enceinte, il y a quelques jours, que la loi de tempérance de la Saskatchewan était excessivement difficile à faire observer, parce que chacun ne faisait pas sa part pour faire observer la loi. Cette déclaration comprend donc aussi les membres de cette Chambre. Cela revient à dire que la population de la Saskatchewan manque de conscience publique dans l'observance de cette loi. Celui qui connaît ce qui se passe aujourd'hui dans notre province est forcé d'admettre que la loi de tempérance, au lieu d'extirper la racine du mal, n'a fait que l'enfoncer sous terre. Cette loi a été mise à l'essai. Nous pouvons juger des résultats par ce qui a été fait et par ce qui n'a pas été fait. Ces résultats peuvent se résumer en trois F: faillite, folie, farce. La consommation des liqueurs n'a pas diminué; les maux de l'intempérance existent encore, comme on peut le constater dans les prisons et devant les tribunaux.

(A suivre en page 2)

Lettres au "Patriote"

La représentation sénatoriale de l'Ouest

Monsieur le directeur,

Maintenant que l'accalmie a succédé à la tourmente politique, au cours de laquelle le gouvernement Meighen en désemparé a coulé à pic, il est peut-être opportun d'attirer l'attention des lecteurs toujours plus nombreux du *Patriote* sur une question qui ne manque pas d'intérêt. Il s'agit de la representation anormale attribuée aux trois provinces des prairies dans le Sénat canadien, comparée à celle, plus libérale, dont jouissent les provinces maritimes.

En parcourant les chiffres du dernier recensement, une chose frappe et retient l'esprit du lecteur attentif. C'est la manifeste disproportion qui existe entre la représentation sénatoriale des trois provinces de l'extrême Est, et celle des provinces comprises entre les grands lacs et les montagnes rocheuses.

D'après les chiffres officiels, les provinces maritimes réunies comptent une population globale de 1,011,000 âmes, tandis que la population du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, se chiffre à plus de 1,900,000 habitants. Et, notons bien que ces trois dernières provinces, avec une population quasi-double, ne possèdent que 18 sénateurs, alors que les provinces-soeurs de l'Atlantique détiennent 24 sièges sénatoriaux. On conviendra sans peine que ces chiffres sont plus éloquents, dans leur concise brutalité que toutes les phrases pompeuses débitées sur l'égalité de traitement des diverses provinces qui composent le Dominion du Canada.

Mais cette anomalie, pour ne pas dire davantage, doit-elle se continuer plus longtemps? Nous avons le ferme espoir du contraire. Nous sommes convaincu que le parti libéral investi récemment de la confiance populaire et représenté dans le gouvernement du pays par des hommes de première valeur et aux larges horizons, saura affronter et résoudre courageusement tous les problèmes d'ordre national. Nous avons trop confiance dans l'esprit de justice qui anime nos ministres canadiens-français à Ottawa, pour supposer, un seul moment, qu'ils refuseront l'influence sénatoriale à laquelle l'Ouest a légitimement droit.

Aux temps déjà lointains de la Confédération il était, sans doute, équitable et juste d'accorder aux provinces maritimes 24 sièges à la Chambre haute; il était peut-être justifiable encore, en 1915, d'amender la constitution du Dominion, afin de permettre à la petite province du golfe de conserver ses quatre sénateurs, en dépit de sa population décroissante, réduite aujourd'hui à 88,000 citoyens. Nous reconnaissons volontiers que les deux provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, vieilles de seize ans seulement, ont obtenu, lors de leur organisation, une représentation adéquate. Mais depuis l'entrée de ces jeunes provinces dans la Confédération, il faut avouer que les circonstances ont changé de facon étonnante, que les conditions ne sont plus les mêmes qu'autrefois. Alors que l'Ile du Prince Edouard, par exemple, a subi un décroissement constant de population au cours des dernières décades, et que celle de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick est restée à peu près stationnaire, la population des trois provinces des prairies a augmenté, au contraire, dans des proportions considérables.

Nous ne désirons pas l'abolition d'aucun privilège, ni la réduction du nombre des sénateurs d'une province en particulier. Nous demandons simplement au gouvernement de considérer sérieusement cette importante question, et de lui apporter une solution plus conforme à l'importance actuelle de la population toujours croissante des provinces de l'Ouest.

Dans une autre communication, je traiterai la question au point de vue de la représentation de la Saskatchewan et en particulier de celle des Canadiens-français de cette dernière province.

P. E. Ayotte, M.D.
Dollard, Sask.

—:o:—

"Paysan" répond

"Monsieur Herm. Deschamps, Ardath, Sask.,

"Cher monsieur.

"Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue." Voilà quelle devrait être ma réponse à votre lettre du 17 janvier parue dans le *Patriote* du 1er février et réfutant mon article du 11 janvier. Tout au contraire, nous allons intervertir les rôles, et c'est moi qui vais aimer qu'on me conseille. Je vous remercie donc de votre lettre. Elle prouve, à ma grande satisfaction, que vous avez lu mon article, que vous l'avez médité et que vous en avez tiré une conclusion.

Malheureusement, je n'ai pas eu le talent voulu pour vous inculquer mes idées comme je les concevais. Espérons que d'autres lecteurs auront complété par leur perspicacité et leur bienveillance ce qui manquait à ma littérature.

Vous dites que d'aprés moi toute la faute appartiendrait aux pauvres; je les rendrais responsables de tout le mal que nous subissons. "Péché accusé, péché pardonné." Ma faute est donc remise, car je ne suis pas riche, quoique j'ai crû l'être par le passé.

Le sujet que je traitais étant spécial aux choses des prairies, je ne pouvais, pas faire le réquisitoire des fautes et des abus de nos gouvernements et des "gros," comme vous dites; cela viendra en son temps.

Accusons nos fautes d'abord. Attendez pour me juger quelque temps encore.

Quant à la "classe qui porte le collet blanc," il en faut pour acheter nos produits. Si elle venait à disparaitre, ce serait la pire des calamités. Il faut de tout pour faire un monde.

Votre tout dévoué,
PAYSAN.

—:o:—

"Un presque miracle."

L'Union d'Edmonton, qu'un rédacteur du *Patriote* qualifiait naguère de "journal humoristique sans le savoir," vient de mériter une fois de plus ce titre très spirituel. Le numéro du 2 février, sous le titre: "Un guérisseur merveilleux," contient le récit d'une guérison presque miraculeuse obtenue par l'assistance divine, 'un presque miracle" pour employer les termes de *L'Union.* Le fait s'est passé à l'hôtel Richelieu, chambre 38 — retenez bien ce numéro, c'est très important!

L'Union cite soit disant le *Edmonton Bulletin*, mais dans un commentaire qui accompagne cette citation, la rédaction approuve le fait presque miraculeux et lui donne une réclame publique. D'ailleurs, pas moyen de nier, pas l'ombre d'un doute. Pensez donc: "l'atelier d'imprimerie de l'*Union* et l'hôtel Richelieu sont deux établissements contigus." On barbote d'un côté et l'on imprime de l'autre! Eh puis! avant même que le presque miracle fut constaté, "on eut vent à l'*Union* qu'il se passait quelque chose d'inaccoutumé chez le voisin." Ca c'est du flair savez-vous?

Enfin la guérison est attibuée à l'assistance divine. Je ne suis pas incrédule, mais j'aimerais connaitre la formule de prières employée par le Dr. Beneau, le guérisseur divin, et son assistant le sacristain Mainfroid. Trop curieux, me direz-vous? Peut-être, mais moi profane, j'avoue ingénument que je n'aurais jamais eu l'idée d'aller chercher un thaumaturge ou guérisseur divin à l'hôtel Richelieu. Ah bien! ça non, par exemple!

Après tout, dira-t-on, si le guérisseur divin ne guérit pas, il ne fera toujours pas de mal... Si! parce qu'il abuse de la crédulité des gens. Je ne serais pas le moins du monde étonné qu'un pélerinage de badauds soit déjà en marche vers le sanctuaire de l'hôtel Richelieu pour aller chercher une guérison imaginaire. La prétendue guérison ne prouve rien du tout, n'en déplaise à l'*Union* qui a le flair des miracles! Qu'on veuille bien le croire, les saints à miracle sont extrêmement rares, et si ce prétendu guérisseur divin n'est pas un saint, c'est... je laisse au lecteur de tirer la conclusion. Et voilà comment l'*Union* coudoie la superstition. Cela contraste vraiment avec sa pompeuse déclaration en première page, à la fin de l'article: *"Entre nous"* "On est catholique ou on ne l'est pas." Ah! oui, je te crois!

L'Union est un journal rédigé en collaboration: et on pourrait ajouter: avec découpures de journaux. C'est très bien, mais encore faut-il savoir choisir et ne pas publier toutes les inepties rencontrées au hasard de la lecture. Qu'on nous permette de citer encore de l'*Union* du 2 février: "A un dîner à Paris, un fervent admirateur du maréchal Foch va lui serrer la main et lui dit: Maréchal! vous être grand, comment l'êtes vous devenu? Et le Maréchal, levant son verre rempli d'eau, de répondre: en buvant de ceci mon ami&...." Voyons! n'est-ce pas là une histoire inventée à plaisir par un prohibitionniste outré? La question et la réponse sont du dernier ridicule ,et l'on se demande comment un journal qui a le flair des miracles puisse invoquer cet exemple au profit de la tempérance?

Nous voudrions qu'on se rendît compte de tout cela à l'*Union.* C'est peut-être trop demander. Nous voudrions que la collaboration ne fût pas sans direction; autrement, ce journal, qui devrait aider à former la mentalité de la classe canadienne-francaise, court fort le risque de la déformer par manque de jugement dans le choix de la lecture.

Graindesel.

—:o:—

A propos des institutions de charité de Montréal

En réponse à une information fortement tendancieuse parue récemment dans le Prince-Albert Herald, *le Père Adam de St. Louis, a adressé à ce journal une lettre dont voici les principaux passages:*

C'est un fait que pas une ville du Canada, et peut-être dans le monde entier ne possède autant d'institutions compétentes de charité et d'éducation que la ville de Montréal. Je dois dire aussi qu'il n'y a pas une province que pratique mieux, que Québec le "fair play," vis-à-vis des différentes races et croyances. Cet individu qui dit que les protestants de Montréal payent pour les institutions charitables et éducationnelles des catholiques ne connaît pas le premier mot de l'administration de la ville de Montréal, ou bien c'est un menteur sans vergogne.

Dans l'Ontario, les catholiques payent pour les institutions protestantes par les taxes des compagnies neutres. Malgré la présence d'un certain nombre de catholiques dans ces compagnies les taxes vont toutes aux protestants. Dans Québec, au contraire, les protestants ont leur part des taxes neutres grâce à une loi votée par une forte majorité catholique. Des subsides du gouvernement les institutions protestantes de charité et d'éducation ont leur large part.

Le 24 janvier dernier, le trésorier provincial, l'hon. M. Nicol, pouvait dire de son siège de ministre, en parlant des gratifications futures aux collèges classiques: "Les protestants de Québec nont pas besoin de craindre. Ils recevront comme d'habitude une grande partie de cet argent pour leurs oeuvres d'éducation." Je puis assurer la minorité protestante de Québec que non seulement elle sera traitée avec honnêteté et justice, mais aussi avec générosité. Ce ne sont pas des paroles en l'air, les comptes publics en font foi. Les protestants ou autres citoyens non catholiques ne sont pas obligés de quitter Québec pour que leurs enfants soient instruits dans leurs croyances, comme ce fut le cas pour les Ménonites dans les provinces de l'Ouest.

Dans Québec, quand le gouvernement accorde un don quelconque aux institutions catholiques, il ne manque pas de faire la même chose pour les institutions protestantes, comme c'est le cas pour les universités Laval et McGill, bien que les protestants ne soient qu'une petite minorité. Leur nombre est à peu près égal à celui des catholiques de la Saskatchewan; mais nous sommes loin ici de recevoir un traitement équitable.

Il est rumeur qu'on bâtira à Weyburn pour les protestants un établissement qui coûtera $400,000. Mais on ne mentionne rien de semblable pour les catholiques, bien que ceux-ci payent leur part des taxes aussi bien que les protestants.

Les rois de France avaient donné aux Jésuites des biens considérables pour l'éducation de la population catholique francaise. Plus tard, ces biens furent volés par le gouvernement anglais. Arriva un jour où un premier ministre, nommé Mercier, fut assez honnête et courageux pour remettre une faible partie des biens volés. Ce catholique fervent montra alors sa générosité à l'égard de la minorité en donnant $60,000 pour l'éducation des enfants protestants.

Enfin, l'hon. M. Robb, maintenant ministre du commerce à Ottawa, disait au parlement, à la dernière session, que pas une province au Canada ne pratique le "fair play" avec les minorités, comme Québec. Et il ajoutait: "Comme protestant de la province de Québec, je dois dire que les protestants sont, non seulement traités avec justice et générosité, mais qu'ils ont plus qu'il n'ont le droit de demander."

L. T. ADAM,
St. Louis, Sask.

Législature Provinciale

(Suite de la Page 1.)

Cependant cette loi a rendu un service à la société. Elle a démontré clairement que c'est folie d'essayer de faire pénétrer la vertu dans la vie humaine par la force de la loi. Le gouvernement a fait tout en son pouvoir pour créer dans la province une opinion publique favorable, à cette loi. Un poste spécial a même été créé; le titulaire était, on le concède, un homme capable; on lui payait un salaire élevé. A ce sujet je crois que quelques-uns ont trop demandé de lui. Nous ne pouvons nous attendre à ce qu'il apporte un changement à des conditions, pour lesquelles le Seigneur lui-même s'est montré tolérant durant sa vie mortelle. En effet la Bible nous dit que non seulement il but le vin, mais le fit boire aux autres.

Si l'opinion publique dans cette province sert de criterium à l'efficacité de cette loi, alors, le plus tôt le gouvernement cessera de dépenser de l'argent pour la faire observer, le mieux ce sera pour nous tous. Les lois qui ne sont pas fondées sur le droit et la raison tendent à engendrer et à nourrir le mépris de la loi. Quelques-uns croient que du moment que la fabrication et l'importation des liqueurs alcooliques sont prohibées pour fins de breuvage, l'homme ne boira plus de liqueurs. Cette belle théorie pêche par la base. Ceux-là, en effet, oublient qu'il est peu de plantes desquelles ceux qui veulent boire ne puissent tirer d'alcool en quantité illimitée."

Tous les autres députés qui ont pris la parole sur cette question ont appuyé la politique du gouvernement.

Comme au Manitoba

Les stipulations de la loi de tempérance du Manitoba à l'effet que la liqueur ne peut être gardée, dans la province, ailleurs que dans les maisons d'habitations privées et les entrepôts de liqueurs autorisés ont été incorporées dans la loi de tempérance de la Saskatchewan, à la suite d'un vote favorable en comité plénier.

Le coffre-fort entre en jeu

Un autre amendement du colonel Cross (Régina) suggérant que la commission des liqueurs soit autorisée à donner des permissions par écrit aux particuliers d'avoir des approvisionnements de liqueurs ailleurs que chez eux suscite un débat animé. Il parait que la coutume se répand d'enfermer les précieuses bouteilles dans les coffres-forts, afin d'éviter les voleurs qui trouvent trop facilement le chemin de la cave. Mais, comme on ne manque pas de le faire observer, un tel privilège serait exclusivement pour les riches, les pauvres n'ayant pas de coffre-fort pour y déposer leur whiskey.

— Non, ils le font eux-mêmes, remarque l'hon. McNab.

L'amendement n'a pas été mis aux voix.

Encore le tarif

La fameuse résolution Latta sur le tarif est enfin votée et le plus étonnant, c'est qu'elle a fourni l'objet du premier vote pris à cette session.

D. H. McDonald (South Qu'Appelle) y avait proposé un amendement quelque peu radical. Il supprimait tout le texte proprement dit de la résolution pour le remplacer par celui-ci:

"Dans l'opinion de cette assemblée, les députés élus pour la Saskatchewan aux récentes élections fédérales, ayant la confiance du peuple, sont capables d'exprimer à la Chambre des Communes les désirs de la province sur tout ce qui concerne le tarif et les réformes fiscales."

Le député oppositionniste s'est appliqué à montrer la futilité de semblables résolutions. Il a été secondé par Harris Turner (Saskatoon) qui a déclaré que l'objet de la résolution était purement politique et que la Chambre perdait son temps à la discuter. Le point de vue du gouvernement a été défendu par J. G. Gardiner (North Qu'Appelle), MM. Martin et Latta. Le vote a divisé les députés selon leurs positions respectives de partis.

Pour les municipalités en défaut

L'un des bills les plus importants de la session, déclare M. Dunning. Certaines de ses mesures sont préventives, permettant d'arrêter les tendances fâcheuses de toute municipalité lancée dans une mauvaise voie. Le "Local Government Board" aura le pouvoir de faire une enquête dans les affaires de toute ville ou cité, à l'instigation du ministre des affaires municipales, du conseil de la municipalité, ou sur pétition de porteurs d'obligations représentant 25 p.c. de la dette en souffrance. Les municipalités seront tenus à une comptabilité plus stricte; de plus, elles pourront obtenir les avis et l'aide du Local Government Board. Les créanciers voyant venir un désastre ne peuvent rien faire à présent; le bill leur permettra de faire faire un enquête dans les affaires de la municipalité.

Sur un total de plus de 700 municipalités, moins d'une douzaine ont manqué à leurs engagements. Deux cités et sept villes sont actuellement en difficultés. L'une des deux premières, Prince-Albert, en est venue à un arrangement et l'on espère que l'autre, qui est Swift Current, en fera autant. Les sept villes (towns) dont la situation financière cause des embarras sont: Battleford, Watrous, Scott, Melville, Humboldt, Canora et Sutherland.

Le discours sur le budget

L'honorable Dunning, trésorier provincial, a prononcé mardi son discours annuel sur le budget, qui a été suivi, comme toujours, avec une grande attention.

M. Dunning fixe les dépenses totales de la province, pour l'année fiscale expirant au 30 avril 1923, à $21,495,219. A la dernière session de la Législature, le montant demandé pour l'année était $22,283,420, soit $788,201 de plus que cette année.

La dette globale de la province est $50,124,994, ou $54.67 par tête; la dette nette est $23,765,302, ou $25.55 par tête, en se basant sur une population de 760,000.

Le revenu pour la prochaine année fiscale est estimé à $14,314,240, non compris l'argent provenant des emprunts et de la vente des obligations.

Le discours du trésorier provincial a sonné une note malgré tout rassurante. Bien que les conditions agricoles soient réellement mauvaises, la situation n'est cependant pas désespérée, croit M. Dunning.

Débat écourté

Un grand nombre de députés avaient naturellement à parler sur le budget, mais quelques-uns seulement ont eu la satisfaction de le faire. Par un malentendu assez curieux, le débat s'est trouvé prendre fin brusquement lorsqu'il était à peine entamé. Selon l'usage dans les débats un peu considérables, il était entendu que deux députés ministériels devaient parler contre un de l'opposition. M. Gardiner venait de faire un bref discours et M. Hamilton se disposait à le suivre, quand M. Jones (Tisdale), un autre libéral, s'est levé avant lui. Lorsqu'il s'est assis peu de temps après, la droite attendait les orateurs de l'opposition. Cependant MM. McDonald et Maharg, qui s'attendaient à parler après M. Hamilton, restaient cois à leur place. Au bout de quelques secondes, le président a lu la résolution "que M. le président quitte maintenant son fauteuil."

'Carried' a murmuré quelqu'un.

— "Carried" a répété le président.

M. Latta, qui s'était préparé à faire un grand discours, s'est alors rendu compte de ce qui venait de se passer. Il s'est mis à gesticuler avec indignation. "J'avais quelque chose à dire et je vais le dire," confiait-il à ses voisins. Pendant ce temps, de l'autre côté de la Chambre, MM. MacDonald et Maharg éclataient de rire comme des écoliers. Et tous, députés et ministres, à l'unisson, se sont abandonnés à une douce hilarité.

L'âge scolaire porté à quinze ans.

L'hon. S. J. Latta, ministre de l'éducation, présente un bill par lequel l'âge d'obligation scolaire pour les enfants est porté de 14 à 15 ans. Il sera défendu de faire travailler un enfant au-dessous de 15 ans pendant la période scolaire, à moins qu'il n'ait une permission écrite des commissaires d'école.

Les instituteurs dans les districts ruraux devront fournir à la commission de l'éducation les noms de tous les enfants de leur territoire entre 7 et 15 ans; ils devront également donner les noms des enfants d'âge scolaire qui ne fréquentent pas l'école régulièrement.

Le bill, s'il est approuvé, entrera en vigueur le 1er juillet 1922.

$120,000 pour la loi des liqueurs

La Législature a voté un crédit de $120,000 pour assurer la mise en vigueur de la loi de tempérance. L'année dernière, les dépenses se sont élevées à $100,000.

En plus des commissaires, des commis et des sténographes de la Commission, il y a cinq inspecteurs et cinq officiers spéciaux. Les frais de poursuites sont estimés à $20,000.

Harris Turner (Saskatoon) demande s'il est vrai que la police passe la moitié de son temps à s'occuper d'affaires touchant à la loi des liqueurs. M. Martin répond que pour s'en rendre compte il faudrait faire un examen détaillé des rapports de la police. Cet examen n'a jamais été fait, mais il fournirait une information intéressante. Le premier ministre rappelle que le Kansas a lutté pendant quarante ans pour faire observer la tempérance. Il croit savoir aussi que la Chine a longuement bataillé en faveur de la prohibition il y a quelque quatre mille ans!...

Le cas Sulaty

M. Martin a profité du vote des crédits affectés à la police pour s'expliquer une fois de plus au sujet du cas Sulaty. Il a passé en revue les différentes accusations portées contre le caporal et a insisté tout particulièrement sur ses rapports avec M. Langley.

Pour ce qui est de la lettre produite récemment par l'ex-ministre des affaires municipales, dans laquelle il était affirmé qu'aucune accusation ne pesait sur Sulaty au moment où M. Langley était supposé avoir intercédé en sa faveur, M. Martin ne veut pas s'en occuper; il est persuadé qu'elle a été écrite par un autre et que Sulaty s'est contenté d'y apposer sa signature. Le premier ministre ne cache pas que l'on cherche délibérément à discréditer la police provinciale et que plusieurs députés ont reçu des communications visant ce but.

Ce que nous coûte notre police

M. Martin a fourni des chiffres intéressants au sujet du coût de la police provinciale.

En 1916, la dernière année de la gendarmerie à cheval, notre police nous a coûté $209,961. En 1917, la première année de la police provinciale, le coût a été de $207,093. En 1918, $302,000, avec un personnel de 109 hommes. En 1919, $359,000, avec 130 hommes. En 1920, 443,000, avec 147 hommes. En 1921, $494,000, avec 156 hommes.

On peut dire, remarque M. Martin, que la protection de la police nous coûte trop cher, mais y a-t-il un policier quelque part où le besoin ne s'en fait pas sentir? Nous avons un territoire très étendu et 300 villages à surveiller. Dans l'Alberta, le coût de la police provinciale en 1921 a été de $560,000, avec une population inférieure de 200,000 à la nôtre. Au Manitoba, la moitié de la population habite Winnipeg et le territoire inhabité de la province n'est que le quart de celui de la Saskatchewan.

Cinquième juge à la Cour d'Appel

La Chambre, qui a siégé samedi comme les autres jours, a adopté définitivement, entre autres choses, la création d'un cinquième juge à la Cour d'appel de la Saskatchewan.

—:o:—

MONTREAL — M. Marcel de Verneuil, consul de France, qui géra, pendant plus de deux ans, le Consulat Général de France, a quitté Montréal pour la France.

PARIS — On nie à Rome les rumeurs qui ont couru au sujet des fiancailles de la princess Yolande d'Italie et du roi Boris de Bulgarie.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MONTMARTRE, Sask.

Le 30 janvier, dans l'église de St. Joseph de Maskinongé, avaient lieu les mariages de M. Emile Lazure, de Montmartre, avec Melle Yvonne Vertefeuille, fille de M. Henri Vertefeuille, fermier retiré anciennement de Montmartre, et M. Oscar Vertefeuille, aussi de Montmartre, avec Melle Blanche Groulx, de St. Joseph de Maskinongé. Cette belle cérémonie a été présidée par M. le curé J. F. Béland au milieu d'une foule de parents et amis réunis pour faire aux heureux époux leurs meilleurs souhaits de bonheur. L'église paroissiale avait revêtu pour la circonstance ses décorations joyeuses et la chorale exécuta avec succès un programme approprié.

Inutile de dire que nous faisons nos meilleurs voeux aux nouveaux époux. Leur retour à Montmartre sera attendu avec impatience et contribuera à augmenter le nombre de fermiers courageux et entreprenants que nous connaissons.

Dimanche le 29 janvier a eu lieu dans l'église le service solennel pour le repos de l'âme de Notre Saint Père Benoit XV. L'assistance était nombreuse malgré le froid, et au prône M. l'abbé Tiniault a remercié au nom de la paroisse les dames généreuses qui ont donné les magnifiques ornements funéraires qui décoraient l'église pour la première fois.

A l'occasion du 45ème anniversaire de M. le Curé, plusieurs personnes se réunirent pour lui faire leurs bons souhaits et lui présenter un cadeau accompagné de souhaits de bonne fête. M. le Curé, visiblement ému, répondit en remerciant ses paroissiens de cette marque d'estime et les assura du bonheur qu'il avait de vivre parmi eux, espérant continuer ses services aussi longtemps que Dieu lui permettrait.

Vendredi, le 3 février, dans le patinoir, avait lieu une grande masquarade de costume, organisée par Messieurs Patenaude et Deshaie. Un grand nombre de patineurs et patineuses y prirent part aux accords de la musique. Les costumes les plus beaux et les plus originaux furent remarqués.

Les juges, M. et Mme Dr. Lavoie, M. et Mme S. Demers, décernèrent les prix suivants:

Pour hommes, M. Albert Levesque: pour dames, Mme J. Orégan.

Comiques hommes, M. D. Robert; comiques dames, Mme Chs. Cline; comiques garçons, Albert Côté; comiques filles, Léona Boyer.

Courses, Melle Agréda Bilodeau: courses garçons, Marcel Ecarnot; courses hommes, Chs. Ecarnol, Jr.

Nous avons, avec regret, à enregistrer le décès de Mme J. Perras Jr., après une longue maladie supportée avec résignation. Mme Perras était surtout remarquée par sa charité toute chrétienne, et son dévouement pour sa famille. Le service et la sépulture ont eu lieu à Montmartre, au milieu d'un grand nombre de parents et amis. A la famille nous offrons nos sincères condoléances.

— Les élections scolaires pour le village ont donné les résultats suivants: M. W. Coupal en remplacement de M. N. Nadeau; M. J. B. Côté, en remplacement de M. A. T. Bulon.

— Plusieurs parties de cartes ont eu lieu dans le soubassement de l'église cet hiver et ont toujours été un succès.

M. J. P. Potvin a converti sa salle de théâtre en salon d'amusement et est à faire d'importantes améliorations.

— Un commencement d'incendie, qui aurait pu être désastreux, s'est déclaré dans le bureau de l'élévateur des Grain Growers, le 21 janvier, vers les 11 heures du soir. Grâce à la rapidité de la brigade volontaire, le feu a pu être mis sous contrôle sans causer trop de dommages. Les extincteurs chimiques portatifs ont été d'un grand secours dans cette occasion et devraient se trouver dans toutes les maisons.

— M. C. Caron vient de recevoir les machineries nécessaires pour augmenter son usine électrique de 300 lampes.

— M. L. Ph. Côté a assisté à la convention des marchands de bois à Winnipeg.

—:o:—

LAC PELLETIER, Sask.

Retraite — Cette paroisse est sous le coup d'une émotion comme elle n'en avait jamais ressenti encore. Pendant huit jours pleins elle a été remuée par la parole apostolique d'un missionnaire que d'aucuns pourraient bien à tort croire fait plutôt pour les centres populeux et polis des villes que pour les habitants plus simples des campagnes. Du dimanche 22 janvier au lundi 30 suivant, l'historien de l'Ouest, le R. P. Morice, O.M.I., nous a réellement tenus à ses lèvres.

Ce missionnaire a un genre tout à lui: original dans sa diction, pratique dans ses instructions et extrêmement intéressant par les nombreux traits dont il émaille ses sermons et dont il a lui même vécu quelques-uns au cours de son long séjour parmi les sauvages de l'Extrême Ouest. C'est étonnant, se disait-on, il nous prêche ces mêmes vérités que nous avons souvent entendues, mais d'une manière si différente que nous ne nous ne lassons pas de l'écouter. Une bonne preuve de ce que j'avance se trouve dans la marche même de la mission qui vient de nous charmer en même temps que nous édifier et nous améliorer. Commencée avec un auditoire assez restreint, par suite d'une température peu propice, elle a graduellement vu le nombre des assistants croître jusqu'au point où il a fallu laisser les portes ouvertes.

Les principales parmi les grandes vérités, ont été éloquemment passées en revue par le prédicateur qui, je le répète, nous a intéressés au-delà de toute expression, et parfois bien des larmes ont coulé sur des joues peu habituées à ces marques d'attendrissement. Lundi dernier, ces saints exercices se sont clôturés par la consécration solennelle de la paroisse à la Sainte Vierge. La petite Marie Monette, tout de blanc habillée, s'est, en cette circonstance, faite l'interprète de tous nos concitoyens. Hâtons-nous d'ajouter que le R. P. Morice ne nous quitte point avant deux semaines d'un repos gagné non seulement par les travaux inhérents à un ministère comme celui auquel il vient de se livrer, mais aussi par des soucis d'ordre personnel.

Nous avons même l'espérance, que dis-je, l'assurance donnée par M. le Curé Fortin, lui-même, qu'il voudra bien nous donner une conférence où nous pourrons le suivre dans ses aventures de missionnaires chez les sauvages et d'explorateur dans les montagnes de la lointaine Colombie Britannique, où il dit avoir passé les 28 plus belles années de sa vie.

En voyage — M. David Fortin, frère de M. le Curé, est parti en visite pour une semaine chez ses amis à Dollard. Il est accompagné de son ami, Mr. Heldebert Saint-Pierre.

Téléphone — Notre ligne téléphonique, à cause de son bon service, prend de l'importance chaque semestre. Déjà hier trois nouveaux adhérents y donnèrent leur noms pour obtenir des boites qui leur seront données dans 10 jours, alors qu'ils auront le service régulier. Ces messieurs sont: Eloi Verret, Joseph Lévesque, Benjamin Longtin.

Malade — Madame Noël Tremblay, qui depuis quelque temps était gravement malade, semble prendre quelque mieux en ce moment, vu que les jours se font plus longs et plus ensoleillés. Nous lui souhaitons pleine guérison.

Ecole — L'école Newville South ouvrira ses portes le 20 février courant. Vu le nombre croissant des élèves, il est très opportun que les cours se poursuivent régulièrement. Tous lisez ce courrier.

—:o:—

VERWOOD, Sask.

Dimanche le 29, à la demande de Mgr l'Administrateur du diocèse, une grand'messe des morts fut chantée pour le repos de l'âme de S. Sainteté Benoit XV. A cause du grand froid qu'il faisait, cette messe a été chantée au presbytère.

— Un service solennel pour le repos de l'âme de l'illustre Pontife a été chanté à l'église Notre-Dame de Lourdes, le 1er février.

En visite — M. Georges Mailloux a passé le mois de janvier chez son frère. Il nous reviendra avec sa famille pour y résider, vers la fin de février. Bienvenue à cette brave famille!

Au Couvent — Quatre de nos petits garçons sont partis pour le couvent. Ce sont: Maurice et Wallace Bracey, Victor et Harold Sanders. Félicitations aux parents qui comprennent la nécessité de donner à leurs enfants une instruction et une éducation foncièrement catholiques.

—:o:—

JOEVILLE, Sask.

— Le 22 janvier, M. l'abbé Ménard nous disait la messe. Après la messe on procéda à l'érection du chemin de la croix... don des célibataires de la mission St. Joseph. Notre père missionnaire passa une partie de la semaine visitant plusieurs familles en dépit de la mauvaise température. La prochaine messe aura lieu le dernier dimanche de février à 10 1-2 heures.

Soirée — La soirée organisée par M. l'abbé Morrissette, curé de St. Victor, en faveur du *Patriote* a obtenu un plein succès.

Visiteurs — M. et Mme Henri Bouvier, de Meyronne, ont passé une partie du mois de janvier au milieu de leurs nombreux parents ici.

M. l'abbé M. Gendron, curé de Mutrie a passé quelques jours ici, sur son ranch.

Naissance — M. et Mme Gustave Tessier, un fils, baptisé sous les noms de Jules-Calbert. Félicitations.

—:o:—

MORINVILLE, Alta.

— Lundi dernier l'on chantait un service pour le repos de l'âme de notre T. S. Père le Pape. M. le Curé officiait et il y avait une assistance nombreuse.

— Enfin, nous avons de la neige! L'attirail d'hiver est sorti pour de bon.

— Le 23 janvier dernier, M. Adrien Sabourin avait la douleur de perdre une petite fille âgée de quatre ans et demi. Ses voisins et amis accompagnèrent la dépouille mortelle lors des funérailles qui eurent lieu le 25 dans l'avant-midi.

— Le 4 février, service et sépulture de André Morin, âgé de 11 ans, fils de M. Firemin Morin.

Cet enfant-là, tous, pour ainsi dire, le connaissaient. Il était aimable et éveillé; chaque matin on pouvait le voir servir avec une piété exemplaire, la messe de M. le Curé. Ses camarades du couvent l'aimaient et ses maitresses ne pouvaient s'empêcher d'en prendre un soin particulier. Il répondait d'ailleurs à ces soins par son application et ses progrès. Lundi dernier il allait en classe toute la journée; vers le soir il se sentit indisposé, une crise d'appendicite survint foudroyante: au bout de 24 heures il était mort.

Les R.R. Soeurs et leurs élèves assistèrent au service en même temps qu'un nombre considérable de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. Louis Lefèvre, beau-frère du défunt, Lucien Froment, Roméo Froment, Sylvio Gibeault, ses cousins.

—:o:—

DEBDEN, Sask.

Oh! quel froid! Quand reviendras-tu, printemps, avec tes tendres fleurs, tes doux gazouillements d'oiseaux, tes murmures de mille ruisseaux, tes brises embaumées, tes bruissements de feuilles, ton encens exquis, ta musique suave comme la prière de l'enfance. Non, assurément rien n'est comparable à la beauté printanière.

L'été avec sa chaleur tropicale, brûle la terre. L'automne, avec ses pluies et ses tempêtes couvre le sol de boue et le jouche de la dépouille des arbres. L'hiver, il est vrai, cache tous les defauts de la terre avec son manteau d'une blancheur éclatante. Mais quel froid!

A l'ordre du jour — Une pétition malheureuse, une consultation coûteuse, vérités ennuyeuses.

— Nous avons une chambre pour le commerce, elle est composée de membres très actifs. On n'accepte que de la marchandise de première qualité.

— Un de nos 'bachelors' demande une agence pour vendre de la poudre à laver. Cela fera sourire quelques-unes de nos manufactures.

— Pratiquons l'économie, ménageons le papier, mangeons du pain, la fleur n'est pas chère.

Baptême — M. et Mme Amédée Chalifaux, née Genning, un fils, baptisé Joseph-Alfred-Alphonse: Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Chalifaux.

M. et Mme Philippe Thibodeau, née Larose, une fille, baptisée Marie-Jeannette-Présile-Angèle. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Huot.

—:o:—

PERIGORD, Sask.

— Une joyeuse surprise attendait M. et Mme Edmond Cayen, née Rose-Hélène Bachand, de Kelvington, lorsqu'ils arrivèrent le dimanche soir, 29 janvier, chez M. et Mme Jos. Bachand, parents de la mariée. Une foule nombreuse y était réunie, à l'occasion de leur première visite depuis leur mariage qui eut lieu, comme on le sait, le 1 janvier dernier.

Etaient présents: M. et Mme Edmond Cayen, les nouveaux mariés, M. Art. Gauthier, M. et Mme Adélard Lemaire, M. Nap. Carrière, M. et Mme Henri Lemaire, Melles Cora, Yvonne et Alice Bachand. M. Urbain Marceau, Melle Heas. institutrice à Kelvington, M. Adélard Pion, M. O. Lussier, M. R. Flamant et nombre d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Plusieurs chansons furent rendues avec beaucoup de talent par MM. E. Cayen, H. Lemaire, N. Carrière, O. Lussier, M. Labelle et A. Lemaire. Les dames, dans des chansons bien choisies pour la circonstance, eurent une large part du succès, entre autres Mesdames E. Cayen, H. Lemaire, J. Bachand, A. Anctil et Melle Alvenia Marceau, qui, avec sa soeur, Melle Mathilda Marceau, nous donnèrent des duos très bien rendus. On se sépara aux petites heures du jour, emportant le meilleur souvenir de cette soirée.

Maladie — M. W. E. Garbutt, qui tient un salon de coiffure dans la salle de billard, appartenant à M. Elie Choquette, notre populaire marchand, est, nous dit-on, en traitement à l'hôpital de Saskatoon. Espérons que la maladie n'aura pas raison de sa forte constitution, et qu'il sera bientôt revenu au milieu de nous.

— On nous annonce qu'il y aura des parties de cartes qui seront données, dans le cours de février, et dont les recettes serviront à amortir la dette de l'église. Qu'on y aille donc en foule! Ce sera certainement un moyen de resserrer les liens d'intimité entre amis, et de faire disparaître cette froideur calculée qui pourrait exister quelques fois, entre personnes d'une même paroisse.

—:o:—

BILLIMUN, Sask.

— M. le curé Bois, accompagné de M. H. Aubin, est venu parmi nous lundi dernier pour l'enterrement d'un Allemand décédé de l'appendicite.

— Melle Marie-Louise Mongeon était en visite à Ponteix il y a deux semaines.

— MM. Jean et Sinaï Brière nous ont quittés pour aller faire une promenade chez leur soeur, Mme V. Gauvin à Bounty. Nous leur souhaitons bon voyage.

— M. F. Phaneuf est à Hazenmore de ce temps-ci chez des amis.

— M. D. Lepage, ancien résident de Billimum, et maintenant rentier à Hazenmore est venu dire bonjour dans notre localité la semaine dernière.

— M. C. de Breuker a établi sa résidence à Reliance pour le reste de l'hiver. Etant un Texasien il trouvait notre climat trop rigoureux. C'est pourquoi il est allé plus au sud. Nous espérons qu'il nous donnera de ses nouvelles en attendant son retour.

— MM. Olive et Alcide Chabot étaient de passage à Ponteix il y a quelque temps.

— Nous aurons la messe le 23 et l'ouverture des Quarantes heures au lieu du 19 tel qu'il était annoncé.

MARCELIN, Sask.

Le banquet du 31 janvier, sous la présidence de M. l'abbé Caron, chancelier du diocèse, a été un grand succès au dire du président qui, invité à dire un mot, félicita la paroisse de Marcelin d'être fidèle aux traditions de Québec. Vive les soirées de famille, les soupers d'amis, les fricots d'invités! Plus de deux cents repas furent bien servis. Les recettes furent de $200.00. On était venu de Leask, d'Aldina et de Blaine Lake. A côté de M. l'abbé Caron avaient pris place le R. P. F. X. Simonin, O.M.I., de Maskeg, et M. l'abbé Flavien Joly, de Blaine Lake. Merci aux organisateurs, aux dames du Comité, aux musiciens, chanteurs et comédiens. Merci aux généreux donateurs et aux visiteurs.

Mercredi à 10 hrs ont eu lieu les funérailles de Madame Henri Brusseau. Grand concours de parents et d'amis. L'église, bien décorée pour le service du Pape de la veille, était contente d'être ainsi parée en signe de deuil et de considération pour une si bonne personne. Le Père Simonin fit la levée du corps à domicile. La famille demeurant en face du presbytère, le curé chanta le service avec un peu de peine, et la sympathie de l'assistance était grande. Quatre grand'messes et dix-huit basses furent offertes à la défunte par des amies et les dames de Sainte Anne.

— Le 30 anvier M.Arthur Viau apportait au baptême a cinquième fille, Simonne-Claire. Parrain et marraine, M. et Mme Dovius Ranger.

Et le quatre février, c'était au tour de M. Pierre Philibert de prendre le chemin de l'église avec un garçon, né le matin, Paul-Gilbert-Claude, dont le parrain, Claude Deparis, de France, et Mme Guinament, née Philibert de Howell, représentés ici par M. Mathias Gavand, de Marcelin et Mme Joseph Caboche, de Prince-Albert.

— Les cultivateurs, voyant que la culture du blé ne paie pas assez, sont à s'organiser pour établir une manufacture de beurre. Ni le capital ni le nombre de vaches ne fera défaut parait-il. Tant mieux. La culture mixte ne manque en aucun pays d'apporter aisance et abondance.

— M. Ferdinat Marcelin est descendu à l'hôpital la semain passée et l'on espère qu'il se relèvera de l'opération subie.

— On dit qu'au large un père de famille s'est servi dun trait de fer pour battre et abattre un enfant. Que l'on sache que la loi ne permet pas de fraper les animaux avec ces violons-las, à plus forte raison des êtres humains.

Une fois passe, et ça n'aurait pas dû passer. Une seconde fois ne passera pas disent les gens indignés d'une telle barbarie.

— Samedi dernier au village a eu lieu une belle réunion pour l'organisation d'une crèmerie. L'assemblée fut des plus intéressantes, et à en juger d'après l'enthousiasme qui existait, Marcelin sera doté avant longtemps d'une nouvelle industrie qui l'aidera à maintenir sa popularité.

M. Watson exposa l'avantage de l'entreprise. Paul Colbaux entretint l'auditoire sur la manière de se procurer des vaches laitières et Jos. Allard démontra en termes choisis les avantages pour nos cultivateurs d'avoir une crèmerie dans notre village et les désavantages d'expédier la crème aux endroits éloignés. Le Dr. Langlois prit en mémoire le nombre de vaches du district et demanda à l'auditoire de bien vouloir demander aux absents de faire savoir au secrétaire le nombre de vaches que l'on pourrait ajouter à la liste, afin de procéder sans plus de délais à l'organisation de la crèmerié. On fit distribuer aux intéressés un livret concernant l'industrie laitière t ceux qui désirent ce livret instructif peuvent se le procurer en le demandant au secrétaire.

— Si Marcelin se fait remarquer par l'origine de ses inventions, nous avons parmi nos cultivateurs des hommes d'initiative qui poussent notre population vers le progrès en orientant vers de nouveaux horizons l'esprit d'entreprise.

— Wm. Mattock a fait construire un silo sur sa ferme, et l'an dernier les résultats des soleils hachés furent des plus payants. L'automne dernier Wm. Lalonde et Arthur Bourgeault ont érigé un silo sur leurs fermes respectives et avec MM. Mattock ils se font un plaisir de démontrer à leurs amis les grands avantages qu'offre aujourd'hui l'industrie laitière.

J. B. D.

—:o:—

ST. ANTOINE, Sask.

Le 1er février, M. Edouard George, de St. Maurice, conduisait à l'autel Melle Léda Dubois, de St. Antoine. M. Jules George servait de témoin au marié et M. Ludger Dubois à la mariée. Melle J. Lavoie et M. Ernest Dubois assistaient comme fille et garçon d'honneur. L'orgue était tenu par Melle Rosa Dubois, soeur de la mariée. On chanta de beaux cantiques pendant la messe.

Au délicieux et copieux déjeuner qui ensuite fut servi chez le père de la mariée, on remarqua M. le Curé Ferland, M. l'abbé N. Poirier, curé de St. Maurice et un bon nombre de parents et d'amis. Après le déjeuner, l'heureux couple alla prendre le train à Redvers. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

—:o:—

MUTRIE, Sask.

Dimanche prochain, le 12 février 1922, il y aura partie de cartes à Mutrie. Entrée gratuite. Après les cartes, partie de tartes.

Notre bazar du 12 novembre dernier a été un succès. Nous tenons à remercier tous les généreux contributeurs dont la plus grande partie est de Montmartre. Le résultat du bazar a été $1,368.50.

Les candidates Melle B. Morin et Melle H. Bacon, ont été l'âme du bazar, puisqu'elles ont apporté la plus grande partie du revenu.

Merci aussi à Mme la présidente et Mme la vice-présidente, qui avec les aides quelles ont su s'adjoindre, ont assuré le succès du bazar, le premier de Mutrie.

Un magasin tout neuf attend un marchand. Si nous pouvions combiner les deux, marchand et forgeron, ce monsieur aurait un avenir assuré.

—:o:—

WILLOW BUNCH, Sask.

— La Société St. Jean-Baptiste tenait sa réunion annuelle le 22 janvier. Une centaine de ses membres étaient présents. M. G. Martin occupait le fauteuil de président et à sa droite, le secrétaire trésorier, M. M. A. Noël était à son poste.

Le secrétaire a lu un joli travail; le rapport financier de l'année qui vient de finir, a été accepté à l'unanimité ainsi que le rapport du travail exécuté durant l'année, présenté avec autant d'habileté par M. l'abbé Duchaine.

L'élection de quatre nouveaux directeurs a donné le résultat suivant: MM. Prudent Lapointe, L. Sylvestre, A. Balthazar, et Ernest Desrosiers.

La question de favoriser l'arrivée d'un cinéma dans notre petite ville a été discutée longuement et a été combattue avec un gros bon sens. Elle a donné l'occasion à plusieurs députés de notre parlement modèle de se révéler de véritables orateurs, ce qui fait que nous avons passé une après-midi très intéressante. Le cinéma, comme l'a dit un orateur, serait accepté et encouragé par notre société, si l'association possédait une machine et une fois par semaine ferait voir sur l'écran des vues historiques, géographiques et scientifiques avec explications appropriées sous forme de conférence. Ceux qui ont pris part à la discution sont: MM. G. Martin, F. X. Bellefleur, l'abbé Duchaine, L. Sylvestre, A. Balthazar, P. Lapointe, Dr. A. Godin, E. Desrosiers.

Le 29 janvier, durant l'après-midi, la direction réunissait ses membres pour procéder à l'élection d'un comité exécutif. La régie de la société St. Jean-Baptiste est constituée de la façon suivante pour l'année 1922:

Arsène Godin, M.D., président honoraire.
Léopold Sylvestre, président actif.
Georges Martin, vice-président.
François Lemieux, 2ème vice-président.
M. A. Noël, secrétaire-trésorier.
Adrien Brûlé, sergent d'armes.
Directeurs: A. Balthazar, E. Gagné, H. Beaulne, E. Desrosiers, P. H. Lavallée, M.D., Ernest Denizet.

Tout annonce que notre société fera du bon travail cette année, car les débuts sont brillants et l'enthousiasme semble régner non seulement dans la direction, mais chez tous les membres.

— La Chambre de commerce faisait ses élections ces jours derniers. Le résultat: président, J. F. Bellefleur; vice-président, Ernest Desrosiers; secrétaire-trésorier, J. A. Mathieu. Directeurs: P. Lapointe, A. Godin, F. X. Bellefleur, G. Bauffard, G. Martin, L. Sylvestre, P. H. Lavallée, T. Bonneau.

Cette institution continuera à faire beaucoup de bien dans notre paroisse en tant qu'on se mettra immédiatement à l'oeuvre et d'une façon soutenue. Nous comptons beaucoup sur l'activité, l'expérience et l'habileté des nouveaux élus pour donner le maximum de rendement que l'on attend d'elle.

— M. W. Lefrenière a construit dans notre village un joli petit local, où il se propose de fabriquer et réparer les harnais. Nous lui souhaitons bienvenue et bon succès.

— M. Tessier, un cordonnier émérite, vient de se fixer ici. Il fera certainement d'excellentes affaires parce que c'est une spécialité depuis longtemps réclamée dans la région.

— Les enfants de choeur tiennent trop grande place dans la vie paroissiale pour ne pas être l'objet d'une attention spéciale. Ils sont toujours en vue et, même aux heures les plus solennelles de nos offices, ils aident aux choses saintes et avec le prêtre, sont admis tout près de Dieu. Il est donc nécessaire qu'ils reçoivent une formation qui les mettent en état de devenir une véritable édification pour la terre et pour le ciel. Cela fait tant de bien à l'âme de voir autour de l'autel des enfants recueillis, priant, faisant leurs cérémonies avec foi et piété, traduisant dans leurs mouvements les sentiments religieux qui pénètrent leurs coeurs; ils tiennent la place des anges en ce service auguste des autels.

Nos enfants de choeur n'atteindront cet idéal qu'à la condition qu'ils soient bien pieux. Il leur faut un piété sérieuse, basée sur une foi très vive, qui fait qu'on accepte son emploi avec amour. La piété inspirera le respect se révélant dans une tenue très propre et très digne, dans une attention continuelle, dans une fidélité ponctuelle à accomplir avec les mêmes soins les plus petits détails comme les plus importantes cérémonies. Il n'y a rien de petit, disait M. Olier, dans tout ce qui touche au culte de nos autels. On doit avoir un maintien correct, car les cérémonies faites d'une façon gauche et maladroite, les génuflexions hâtives et mal équilibrées, les cierges et les flambeaux portés de travers, les regards distraits, les courses précipitées dans le choeur et la sacristie à la recherche des objets oubliés, etc., tout cela nuit au recueillement général, attriste le prêtre et édifie mal les fidèles.

Dans nos campagnes, il est souvent déplorable de voir que cette éducation est négligée. Est-ce que nous ne méritons pas d'être édifiés au même degré que les citoyens des grandes villes? Allons, veillons donc sur cette éducation si nécessaire dans nos paroisses.

—:o:—

DUCK LAKE, Sask.

Le 5 février, à la salle de l'école catholique, les membres de l'A. C. F. C. ont joué un vaudeville intitulé "Laccordeur." On ne s'est jamais si bien et tant amusé pour la somme modique de 25c, le prix d'entrée. Les actrices et les acteurs ont tous bien joué leurs rôles. Toutes nos félicitations. Nous voulons remercier Melle Laura Forestier et M. Jules Jaccard, qui se sont dévoués tout spécialement pour préparer cette pièce, et en plus se sont distingués sur le théâtre. Plusieurs dames de langue anglaise de cette ville ont assisté à la représentation et ont applaudi le chant et la musique exécuté dans les entre-actes. Elles ont aussi gracieusement offert de jouer un vaudeville en langue anglaise, d'ici à la fin du mois, offre qui a été acceptée avec grand empressement par les directeurs de notre cercle. Nous voulons aussi remercier les visiteurs du cercle de l'A. C. F. C. de Carlton d'avoir rehaussé la soirée par leur présence.

Après la représentation, partie de cartes et autres jeux.

— Lundi soir, à l'hôtel-de-ville, assemblée du conseil municipal. Encore une fois, beaucoup de fumée et peu de feu. Il semble que quelques-uns de nos conseillers sont trop empressés de faire connaitre au public leurs connaissances étendues en droits municipaux, et pas assez intéressés quand il s'agit de questions importantes. On pourrait résumer la réunion comme suit:

1. — Plusieurs questions entamées, discutées à l'infini, aucune décision prise.

2. — D'autres résolutions passées, approuvées et ensuite remises sur le tapis.

3. — Pas d'observance des usages parlementaire dans les discussions.

4. — Projets pour économiser des sous. Mis au vote avec l'heureux résultat de 3 pour et 4 contre.

5. — Sommeil paisible de quelques-uns et ronflements sonores de quelques autres des curieux, venus pour s'amuser et critiquer.

— Notre sleigh motrice, inventée ici, vient de paraitre sur nos rues pour la première fois. Il n'est pas permis de trop en dire dès maintenant. Tout de même nous pouvons vous donner les faibles renseignements suivants: Le moteur est de 10 forces; la vitesse, 15 milles à l'heure; le tonneau n'a pas l'élégance de nos limousines modernes et l'odeur projetée par l'engin n'a pas la puissance ni les qualités odoriférantes de celle du Ford.

— M. R. Bonnet a loué sa boutique de forge à M. Bichon, de Howell. Ce dernier entrera en possession le 1er mars.

— Mme Isidore Grandippy est maintenant complètement rétablie de son accident.

— M. William Paul est en villégiature à Prince-Albert et sera de retour pour reprendre ses fonctions dans un mois.

Benoit XV et les Missions

M. l'abbé Clovis Rondeau, du Séminaire canadien-français des Missions Etrangères, ancien curé de Saint-Victor, Sask., a donné au Devoir l'article suivant, dans lequel il évoque très heureusement l'oeuvre accomplie pour les missions par le Souverain Pontife défunt.

Benoit XV a été la figure dominante du monde toute la durée de la guerre et depuis lors; mais, à mon sens, ce n'est pas son titre de pacificateur des peuples qui s'imposera le plus à l'attention et à l'admiration des siècles futurs. Non, la plus belle auréole qui ceindra son front, le plus beau titre de gloire que l'avenir lui décernera sera celui de pape des missions. Il est impossible pour le présent d'apprécier à son juste mérite la portée de son oeuvre apostolique. Son règne est trop près de nous et l'histoire consciencieuse nécessite le recul des âges. Toutefois il est bon de dire que Benoit XV aura imprimé aux missions un essor merveilleux et qui n'est pas près de s'arrêter: il leur aura imprimé le mouvement même de la pierre lancée dans l'eau et qui se répercute en ondes indéfinies.

Un des plus beaux monuments élevés à la gloire du pontife et à celle des missions, c'est certes la lettre "Maximum illud" adressée au monde catholique le 30 novembre 1919. Cette lettre, outre qu'elle contient des aperçus brillants sur l'oeuvre accomplie par l'Eglise au cours des siècles, servira de règle pour les missions présentes et futures.

Le pontife commence par rappeler la fidélité de l'Eglise aux ordres de son Fondateur de prêcher l'Evangile à toute créature. Il passe en revue les travaux apostoliques des missionnaires sur les divers continents. Comment se fait-il qu'après tant d'efforts, tant de zèle et tant de courage dépensés, on a encore devant soi le spectacle attristant d'un si grand nombre d'hommes gisant dans les ténèbres du paganisme, puisque d'après une évaluation récente, leur nombre s'élève à près d'un milliard?

Pris par la grande pitié du monde infidèle, le Saint Père indique au peuple chrétien les moyens de venir à son secours. Il dit à tous leurs devoirs: devoirs des directeurs de missions, devoirs des missionnaires, devoirs des fidèles.

Nous avons l'intime conviction que la parole du pontife a été d'un chaud réconfort, d'un puissant encouragement à ceux qui ont tout sacrifié pour le salut des infidèles.

Pour notre part, voyons si nous avons été fidèles à l'accomplissement de nos devoirs à l'endroit des missions. "Il importe, dit Benoit XV, que les fidèles se rendent compte du devoir sacré qui leur incombe d'aider les missions chez les païens, car Dieu "a fait une loi à chacun de s'intéresser à son semblable," (Eccl. XVII, 2) et ce devoir se fait d'autant plus impérieux que le prochain se trouve dans une plus grande détresse. Or est-il des hommes méritant davantage la charité de leurs frères que les infidèles, que l'ignorance de Dieu voue au déchaînement aveugle des passions et tient enchaînés dans le plus odieux des esclavages, celui du démon?" Et ici, il note trois manières d'aller au secours des missions: la prière, les vocations, l'aumône.

Qui n'est pas capable de donner l'objet de la première demande? Toute activité, dit le pontife, déployée par le missionnaire resterait stérile et vaine si la grâce de Dieu ne venait la féconder." En effet impossible de rien produire sans la grâce de Dieu et la grâce s'obtient par la prière. S. Paul n'a-t-il pas dit en confirmation de cette vérité: "J'ai planté, Apollon a arosé, mais c'est Dieu qui a donné la croissance." Et Moïse priant les bras levés au sommet de la montagne n'était-il pas plus puissant que tout Israël combattant dans la plaine? "De même, reprend le pontife, pendant que les ouvriers évangéliques arrosent de leurs sueurs la vigne du Seigneur, les chrétiens doivent leur assurer le réconfort de leurs ferventes prières." Et ici le Saint-Père recommande instamment à tous les fidèles sans exception de s'affilier à l'oeuvre de l'Apostolat de la prière et de collaborer ainsi, "sinon de fait au moins de coeur" à l'oeuvre si belle des missions.

Le second appel du pontife s'adresse aux chefs des fidèles, aux évêques du monde catholique. "Depuis longtemps, dit-il, la crise se faisait sentir, la guerre est venue la rendre plus aiguë que jamais, de sorte qu'en bien des endroits le champ du Maître manque d'ouvriers." Et il leur enjoint de veiller avec un soin jaloux sur les germes de vocation apostolique. Il leur recommande de ne se laisser influencer ni par tel prétendu bien à assurer ni par aucun calcul humain, les assurant que, pour un prêtre donné aux missions, Dieu saura susciter plusieurs ouvriers évangéliques dans leur propre diocèse.

On peut dire sans crainte que l'appel du pontife a été entendu. La France, après le terrible choc de la guerre, semble vouloir se ressaisir. L'union du clergé en faveur des missions s'établit en maints endroits. Le séminaire des Missions Etrangères de Paris, sous la direction sage et expérimentée du distingué prélat qu'est Mgr de Guébriant, ne saurait manquer de voir d'heureux jours. L'Espagne n'est pas restée sourde à l'appel de Benoît XV et elle a voulu prendre sa place sur le front des missions. L'an dernier le cardinal Beulloch fondait à Burgos, sa ville archiépiscopale un séminaire des missions étrangères. Au premier anniversaire de cette fondation s'est tenu un congrès des missions auquel ont assisté des évêques et des prêtres venant de toutes les parties de l'Espagne. Or, ce congrès a été une oeuvre de propagande missionnaire qui a eu sa répercussion non seulement en Espagne, mais encore dans l'Amérique espagnole.

Depuis longtemps la terre de saint François Xavier n'avait pas été témoin de pareil événement. Au cours de ce congrès, il fut décidé d'organiser dans chaque diocèse l'union missionnaire du clergé. Les grandes oeuvres de la Propagation de la foi, de la Sainte-Enfance ont été réorganisées sur des bases nouvelles. Ce pays va voir revivre l'esprit missionnaire des anciens jours, alors qu'aux 16e et 17e siècles ses fils allaient porter l'Evangile aux Indes, au Japon et en Amérique latine.

En 1916 était fondée en Irlande une société des missions étrangères par l'université ecclésiastique de Maynooth. Or elle a envoyé à date vingt-sept missionnaires en Chine, (à Hong-Kong). Le 8 septembre dernier, onze nouveaux prêtres s'embarquaient pour leur terre d'élection. La jeune société, dit un rapport récent, suscite autour d'elle un grand enthousiasme, de nombreuses vocations et de généreuses offrandes. Nul doute qu'avec l'ère de paix qui s'annonce, le nombre des missionnaires irlandais s'accroîtra rapidement.

L'Amérique aussi a entendu l'appel du pape des missions. Tous connaissent le séminaire américain de Maryknoll, et tous ont eu l'occasion d'apprécier à leur mérite les efforts et le zèle déployés par M. l'abbé Fraser à Almonte, Ontario. Dans sa lettre si sympathique adressée à l'épiscopat canadien-français, le cardinal Van Rossum en fait mention. "Déjà, dit-il, dans l'Ontario septentrional, on a formé ce qu'on peut dire la première avant-garde du corps missionnaire canadien, et des prémices de ces labeurs, il est permis d'augurer déjà quelle abondance de fruits célestes la divine Providence tient de réserve pour le séminaire des missions étrangères qui doit être établi à Montréal."

NN. SS. les archevêques et évêques de la province de Québec n'ont pas, certes, attendu ce jour pour favoriser les vocations apostoliques, et ils sont nombreux les apôtres qui, à leur voix, sont allés renforcer les cadres d'instituts étrangers travaillant en terre infidèle. Mais à l'appel du pape, ils ont pensé qu'ils devaient faire plus et mieux. C'est pourquoi a leur réunion du mois de février 1921, ils ont décrété la fondation à Montréal d'un séminaire des missions étrangères. Ce geste, outre qu'il est tout à l'honneur de notre épiscopat, ajoutera un nouveau fleuron à la couronne du pontife défunt. On fonde, et à juste titre, beaucoup d'espérances sur cette récente fondation. Les circonstances sont telles qu'on envisage la probabilité d'une douzaine de vocations pour le mois de septembre prochain. Gloire donc au promoteur et aux fondateurs de l'oeuvre, honneur à ces vaillants jeunes gens, l'espoir des moissons futures, "spes messis in semine."

La troisième recommandation de N. S. Père le pape s'adresse à tous les catholiques du monde entier. "Il faut aux missions des ressources, des ressources considérables, aujourd'hui surtout qu'elles ont à faire face à des besoins infiniment accrus du fait de la guerre, qui a tout ruiné et détruit, écoles, hôpitaux, hospices et autres dispensaires gratuits. Nous demandons donc à tous de se montrer aussi généreux que leur permettent leurs ressources. "Si quelqu'un, pourvu des biens de ce monde, ferme son coeur à son frère qu'il voit dans le besoin, comment est-il possible que l'amour de Dieu demeure en lui? (I Joan. III, 17.)" Et d'ailleurs pourquoi les catholiques ne feraient-ils pas autant que leurs frères, les protestants.

Est-ce que Dieu n'a pas mis dans leur coeur autant de générosité et de charité pour leurs frères? Nous connaissons tous la rondeur du budget protestant au service des missions, est-ce que le missionnaire catholique va être obligé de se contenter toujours des miettes qui tombent de la table? Non, continue le pontife, alors que d'autres disposent de ressources immenses pour la propagation de l'erreur, l'univers catholique ne permettra pas, Nous en avons l'espoir, que ceux des nôtres qui sèment la vérité aient à se débattre avec la détresse. Et ici Sa Sainteté place parmi les oeuvres à encourager celle de la Propagation de la Foi et celle de la Sainte-Enfance. La première existe depuis de nombreuses années au Canada; réorganisée, elle devra rendre beaucoup pour les missions. L'oeuvre de la Sainte Enfance a ce double avantage, qu'elle assure aux enfants infidèles en danger de mort le bienfait du baptême et qu'elle permet de faire comprendre de bonne heure à nos enfants le prix du don de la foi et le sens de la solidarité chrétienne.

Du clergé catholique le Saint-Père réclamait une association. Elle existe déjà, elle a pour titre: "L'Union du clergé en faveur des missions" Fondée récemment en Italie, elle s'est étendue à grand nombre de pays et elle a été enrichie de nombreuses indulgences pontificales. Elle a pour but de susciter au sein du peuple, par l'intermédiaire du clergé, un plus vif intérêt pour l'apostolat catholique en pays infidèle et d'obtenir ainsi une coopération plus générale et plus efficace aux oeuvres des missions. Peuvent en faire partie tous les prêtres, tous les séminaristes, étudiants en théologie; ils n'ont d'autre obligation que celle de payer annuellement une contribution et de favoriser de toutes leurs forces la cause de la Propagation de la Foi. Son Eminence le cardinal Bégin vient d'en être nommé par la Sacrée Congrégation de la Propagande président général pour tout le Canada. Il a manifesté récemment son désir de la voir établie au sein de tous les diocèses du pays. Ce qui ne saurait tarder de se faire.

Après avoir indiqué les moyens de pourvoir au salut de tant de païens, après avoir pressé tous et chacun de s'intéresser à la cause des missions, le Saint-Père poursuit: "Et maintenant si tous accomplissent leur devoir comme ils le doivent, les missionnaires dans les pays étrangers et les fidèles dans leur patrie, Nous avons la ferme espérance de voir les missions se relever sans tarder des blessures et des ruines immenses accumulées par la guerre. Il Nous semble entendre. Nous aussi, à cette heure, l'ordre du Maître à Pierre: "Avance en pleine mer" (Luc, V, 4) et il Nous met au coeur le désir ardent de pouvoir jeter dans ses bras les âmes innombrables qui, de nos jours, vivent encore dans le paganisme."

Cet appel du Maître, *Duc in altum*, il a dû retentir aux oreilles du pontife quelque soir peut-être qu'il se sentait plus près de Dieu et qu'il percevait nettement les plaintes et les sanglots qui montaient de toutes les terres d'infidélité. Le désert se plaint, il pleure, dit l'Arabe dans sa langue naïve, car il voudrait être une prairie. C'est pour aller au secours de tant d'âmes assoiffées de vérité et de justice que Benoit XV a écrit cette lettre apostolique qui sera le phare lumineux éclairant la marche des générations présentes et futures.

Disons en terminant qu'il a mis en branle les initiatives les plus diverses et de tous les points de l'Europe et de l'Amérique les peuples s'en vont prendre leur place vers les rives d'erreur. Benoit XV ne verra pas les fruits de sa parole; il ne verra pas les apôtres revenir les bras chargés de riches moissons: non, Benoit XV n'est plus, ses yeux sont à jamais fermés mais son oeuvre vit et produira indéfiniment des fruits de salut.

Clovis RONDEAU,

Prêtre du séminaire des Missions Etrangères.

:o:

L'Ouest et la question des transports

Les trois provinces des prairies ont beaucoup d'intérêts communs et commencent à faire déjà bloc à part dans la Confédération. Elles soutiennent le même parti fédéral, appuient les mêmes théories et leurs délégués se réunissent quelquefois pour discuter en commun les questions qui les intéressent au même degré. Il n'y a pas longtemps, elles adoptaient d'un commun accord les mêmes livres de classe pour toutes les écoles publiques et les trois parlements provinciaux s'entendaient pour sanctionner la mesure. Aujourd'hui, elles se réunissent encore par l'intermédiaire de représentants pour discuter quatre grands problèmes de la politique fédérale: le tarif, les taux de transport par fret, les ressources naturelles et l'immigration. Elles veulent présenter au gouvernement libéral la même solution, mettre toutes leurs forces en commun pour exiger, lorsque le temps sera venu, qu'il leur donne ce qu'elles veulent.

De toutes ces questions qui intéressent le pays; une intéresse plus particulièrement l'Ouest: la question du transport. Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta produisent en grandes quantités, pour l'exportation, le blé et toutes les céréales. Il faut envoyer ces céréales chez les nations étrangères. Mais comme les provinces sont éloignées de l'océan, isolées au milieu des terres, elles ont à payer très cher pour le transport. Et depuis le mois d'août 1914, les augmentations des barèmes de chemins de fer se chiffrent dans les environs de 60 pour cent. La commission ferroviaire les a décidés pour permettre aux chemins de fer nationaux et au *C. P. R.* de boucler leur budget annuel et de continuer leurs opérations. Cependant, cette dépense annuelle grève fortement les revenus des progressistes. Les calculs les plus justes établissent que ce 60 pour cent d'augmentation a coûté en 1921 aux cultivateurs de l'Ouest une somme de $17,000,000. Et si l'on met en ligne de compte les dépenses d'exportation de l'orge, de l'avoine et de toutes les céréales, on peut arriver à un grand total de $25,000,000 que les agriculteurs des prairies ont eu à payer de plus qu'en 1914 pour une même quantité de grain.

Cette somme est considérable; et les agriculteurs qui passent, cette année une période de dépression et de crise commerciale, qui crient à l'aide à toutes les banques et à tous les gouvernements, paraissent décidés de forcer le gouvernement fédéral à leur obtenir une baisse des taux de transport. Réunis en conférence à Winnipeg, ils ont envoyé une résolution à M. King, où ils demandent au premier ministre et à son cabinet de les aider à obtenir cette baisse. La commission des chemins de fer, à laquelle ils soumettent leurs doléances depuis deux ou trois ans, ne veut pas les écouter, parce que, si elle réduit les taux de transport, le déficit des chemins de fer de l'Etat sera plus considérable. Aussi les agriculteurs de l'Ouest veulent-ils passer sur le dos de la commission et lancer un appel direct au gouvernement du pays, qui a donné juridiction à la commission. Ils soumettront probablement leur demande au parlement, par motion, si M. King ne leur accorde pas ce qu'ils veulent tout de suite. Enfin, ils ont l'intention d'exercer toute la pression suffisante pour obtenir ce qu'ils veulent.

Voici la manière dont ils vont s'y prendre. La loi des mesures de guerre du gouvernement Borden donnait à la commission des chemins de fer le pouvoir de fixer les taux de transport pendant un certain temps. Ce terme expirait légalement en 1919; mais il a encore été prolongé de trois ans à cette époque, de sorte qu'il doit se terminer cette année. La commission n'aura plus droit de fixer les taux comme par le passé, à moins que le parlement ne lui accorde encore une fois des pouvoirs pour une autre époque. Cependant, à partir du moment où la juridiction de la commission expire, les chemins de fer, pour leurs taux de transport, retombent sous l'empire d'une entente connue sous le nom de *Crow's Nest Pass agreement*. Cette entente, si elle était mise en vigueur, amènerait du jour au lendemain une baisse considérable et, pour cette raison, ferait tout à fait l'affaire des gens de l'Ouest. Aussi ne parlent-ils, de ce temps-ci que de cette fameuse entente de la *Crow's Nest Pass*, veulent-ils intimer au parti libéral l'ordre d'y revenir. Ils ne peuvent trouver de meilleure occasion puisque la commission des chemins de fer en est à sa dernière année de juridiction et qu'il faudra évidemment soulever la question de la lui continuer, ou de l'abandonner à un autre corps quelconque. En intervenant au bon moment, les progressistes espèrent remporter leur point.

On ignore encore ce que les députés de l'Ouest ont l'intention de faire pour donner satisfaction à leurs électeurs. Mais la situation n'en est pas moins embarrassante pour le gouvernement de même que pour le pays. Ordinairement les compagnies privées vendent le coût de leur service assez cher pour que leur budget ne se boucle pas par un déficit. Mais les chemins de fer nationaux appartiennent à l'Etat et l'Etat n'admet pas ce principe. Il laisse accumuler des déficits que le pays tout entier, c'est-à-dire tous les contribuables, doit acquitter lorsqu'une partie seulement a contracté la dette et s'est servie de cette utilité publique.

Il ne faut pas aller trop loin dans cette direction. Si le cabinet fédéral consent à une diminution des taux du transport, les progressistes s'en trouveront mieux, mais le budget des chemins s'en trouvera un peu plus mal. Et M. Fielding, le ministre des finances, devra verser les sommes additionnelles nécessaires pour payer les créanciers. Alors l'est et l'ouest du pays aideront directement les gens du centre à continuer leur commerce d'exportation.

Les organes progressistes qui mettent à l'avant ces réclamations soutiennent qu'une baisse du coût du transport constituerait, pour le commerce canadien en général le stimulant le plus énergique et que l'abondance des produits transportés compenserait en revenus les pertes causées par la baisse. C'est un argument qui a sans doute sa valeur, mais dont il est difficile de connaître la justesse autrement qu'à l'expérience. On l'a maintes fois invoqué devant la commission des chemins de fer, qui n'a pas voulu le vérifier dans la pratique. Cependant il paraît à première vue que pendant la crise économique présente le commerce ne pourrait se relever du fait qu'il y avait des taux de transport. L'expérience devrait s'étendre sur de longues années, pendant lesquelles les déficits de nos chemins de fer pourraient facilement se rendre à cent millions. Car si les progressistes ne paient plus le $25,000,000 qu'ils ont été obligés de débourser en sus des frais d'avant-guerre quelqu'un devra le payer et ce sera le contribuable canadien, le trésor fédéral.

Aussi on se demande avec une grande curiosité, à Ottawa quelle attitude va prendre le gouvernement fédéral et quelle décision, si les députés progressistes conduits par M. Crerar arrivent à Ottawa, en mars avec la détermination d'en revenir à l'entente de Crow's Pass. C'est un autre des problèmes les plus pressants de la politique d'aujourd'hui, dont le nombre devient à la fin angoissant pour notre jeune premier ministre, plein de bonnes intentions. Mais du moment où les progressistes s'apercevront que les libéraux ont beaucoup besoin de leur appui, leurs exigences deviendront de plus en plus grandes.

(Le Devoir).

Léo-Paul Desrosiers.

:o:

L'alliance anglo-française

Dans un important article, publié par le "Daily-News", le général anglais Maurice estime qu'une alliance entre la France et l'Angleterre est nécessaire, puis il poursuit:

"En premier lieu le traité devrait exiger de ses signataires une réduction des armements sur terre, comme il a été fait à Washington pour les armements navals. Mais, de même que l'accord de Washington nous laisse la supériorité sur mer, il n'y a aucune raison d'empêcher la France de demeurer la première puissance militaire de l'Europe.

"En second lieu, le traité devrait comporter l'engagement de porter secours à la puissance attaquée, en cas d'agression.

"Les moyens d'action devraient, à cet effet, être mis par les signataires eux-mêmes à la disposition de la Société des nations.

"Enfin, les engagements seraient limités à l'Europe pour les signataires européens, et à l'Amérique pour les signataires américains."

:o:

Le cabinet Italien démissionne

ROME — Le gouvernement italien du premier ministre Bonomi a décidé de démissionner. On s'attend à ce que la politique intérieure et extérieure du ministère soit attaquée à l'ouverture du parlement. Les avis sont partagés au sujet de l'attitude à observer avec le vatican et le gouvernement est blâmé par certains de ce que l'Italie ait été laissée de côté dans le pacte de paix à la conférence de Washington.

:o:

Stewart se présenterait dans Jacques Cartier

MONTREAL — D. A. Lafortune, député fédéral de Jacques Cartier, a écrit au premier ministre, lui offrant de démissionner afin de procurer un siège à l'hon. Charles Stewart, ministre de l'intérieur.

La décision de M. Lafortune vient immédiatement après la rumeur qu'il est sur les rangs pour succéder à M. Boyer au Sénat.

:o:

Un couple indésirable

PARIS — Quand M. Caillaux et sa femme se rendent dans une de ces villes dont le séjour ne leur est pas interdit, la prudence leur conseillerait de passer inaperçus. Mais le couple est essentiellement ostentatoire.

Récemment, le ménage était à Sens, banquetant à l'hôtel avec des politiciens. Un client de la maison interpella l'hôtelier et lui donna à choisir entre la clientèle de Caillaux et la sienne.

On affirme que M. Caillaux a été obligé de déguerpir, comme il avait déjà dû le faire l'an dernier, à Arcachon, sur la sommation d'un grand constructeur parisien, client du même hôtel.

:o:

SWIFT CURRENT — Les commissaires d'école et officiers municipaux réunis en convention proposent une réduction des appointements des instituteurs d'après l'échelle suivante: deux ans de "high school" et cours normal réduit, $800 à $1,000; diplôme de 2e classe et formation d'école normale, $900 à $1,200; diplôme de 1e classe et formation d'école normale $1,050 à $1,300.

Le record mondial de la production laitière

Dekal Plus Segis Dixie, une vache laitière de race Holstein, appartenant à M. Donat Raymond, propriétaire de l'hôtel Queen, de Montréal, et de la grande ferme laitière Raymondale, de Vaudreuil, a établi en 1921 le record mondial du rendement laitier en produisant, pendant la période de 365 jours consécutifs, 32,668 livres de lait qui donna en retour 1,438.98 livres de beurre. Cette vache remarquable, issue de Sir Regis Dixie et de Pietertgé Plus, s'est ainsi mise au premier rang du troupeau de 125 Holsteins de la ferme Raymondale.

Raphaella Johanna Aaggie 3rd, qui détenait le record de rendement avant elle, avait produit 30,637.2 livres de lait et 1,033.4 livres de beurre en un an. Une autre Holstein célèbre — Aaggie Acme of Riverside 2nd, avait auparavant produit pendant une période correspondante, 24,690 livres de lait et 1,331.77 livres de beurre.

La Holstein de M. Donat Raymond bat conséquemment le record de la production du lait par 200 livres et le record de la production du beurre par 107 livres.

Dekal a produit en janvier 1921, 3,600.5 livres de lait et 124.81 livres de gras de beurre et, en mai 2,292.5 livres de lait, dont 123 livres de gras de beurre.

Pendant le concours, qui était sous les auspices du gouvernement provincial, M. Raymond s'est rangé au premier rang dès le début, gagnant une médaille d'argent et un diplôme dans la classe des propriétaires non professionnels de fermes laitières. Il enregistra 99.10 points sur 100. La ferme des messieurs de Saint-Sulpice, à Oka, sa plus forte concurrente, obtint 97.72 points sur 100.

:o:

CALGARY — La première victime de l'influenza à Calgary est Arthur W. Reid, de Montréal, mort à l'Hôpital Général.

MONTREAL — Les Fermiers-Unis de la province de Québec ont décidé de ne pas se mêler de politique pour ce qui touche à la loi des liqueurs.

On engageait vivement un célibataire à épouser une jeune fille bas-bleu.

"C'est, lui disait-on, une nature d'élite, elle sera femme de lettres.

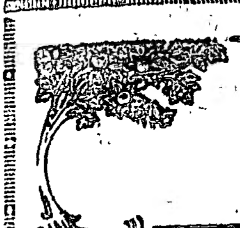
— Oh! dit le futur, j'aimerais mieux qu'elle fût femme de ménage.

— Elle fait très bien les vers!

— J'aime mieux qu'elle les rince.

— Mais, monsieur, c'est une femme qui ira à la postérité!

— J'aime mieux qu'elle aille au marché."



EN FAMILLE



Le français au foyer

Parce que nous habitons une province où la majorité est anglo-saxonne, plusieurs des nôtres semblent s'exagérer l'importance de pratiquer la langue anglaise.

Le souci de bien parler l'idiome de nos voisins dans les relations commerciales et autres tend à développer cette coutume qui introduit l'anglais jusqu'au foyer domestique et lui donne un prestige immérité dans le sanctuaire familial.

Que de fois n'entendons-nous pas des parents canadiens-français adresser la parole à leurs enfants en anglais! Question de leur apprendre à le parler, dira-t-on. Ce serait là une raison si le but poursuivi ne pouvait être atteint sans cela.

Mais pourquoi tant se soucier de la connaissance d'une langue qui s'apprend sur la rue et un peu partout? L'ambiance et l'école ne sont-elles pas amplement suffisantes pour assurer aux nôtres la connaissance de l'idiome anglo-saxon?

Oh! comme on y regarderait à deux fois si l'on pouvait se rendre compte au début du mal national que peut causer une pareille habitude.

Tout paraît rester normal quand la manie ne fait que commencer. Mais les mauvais résultats ne tardent pas à paraître sitôt que l'habitude s'accentue. L'éducation française se fait d'une façon nonchalante et l'anglification du langage produit l'anglification de la mentalité.

On parle anglais entre frères et soeurs et entre amis; on le parle au salon, sur la rue, au téléphone, au magasin et partout où l'on se rencontre. On croit trouver une certaine distinction à parler une langue qui n'est pas la nôtre et quand les circonstances obligent à parler français, il manque une foule de mots qu'on se voit obligé d'emprunter à l'anglais.

La langue de Shakespeare finit par paraître plus riche que la nôtre et la préférence de l'anglais devient un fait accompli. Ainsi, nous contribuons nous mêmes à amoindrir notre force nationale en relâchant ce lien puissant qui nous a gardés unis dans le passé.

N'allons donc pas, dans l'espoir mesquin d'un avantage douteux, risquer de diminuer le plus précieux de nos biens après la religion du Christ. Parlons le français partout où il nous est possible de le parler et surtout au foyer. Organisons notre vie à la française. Si nous achetons un livre, si nous nous procurons une revue, si nous montons un bibliothèque familiale, que le français ne soit jamais négligé.

De cette façon, nous connaitrons notre langue de mieux en mieux, nous l'aimerons de plus en plus et malgré les voisinages, nous resterons français par le coeur, par l'esprit et par les habitudes. Et s'il nous faut de l'anglais au comptoir ou à l'atelier, n'ayons crainte, les occasions de l'apprendre ne sauraient nous manquer.

——:o:——

Je vais à la mort comme à la Table Sainte.

Mourir, c'est aller à Dieu! c'est aller au Père!

Voici une lettre qu'une jeune chrétienne écrivait au prêtre qui lui avait fait faire sa première communion:

"Monsieur l'abbé, je suis à Paris depuis quelque temps, pour faire un dernier essai de guérison; mais, Dieu merci, il est trop tard. Je suis condamnée à court délai par les Facultés de Lyon et de Paris, et j'attends ici la mort avec la même joie, la même foi et tous les sentiments que j'éprouvais à la veille de ma première communion.

"Je demande à Dieu la grâce d'aller fêter la Noël en purgatoire. Enfin, je vais à la mort comme à la table sainte. Le bon Dieu me gâte: il me prend quand la vie me devient triste et difficile. Je dois cela, sans doute, à ma chère communion, qui est restée le point lumineux de ma vie. Vous comprenez pourquoi, cher Monsieur l'abbé, je viens vous demander de venir me donner la dernière des bénédictions dans cette chère église de C.... où je reviens avec joie dormir, auprès des chers miens, mon long sommeil de morte. Vous recevrez une dépêche, quand j'aurai eu le bonheur d'être appelée à Dieu. Oui, à Dieu, cher Monsieur l'abbé! Je compte sur vous pour cette grande circonstance de ma vie, et je vous renouvelle mes sentiments bien religieusement affectueux."

La dépêche a été reçue, la bénédiction donnée, et le corps de cette admirable chrétienne qui avait si bien compris la mort, repose dans le cimetière d'une petite paroisse du canton de Vinay dans l'Isère.

——:o:——

Petits conseils

— Quand vous piquez à la machine, si votre fil "casse," frottez le pourtour de la bobine avec un morceau de savon. Cette précaution prise, il ne se rompra plus.

— Avant de porter des gants pour la première fois, vous aurez tout avantage à les assouplir en les exposant à la flamme douce d'une cheminée.

L'Etranger

Légende Canadienne

Il y avait autrefois un nommé Latulipe qui avait une fille dont il était fou; en effet, c'était une jolie brune que Rose Latulipe; mais elle n'était pas sans défaut et pas mal étourdie.

Elle avait un amoureux nommé Gabriel Lepard, qu'elle aimait comme la prunelle de ses yeux; cependant quand d'autres l'accostaient, on dit qu'elle lui en faisait passer. Elle aimait beaucoup les divertissements si bien qu'un jour de mardi-gras, il y avait plus de cinquante personnes assemblées chez Latulipe; et Rose contre son ordinaire, quoique coquette, avait tenu toute la soirée fidèle compagnie à son prétendu; c'était assez naturel: ils devaient se marier à Pâques suivant. Il pouvait être onze heures du soir, lorsque tout à coup, au milieu d'un cotillon, on entendit une voiture s'arrêter devant la porte. Plusieurs personnes coururent aux fenêtres, et frappant avec leurs poings sur les chassis, en dégagèrent la neige collée en dehors afin de voir le nouvel arrivé, car il faisait bien mauvais. — Certes! cria quelqu'un, c'est un gros; comptes-tu Jean, quel beau cheval noir; comme les yeux lui flambent; on dirait, le diable m'emporte, qu'il va grimper sur la maison. — Pendant ce discours, le monsieur était entré et avait demandé au maître de la maison de se divertir un peu. "C'est trop d'honneur nous faire, avait dit Latulipe, dégrayez-vous, s'il vous plaît: Nous allons faire dételer votre cheval." L'étranger s'y refusa absolument, sous prétexte qu'il ne resterait qu'une demi-heure, étant très pressé. Il ôta cependant un superbe capot de chat sauvage, et parut habillé en velours noir et galonné sur tous les sens. Il garda ses gants dans ses mains, et demanda le permission de garder aussi son casque, se plaignant du mal de tête. — Monsieur prendrait bien un coup d'eau-de-vie, dit Latulipe en lui présentant un verre. L'inconnu fit une grimace infernale en l'avalant; car Latulipe, ayant manqué de bouteilles, avait vidé l'eau bénite de celle qu'il tenait à la main, et l'avait remplie de cette liqueur. C'était bien mal au moins. — Il était beau cet étranger, si ce n'est qu'il était très brun et avait quelque chose de sournois dans les yeux. Il s'avança vers Rose, lui prit les deux mains et lui dit: "J'espère, ma belle demoiselle, que vous serez à moi ce soir et que nous danserons toujours ensemble."

— Certainement, dit Rose à demi-voix et en jetant un coup d'oeil timide sur le pauvre Lepard, qui se mordit les lèvres à en faire sortir le sang.

L'inconnu n'abandonna pas Rose du reste de la soirée, en sorte que le pauvre Gabriel, renfrogné dans un coin, ne paraissait pas manger son avoine de trop bon appétit.

Dans un petit cabinet qui donnait sur la chambre de bal était une vieille et sainte femme qui, assise sur un coffre, au pied d'un lit, priait avec ferveur; d'une main elle tenait un chapelet, et de l'autre se frappait fréquemment la poitrine. Elle s'arrêta tout à coup, et fit signe à Rose quelle voulait lui parler.

— Ecoute, ma fille, lui dit-elle; c'est bien mal à toi d'abandonner ce bon Gabriel, ton fiancé, pour ce monsieur. Il y a quelque chose qui ne va pas bien; car chaque fois que je prononce les saints noms de Jésus et de Marie, il jette sur moi des regards de fureur. Vois comme il vient de nous regarder avec des yeux enflammés de colère.

— Allons, tantante, dit Rose, roulez votre chapelet, et laissez des gens du monde s'amuser.

— Que vous a dit cette vieille radoteuse? dit l'étranger.

— Bah! dit Rose, vous savez que les anciennes prêchent toujours les jeunes.

Minuit sonna et le maître du logis voulut alors faire cesser la danse, observant qu'il était peu convenable de danser sur le mercredi des cendres.

— Encore une petite danse, dit l'étranger.

— Oh! oui, mon cher père, dit Rose; et la danse continua.

— Vous m'avez promis, belle Rose, dit l'inconnu, d'être à moi toute la veillée; pourquoi ne seriez-vous pas à moi pour toujours?

— Finissez donc, monsieur, ce n'est pas bien à vous de vous moquer d'une pauvre fille d'habitant comme moi, répliqua Rose.

— Je vous jure, dit l'étranger, que rien n'est plus sérieux que ce que je vous propose; dites oui seulement, et rien ne pourra nous séparer à l'avenir.

— Mais, monsieur!... et elle jeta un coup d'oeil sur le malheureux Lepard.

— J'entends, dit l'étranger d'un air hautain, vous aimez ce Gabriel? ainsi n'en parlons plus.

— Oh! oui... je l'aime... je l'ai aimé... mais tenez, vous autres gros messieurs, vous êtes si galants, que je ne puis m'y fier.

— Quoi! belle Rose, vous me croiriez capable de vous tromper? s'écria l'inconnu. Je vous jure par ce que j'ai de plus sacré... par...

— Oh! non, ne jurez pas; je vous crois, dit la pauvre fille; mais mon père n'y consentira peut-être pas.

— Votre père, dit l'étranger avec un sourire amer; dites que vous êtes à moi et je me charge du reste.

— Eh bien! oui, répondit-elle.

— Donnez-moi votre main, dit-il, comme sceau de votre promesse.

L'infortunée Rose lui présenta la main, qu'elle retira aussitôt en poussant un petit cri de douleur; car elle s'était senti piquer; elle devint pâle comme une morte et, prétendant un mal subit, elle abandonna la danse. Deux jeunes maquignons rentraient dans cet instant, d'un air effaré, et prenant Latulipe à part, ils lui dirent:

— Nous venons de dehors examiner le cheval de ce monsieur; croiriez-vous que toute la neige est fondue autour de lui, et que ses pieds portent sur la terre?

Latulipe vérifia ce rapport et parut d'autant plus saisi d'épouvante qu'ayant remarqué tout à coup la pâleur de sa fille auparavant, il avait obtenu d'elle un demi-aveu de ce qui s'était passé entre elle et l'inconnu. La consternation se répandit bien vite dans le bal; on chuchotait et les prières seules de Latulipe empêchaient les convives de se retirer. L'étranger paraissait indifférent à tout ce qui se passait autour de lui, continuait ses galanteries auprès de Rose, et tout en lui présentant un superbe collier en perles et en or:

— Otez votre collier de verre, belle Rose, et acceptez, pour l'amour de moi ce collier de vraies perles.

Or, à ce collier de verre pendait une petite croix, et la pauvre fille se refusait de l'ôter.

Cependant une autre scène se passait au presbytère de la paroisse, où le vieux curé, agenouillé depuis neuf heures du soir, ne cessait d'invoquer Dieu, le priant de pardonner les péchés que commettaient ses paroissiens dans cette nuit de désordre, le mardi gras. Le saint veillard s'était endormi en priant avec ferveur, et était enseveli, depuis une heure, dans un profond sommeil, lorsque s'éveillant tout à coup, il courut à son domestique, en lui criant: "Ambroise, mon cher Ambroise, lève-toi, et attelle vite ma jument. Au nom de Dieu attelle vite. Je te ferai présent d'un mois, de deux mois, de six mois de gages.

— Qu'y a-t-il, monsieur? cria Ambroise, qui connaissait le zèle du charitable curé: y a-t-il quelqu'un en danger de mort?

— En danger de mort! répéta le curé; plus que cela, mon cher Ambroise: une âme en danger de son salut éternel. Attelle, attelle promptement. Au bout de cinq minutes, le curé était sur le chemin qui conduisait à la demeure de Latulipe et, malgré le temps affreux qu'il faisait, avançait avec une rapidité incroyable; c'était, voyez-vous, sainte Rose qui aplanissait la route.

— Il était temps que le curé arrivât: l'inconnu en tirant sur le fil du collier l'avait rompu, et se préparait à saisir la pauvre Rose, lorsque le curé, prompt comme l'éclair, l'avait prévenu en plaçant son étole sur la tête de la jeune fille, et s'écria d'une voix tonnante: — Que fais-tu ici, malheureux, parmi des chrétiens? Les assistants étaient tombés à genoux à ce terrible spectacle, et sanglotaient en voyant leur vénérable pasteur face à face avec l'ennemi de Dieu et des hommes.

— Je ne reconnais pas pour chrétiens, répliqua Lucifer en roulant des yeux ensanglantés, ceux, qui, par mépris de votre religion, passent à danser, à boire et à se divertir, des jours consacrés à la pénitence par vos préceptes maudits; d'ailleurs, cette jeune fille s'est donnée à moi, et le sang qui a coulé de sa main, est le sceau qui me l'attache pour toujours.

— Retire-toi, Satan, s'écria le curé, en lui frappant le visage de son étole, et en prononçant des mots latins que personne ne put comprendre. Le diable disparut aussitôt avec un bruit épouvantable, et laissant une odeur de soufre qui manqua suffoquer l'assemblée, tandis que Rose était tombée évanouie sur le plancher. Le bon curé, s'agenouillant alors, prononça une fervente prière, et tous y répondirent par de nouveaux soupirs et par des gémissements.

— Où est-il? où est-il? s'écria la pauvre Rose en recouvrant l'usage de ses sens. — Il est disparu, s'écria-t-on de toutes parts. — Oh! mon père! ne m'abandonnez pas, s'écria Rose, en se traînant aux pieds de son vénérable pasteur; emmenez-moi avec vous... Vous seul pouvez me protéger... Je me suis donnée à lui... Je crains toujours qu'il ne revienne... Un couvent! Un couvent! — Eh bien, pauvre brebis égarée et maintenant repentante, lui dit le vénérable pasteur, venez chez moi, je veillerai sur vous, et si votre vocation est sincère, comme je n'en doute pas, après cette terrible épreuve, vous renoncerez à ce monde qui vous a été si funeste.

Cinq ans après, la cloche du couvent de...... avait annoncé depuis deux jours qu'une religieuse, de trois ans de profession seulement, avait rejoint son époux céleste, et une foule de curieux s'étaient réunis dans l'église, de grand matin, pour assister à ses funérailles. Tandis que chacun assistait à cette cérémonie lugubre avec la légèreté des gens du monde, trois personnes paraissaient navrées de douleur: un vieux prêtre agenouillé dans le sanctuaire priait avec ferveur, un vieillard, dans la nef, déplorait en sanglotant la mort d'une fille unique, et un jeune homme, en habit de deuil, faisait ses derniers adieux à celle qui fut autrefois sa fiancée: la malheureuse Rose Latulipe.

Ph. A. de Gaspé, fils.

——:o:——

EVANGILE

Sixième Dimanche après l'Epiphanie

S. Matthieu, XIII.

En ce temps-là, Jésus proposa au peuple qui le suivait en foule une parabole, en disant : Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé qu'un homme prend et sème dans son champ. Ce grain est à la vérité, la plus petite de toutes les semences; mais quand il a poussé, c'est le plus grand de tous les légumes, et il devient un arbre, en sorte que les oiseaux du ciel se reposent sur ses branches. Il leur dit encore une autre parabole: Le royaume des cieux est semblable à du levain qu'une femme prend et met dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit entièrement levée. Jésus dit au peuple toutes ces choses en paraboles, afin que cette parole du Prophète fut accomplie: J'ouvrirai ma bouche pour dire des paraboles; je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde.

Le Coin des Enfants

Les petits dévouements

Jeanne — Il faut être grand pour avoir l'occasion de sauver la vie à quelqu'un; j'ai bien vu que parfois de jeunes enfants ont eu le courage de se jeter à l'eau pour en retirer un camarade, mais ces cas ne sont pas fréquents.

La Maitresse — Ils sont rares, en effet, mais ce qui ne l'est pas, ce sont les occasions de pratiquer ce que j'appellerai les petits dévouements, c'est-à-dire de renoncer à son propre plaisir pour le plaisir des autres. Ces occasions-là, elles se présentent tous les jours, car la vie est faite de détails bien plus que de grands événements; elles se présentent à tout âge, car l'enfant qui a du coeur voit bien en quoi il peut se rendre utile aux siens, et celui qui apprend ainsi tout jeune à s'oublier pour les autres fait un véritable apprentissage du dévouement; se dévouer lui sera plus tard naturel et facile.

Julia — Montrez-nous, je vous prie, Madame, par quelques exemples, dans quels cas les enfants peuvent pratiquer ces petits dévouments?

La Maitresse — Un jour de congé, je suppose, votre mère ou votre jeune frère tombe malade; une grande partie de plaisir était organisée; il faut que quelqu'un se dévoue pour tenir compagnie à celui qui souffre; l'enfant généreux se propose tout de suite, et il le fait si spontanément, avec un tel élan, qu'on ne se doutera peut-être pas du sacrifice qu'il accomplit en renonçant à sa promenade.

Jeanne — Quoi! de si petites choses, cela peut s'appeler du dévouement?

La Maitresse — Mais oui! Dès qu'il y a oubli de soi pour les autres; et des circonstances peuvent se présenter où les gens superficiels ne se douteront pas qu'il y en a. Une jeune fille qui aurait aimé la lecture, la broderie, la conversation, la musique, mille autres distractions agréables, faisait tous les soirs, sans sourciller, d'interminables parties de cartes avec son grand-père, parce que c'était là le seul plaisir du vieillard et que les autres membres de la famille trouvaient cette occupation trop fastidieuse. Peu de personnes songeraient à voir dans le jeu de cartes un acte de vertu, et cependant je vous assure qu'il fallait de la vertu à cette enfant pour agir ainsi.

Julia — Oui, il fallait bien du dévouement.

La Maitresse — Maintenant, il y a, je suppose, dans votre famille, une course ennuyeuse à faire; il y a une lettre à écrire, dont chacun repasse la charge à son voisin; l'enfant dévoué l'acceptera, si la chose est possible, afin d'enlever aux siens ce souci et cette difficulté. S'il s'agit de pauvres à sécourir et que votre famille ne soit pas assez riche pour donner largement, que d'occasions encore de vous oublier pour les autres! Deux jeunes filles rencontrent dans la rue un enfant presque nu-pieds; il fait froid; le pauvre petit grelotte; l'une des deux soeurs dit: "C'est bien malheureux! mais je n'ai rien à lui donner." La seconde a la pitié plus agissante et le coeur plus généreux. Elle propose à sa mère de se passer de tel ou tel objet de toilette pour la saison qui va s'ouvrir, afin qu'on puisse acheter des souliers ou des sabots au petit mendiant. Voilà du dévouement.

Paul — Et bien! toutes ces choses-là, nous les faisons quand on nous le dit; *seulement, nous* n'en avons pas toujours l'idée nous-mêmes.

La Maîtresse — Cela; je le comprends; vos parents et vos maîtresses peuvent bien vous suggérer les bonnes actions à faire et vous donner peu à peu l'habitude du dévouement; vous en viendrez ensuite à avoir les bonnes idées vous-mêmes. Mais là encore, il y a une différence entre le caractère généreux, qui ne fait que suivre sa pente en obéissant ainsi et le caractère égoïste, qui obéit à contre-coeur. Une mère devenue souffrante a un vêtement à réparer pour l'un de ses enfants; elle prie sa fille aînée de renoncer à telle promenade ou à telle distraction pour achever le travail commencé. L'enfant dit oui, mais de mauvaise humeur; elle s'assied et se met à coudre, mais en boudant; on ne peut plus lui arracher une parole; elle pense à ce qu'elle a abandonné et non pas à ce qu'elle fait; elle songe à la cruauté qu'on a de la retenir ainsi, à sa grande condescendance; elle fait trop sentir le poids de son sacrifice. Est-ce là du dévouement?

Julia — Je ne crois pas.

La Maitresse — Non! ce n'en est pas; c'est une obéissance par contrainte; la jeune fille a accepté parce qu'elle n'a pas osé refuser, mais son coeur n'est pas de la partie. Le vrai dévouement suppose la bonne humeur; il semble que c'est à l'enfant dévoué qu'on fait plaisir, bien loin qu'il fasse payer cher le plaisir qu'il fait aux autres.

Jeanne — C'est bien beau de se dévouer ainsi sans retour sur soi-même, mais ce doit être difficile?

La Maitresse — Certainement, il ne faut pas pour cela s'être habitué à penser toujours à soi, à vivre en égoïste, mais je puis vous assurer qu'on se trouve récompensé par une joie intérieure que ne connaissent pas ceux qui pensent toujours à eux. Il y a une véritable douceur à voir le plaisir que l'on cause à autrui; on éprouve une légitime fierté à penser que, tout jeune, à dix ans, douze ans, quinze ans peut-être, on a pu être utile à quelqu'un, décharger sa mère de quelque soin fatigant, faciliter la correspondance entre personnes ignorantes. Je ne vous demande que d'essayer; il y a certainement un bonheur plus grand à procurer le bonheur des autres qu'à chercher le sien propre.

Julia — C'est ce qu'on appelle la bonté, n'est-ce pas?

La Maitresse — Oui, la bonté consiste à faire autour de soi le plus d'heureux possible; l'enfant qui a bon coeur est celui qui cherche toujours à faire plaisir aux autres, et il se trouve préparé pour l'avenir à tous les dévouements. Les jeunes filles surtout doivent s'attacher à être bonnes avec tout le monde: égaux ou inférieurs, étrangers ou personnes de la famille; elles doivent s'oublier pour chercher la commodité et le bien-être de chacun. Une femme qui n'aurait pas de bonté et d'abnégation ne serait pas digne de son sexe.

——:o:——

Mots de la fin:

Z.... est mourant, mais plein de sang-froid.

Comme son médecin, est un praticien des plus occupés, il lui serre la main en lui disant:

— Allez, docteur, allez... Je ne vous retiens pas.

Et le docteur, un peu embarrassé:

— Moi non plus!

Un Remède précieux pour les Rhumes

Personne n'est exempt de rhumes, mais il y a bien des degrés dans lesquels une personne peut être sujette aux effets d'un rhume. Quelques uns surmontent un rhume très facilement, tandis que pour d'autres il amène de longues souffrances et, parfois même il cause une maladie lente. Cela dépend du pouvoir résistant du corps. Quand tous les organes physiques sont en bonne condition, le sang pur et riche, la digestion normale et le jeu d'élimination régulier, les effets d'un rhume sont de courte durée. En gardant cela dans l'esprit, autant pour la prévention que pour la guérison des rhumes, nous attirons votre attention sur un vieux remède de famille, duquel des milliers proclament qu'il protège, et produit la condition physique nécessaire pour une prompte guérison. Mr. Ernest Hartwig de Patterson, N.J., écrit: "Nous estimons le Novoro du Dr. Pierre très hautement. Pendant l'épidémie de l'infuenza, quand presque tout le monde était atteint du mal, tous les membres de ma famille, au nombre de six, excepté moi-même, avaient la grippe. Nous n'avons pas employé autre chose que le Novoro et tous se sont très vite rétablis, tandis que nos voisins, qui appelaient des médecins avaient des morts dans leurs familles. Ce remède herbeux bien connu, la médecine de famille de 4 générations, ne peut être obtenu chez les droguistes, il est fourni par des agents spécialement désignés et directement du laboratoire de Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

L'Hirondelle de Ponteix

Ponteix, Sask. No. 6 5ème année. 8 fév. 1922.

Fête du dimanche, 12 février — Saint Julien l'Hospitalier. Gentilhomme napolitain. S'étant un jour absenté de son château et ses parents étant venus pour le voir, sa femme, pour leur faire honneur, leur donna l'hospitalité de son propre appartement. Julien étant rentré dans la nuit et trouvant son lit occupé, tua dans un transport de rage, son père et sa mère qu'il ne reconnut qu'ensuite. Désespéré de son crime, il se retira sur le bord d'un rivière, y fit construire un hospice et consacra sa vie à l'hospitalité et à la prière.

Sainte Eulalie — Née à Barcelone, elle alla tout enfant braver l'envoyé de Dioclétien, la farouche Dacien et lui déclarer sa foi inébranlable. Elle fut fouettée de verges, plongée dans la chaux vive, couverte de plomb fondu, déchirée avec des crochets de fer et finalement mise en croix, en 878.

Service — Dimanche, 29 janvier, un grand service a été célébré dans notre église pour le repos de l'âme de notre Saint Père le Pape Benoit XV. La grande nef était ornée comme elle ne l'avait jamais été. Des tentures de deuil encadraient la porte, entouraient la jubé et remontaient jusqu'à la voute au-dessus d'un magnifique catafalque portant les armes de la papauté. La messe, accompagnée par M. A. Marcotte, était chantée par le choeur en plain-chant, mais à l'offertoire les belles voix, si pleines d'expression, de Mme A. Potvin, Melles A. Marcotte et O. Lorenzino, exécutaient un délicieux motet latin en musique.

Soirée dramatique — Les Enfants de Marie nous ont donné, on peut le dire sans exagération, une trés intéressante soirée. Après avoir mentionné que les duos de piano étaient charmants sous les doigts de Melles L. Beaudry, A. Marcotte et O. Lorenzino, que les chants ou monologues des entr'actes étaient bien rendus par Melles Lorenzino et Huotte, nous dirons avec plaisir que le drame était fort émouvant. Toutes dans leurs rôles, les actrices le déroulaient de la facon la plus naturelle. La majesté de Marie Stuart, le désespoir de la Comtesse de Borgue, la folie de sa belle-soeur ne pouvaient être mieux interprétés. Remarquées aussi la malice de la juive et la grâce des dryades. Quant à la toute petite Odile, elle a soulevé l'admiration la plus complète ainsi que sa soeur Gisèle; on ne pouvait pas mieux jouer! Les décors du théâtre s'adaptaient parfaitement à ce drame, comme les beaux costumes qui avaient coûté tant de travail. Malgré la longueur de cette pièce, la comédie a ensuite fort amusé le public, ce qui prouve qu'elle a été bien réussie. Il est bien dommage que le grand froid du jour ait retenu chez eux des gens qui auraient aimé venir jouir de cette soirée, mais, qu'ils se consolent! Ces demoiselles voudront bien pour eux en donner une répétition dans le courant de février, le 19. Voici comment, après divers essais, les rôles avaient été finalement distribués:

Marie Stuart, Melle Lucienne Beaudry.
Comtesse de Borgue, Melle Antoinette Courchaine.
La Vicomtesse, Melle Germaine Beaudry.
Odile et Gisèle de Borgue, Melles Agnes et Clara Huotte.
Josabel, Melle Exilia Marchand.
Tinia, Melle Yvonne Lupien.
Hena, l'étoile des dryades, Melle Viola Cassette.

Dans la comédie, les principaux rôles étaient: Dame Topinambour, Germaine Beaudry; Giroflée, Agnes Hébert; Vinaigrette, Dolorés Beaudry; Moutardine, Lucienne Landry; Muscadelle, Marie Rose Landry; Tante La Piquette, Fernande Beaudry; Lady Episcoit, Annette Rousseau.

Louange donc à ces dévouées Enfants de Marie, qui prennent tant de peine et travaillent avec tant d'ardeur pour embellir la chapelle de la T. S. Vierge. Elles seront récompensées, car ce qu'on fait pour Dieu ne reste pas sans récompense et alors, ce qu'on fait pour sa mère!...

Honneur enfin à l'organisatrice intelligente et infatigable de cette belle soirée, Melle G. Beaudry. Produits de la soirée, $82.

Travaux — On s'est aperçu en entrant dans la salle que la belle ardeur de la première semaine s'était considérablement ralentie. La première partie du contrat était loin d'être terminée comme on s'y attendait. Il est bon disait-on, que les entrepreneurs soient habiles, économes et consciencieux, mais encore faut il que leurs entreprises ne traînent pas trop!

Visite — M. le Curé a eu le plaisir de recevoir la visite de son ancien vicaire, M. l'abbé Duchaine, qu'il attendait depuis longtemps, et que les gens de Ponteix sont toujours heureux de rencontrer. M. le Curé de Willow-Bunch étant encore absent, M. Duchaine a dû abréger sa visite et s'en retourner pour le premier vendredi de février. Il a été très content de voir nos réparations du soubassement et surtout la chapelle souterraine dont il connaissait le projet durant son séjour ici.

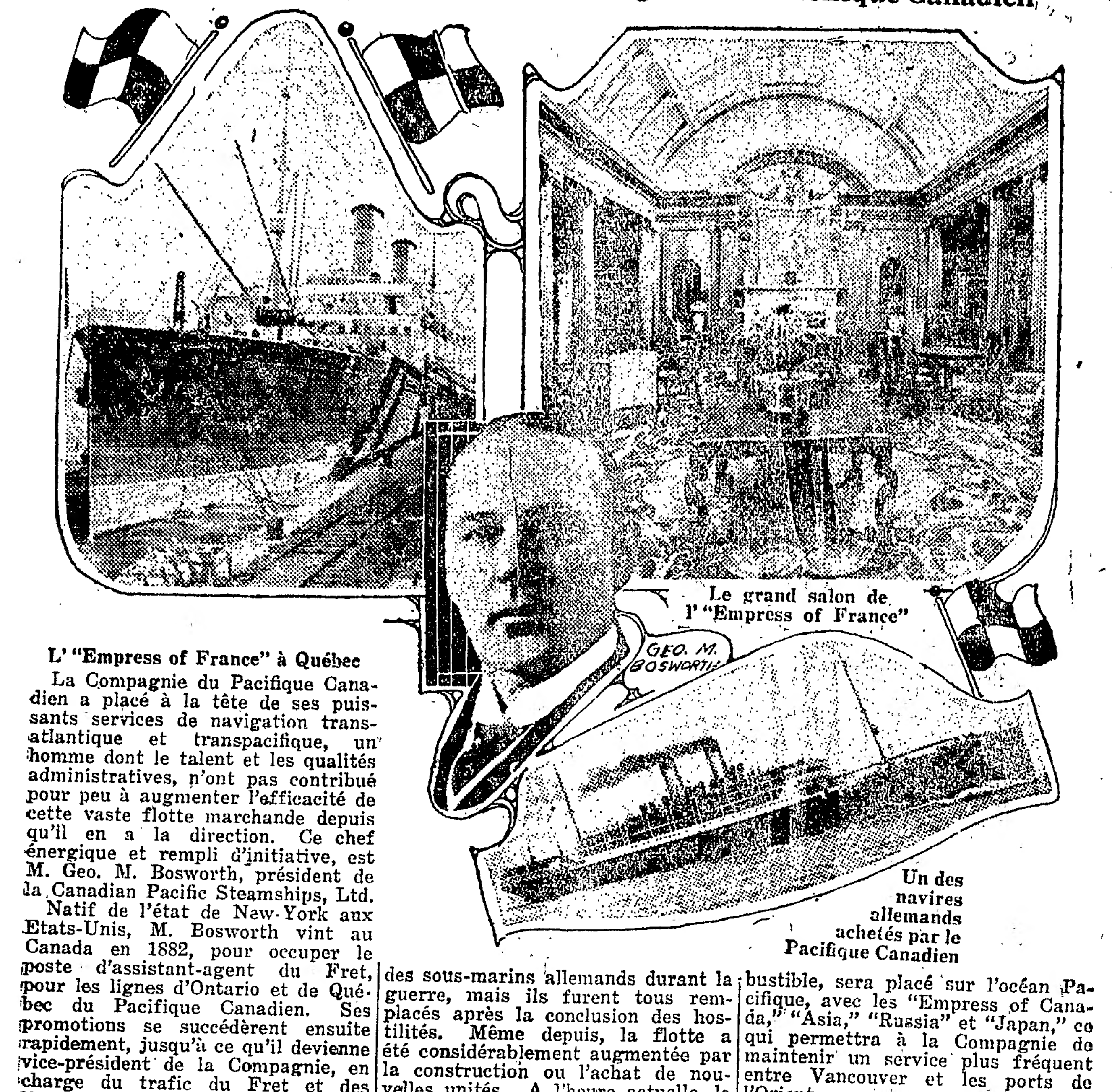
Esprit — Quelques demoiselles ayant appris par un journal de Montréal que certains jeunes gens de Ponteix ont beaucoup d'esprit, ce dont elles ne se doutaient pas, se permettent de leur rappeler ce vers du poète: "L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a."

Différence entre un pêcheur et un sourd?

Le pêcheur tend des filets, le sourd n'entend pas!

Le Chef d'Une Grande Organisation de Transport Maritime

M. G. M. Bosworth, des Services de Navigation du Pacifique Canadien



Le grand salon de l' "Empress of France"

Un des navires allemands achetés par le Pacifique Canadien

L' "Empress of France" à Québec

La Compagnie du Pacifique Canadien a placé à la tête de ses puissants services de navigation transatlantique et transpacifique, un homme dont le talent et les qualités administratives, n'ont pas contribué pour peu à augmenter l'efficacité de cette vaste flotte marchande depuis qu'il en a la direction. Ce chef énergique et rempli d'initiative, est M. Geo. M. Bosworth, président de la Canadian Pacific Steamships, Ltd.

Natif de l'état de New-York aux Etats-Unis, M. Bosworth vint au Canada en 1882, pour occuper le poste d'assistant-agent du Fret, pour les lignes d'Ontario et de Québec du Pacifique Canadien. Ses promotions se succédèrent ensuite rapidement, jusqu'à ce qu'il devienne vice-président de la Compagnie, en charge du trafic du Fret et des Voyageurs. Il quitta cette position importante pour s'occuper exclusivement de la direction des services de navigation, lorsque ceux-ci furent séparés du chemin de fer, peu après la déclaration de la guerre.

C'est sous son administration que les paquebots du Pacifique Canadien ont si admirablement secondé les efforts, des nations alliées dans leur lutte contre l'ennemi commun, ceci en transportant au-délà des mers, des centaines de milliers de soldats, tant canadiens, australiens, qu'américains, pour ne rien dire des quelque 60,000 coolies chinois amenés en France pour travailler en arrière des lignes de tranchées.

Plusieurs des navires de la Compagnie succombèrent aux attaques des sous-marins allemands durant la guerre, mais ils furent tous remplacés après la conclusion des hostilités. Même depuis, la flotte a été considérablement augmentée par la construction ou l'achat de nouvelles unités. A l'heure actuelle, le Pacifique Canadien possède 32 navires en opération sur les diverses mers du globe et il en a deux en construction sur les chantiers anglais.

Parmi les paquebots achetés récemment, il s'en trouve quatre qui appartenaient autrefois aux lignes allemandes; ce sont le "Koenig Friedrich August," jaugeant 9,500 tonnes; le "Prinz Friedrich Wilhelm," jaugeant 17,500 tonnes; le "Kaiserin Augusta Victoria," 25,000 tonnes et le "Tirpitz," 17,500 tonnes. Ces navires portent aujourd'hui respectivement les noms suivants: "Montreal," "Empress of India," "Empress of Scotland" et "Empress of Australia." Ce dernier, que l'on est actuellement à transformer de façon à lui faire bruler de l'huile comme combustible, sera placé sur l'océan Pacifique, avec les "Empress of Canada," "Asia," "Russia" et "Japan," ce qui permettra à la Compagnie de maintenir un service plus fréquent entre Vancouver et les ports de l'Orient.

M. Bosworth est un fervent de la combustion à l'huile sur les paquebots et c'est sous son administration qu'on a inauguré au Pacifique Canadien ce genre de combustible, aujourd'hui reconnu de beaucoup supérieur au charbon sous tous les rapports.

Avec la mise en service d'unités telles que l' "Empress of Canada," l' "Empress of Scotland," et l' "Empress of Australia," la flotte du Pacifique Canadien est passée au premier rang parmi les grandes organisations de transport maritime, et l'on doit dire en toute justice qu'elle doit en grande partie à l'énergique influence de M. G. Bosworth, la place importante qu'elle occupe aujourd'hui sur les océans.

Mort du général de Wet

BLOEMFONTEIN Sud Africain. — Le général Jan Christian de Wet, commandant en chef de l'armée boer en 1899, est mort chez lui, vendredi, à Dewetsdrop.

Né en 1854, il avait pris part à la première guerre anglo-boer en 1880-81. Lors de la seconde guerre, il succéda au général Cronje, à la reddition de celui-ci et mena une campagne habile contre les armées anglaises. Il prit une part active aux négociations de paix. Elu député au premier parlement de l'Etat libre d'Orange, en 1907, il devint ministre de l'agriculture. Peu de temps après la déclaration de la guerre en Europe, il se mit à la tête d'un soulèvement qui fut supprimé au bout d'un mois par le général Botha. Condamné pour trahison à six ans de prison, de Wet fut relâché six mois après et s'abstint de toute nouvelle rebellion.

Ce que la terre a produit

OTTAWA — Le bureau fédéral de la statistique a publié le rapport final sur l'étendue, le rendement, la quantité et la valeur des récoltes du Canada pour l'année 1921.

Le rendement total du blé au Canada pour l'année 1921 est maintenant finalement évalué à 300,858,100 boisseaux recueillis sur 23,261,224 acres, contre 263,189,300 boisseaux de 18,232,374 acres en 1920 et 228,409,780 boisseaux de 16,967,561 acres, moyenne pour les cinq années 1916-1920.

Le total pour 1921 consiste en 15,520,200 boisseaux de 720,635 acres cultivées en blé d'automne et de 285,337,900 boisseaux de 22,540,590 acres cultivées en blé du printemps. Le rendement moyen par acre pour toutes les espèces de blé au Canada est de 13 boisseaux pour 1921, contre 14 1-2 boisseaux en 1920 et 13 1-2 boisseaux, moyenne de cinq années. La moyenne de rendement pour le blé d'automne en 1921 est de 21 1-2 boisseaux et pour le blé de printemps de 12 3-4 boisseaux.

Pour l'avoine le relevé final du rendement total en 1921 est de 426,232,900 boisseaux de 16,949,029 acres contre 530,709,700 boisseaux de 15,849,924 acres en 1920 et 432,926,000 boisseaux de 12,980,453 acres, moyenne de cinq années.

La moyenne de rendement par acre est de 25 1-4 boisseaux en 1921 contre 32 1-2 boisseaux en 1920 et 31 boisseaux, moyenne de cinq années.

L'orge a donné un rendement total de 50,709,100 boisseaux de 2,551,919 acres en 1920 et 58,962,988 boisseaux de 2,509,267 acres, moyenne de cinq années. La moyenne de rendement par acre est de 21 1-4 boisseaux en 1921, 24 3-4 boisseaux en 1920 et 23 1-2 boisseaux, moyenne de rendement de cinq années.

La graine de lin a donné un rendement total de 4,111,800 boisseaux de 533,147 acres contre 7,997,700 boisseaux de 1,428,164 acres en 1920 et 6,744,080 boisseaux de 1,033,336 acres, moyenne de rendement de cinq années. Le rendement par acre est de 7 3-4 boisseaux contre 5.60 boisseaux en 1920 et 6.55 boisseaux, moyenne de cinq ans. Pour les autres récoltes les moyennes de rendement pour 1921 sont par boisseaux comme suit:

(Les totaux correspondants de 1920 et pour la moyenne des cinq années 1916-1920 sont entre parenthèses).

Seigle, 21,455,260 (11,306,400; 7,350,360). Pois 2,769,981 (3,528,100; 3,298,448). Fèves, 1,089,900 (1,265,776; 1,580,776). Sarrazin, 8,230,100 (8,994,700; 8,809,260). Grains divers, 22,271,500 (32,420,700; 24,535,315). Maïs, 14,904,000 (14,334,800).

L'Echo de Dumas

Admin: Nap. Filteau, Dumas, Sask.
2ème année. No. 16. 8 février 1922.

Pensée — "Bénissons le Seigneur dans les épreuves, il en abrègera la durée." St. Jean-Chrysostome.

Tous les coeurs catholiques ont été, cette semaine, plongés dans le deuil et l'affliction. Le vénéré chef de l'église, Notre St. Père le Pape Benoît XV, a rendu sa belle âme à son Divin Maître. C'est encore un grand pape qui s'en va. Mêlé au plus grand cataclysme des temps modernes, et parmi toutes les difficultés des temps présents, il a su par son énergique conduite, son habile jugement et son inépuisable bonté, conduire l'Eglise à sa véritable place comme puissance spirituelle. Un service solennel a été célébré à Dumas, dimanche, avec toute la pompe que notre modeste paroisse a pu développer.

— Une autre mort est venue endeuiller notre paroisse cette même semaine. M. Félix Tanguay s'est éteint, entouré de tous les siens, miné par une maladie qui ne pardonne pas. M. Tanguay a, jusqu'au bout, fait preuve du plus grand courage et a quitté cette terre de souffrances avec la sérénité du parfait chrétien, dont la conscience est pure. Un service solennel a eu lieu samedi pour l'enterrement. MM. H. Filteau, Aug. Bessette, Louis Loiselle, Ant. Savary, ainsi que les deux gendres du défunt, F. Vail et F. Sylvestre, portaient le cercueil. Le deuil était conduit par M. Hyppolite Tanguay, père du décédé. La paroisse dans son ensemble avait tenu à venir accompagner M. F. Tanguay à sa dernière demeure, et ainsi apporter à la famille, le réconfort de son estime et de sa sympathie. L'administration et la rédaction de "l'Echo de Dumas" présentent à la famille Tanguay leurs sincères condoléances en cette triste occasion.

Baptêmes — Jeudi, par une magnifique journée ensoleillée, avait lieu au presbytère, le baptême de Marthe-Adrienne-Hélène, fille de M. et Mme Albert Renauld. L'enfant était tenue sur le fonts baptismaux par M. et Mme Ad. Range.

Samedi, un autre baptême avait lieu, celui du fils de M. et Mme Albert Dignard, dont les parrain et marraine étaient les grands-parents, M. et Mme Théodule Dignard.

Le vingt-neuf janvier a été baptisée, Marie-Cécile-Yvette-Jeanne, fille d'Antonio Tanguay et de Clémence cruyoells. Parrain, M. Aza Côté; marraine, Jeanne Germaine, représentés par M. Francis Sylvestre et Mme Ubaldine Tanguay.

En visite — M. et Mme Wilfrid Coupal étaient en visite ces jours derniers à Dumas, chez M. Ludovic Goulet. M. Maurice Escarnot était aussi en visite à Dumas.

M. Joseph Giroux et Melles Desmarais, de Kennedy, étaient présents à notre partie de cartes.

Nouvelles de Partout

REGINA — Le premier ministre Martin a promis l'appui du gouvernement de la Saskatchewan au comité exécutif de la "Canadian Air Force Association" pour l'établissement d'une station aérienne dans la province.

OTTAWA — Une sérieuse épidémie sévissant parmi les animaux en Angleterre et en Irlande, le département de l'agriculture vient d'interdire l'importation de toutes les bêtes à corne, ruminants et porcs vivants provenant de ces deux pays.

REGINA — Le 1er février, le gouvernement provincial a offert un dîner aux membres de la Législature, aux fonctionnaires de la Chambre et aux journalistes parlementaires, dans la salle à manger du Parlement.

SASKATOON — Des délégués en vue du nord de la Saskatchewan à la convention des Grain Growers se proposent de demander le transfert du bureau central de l'association de Régina à Saskatoon.

SASKATOON — Ralph Girard, un morphinomane invétéré, est envoyé à la prison de Prince-Albert pour quatre mois, avec l'espoir qu'il y trouvera une cure efficace. Le magistrat qui prononce la sentence regrette que l'Ouest n'ait pas d'institution spéciale pour les cas de ce genre.

FORT WILLIAM — La neige est tombée en si grande quantité à Fort William que toute activité s'est trouvée momentanément suspendue et que la ville a été privée de lumière électrique.

BERLIN — Les exécuteurs publics à Karlsruhe et à Berlin ont notifié le ministre de la justice qu'ils se mettraient en grève si leur salaire n'était pas augmenté. Ils déclarent qu'il est impossible de décapiter convenablement les criminels aux prix actuels.

WINNIPEG — M. T. A. Crerar, chef du parti progressiste, est parti pour le sud des Etats-Unis prendre quelques semaines de repos.

SAN FRANCISCO — Pour la seconde fois le jury n'a pu s'entendre dans le cas de Roscoe Arbuckle poursuivi pour la mort de Virginia Rappe et il a été renvoyé.

PARIS — On annonce la mort de Mgr Lenordez, ancien évêque de Dijon.

OTTAWA — L'hon. J. H. King a été assermenté comme ministre des travaux publics. Il est entendu qu'il se présentera au siège de East Kootenay, qui sera prochainement vacant.

STOCKHOLM — Trois semaines de gelée incessante ont formé sur la mer Baltique une couche de glace assez épaisse pour gêner sérieusement la navigation. Des bancs de glace ayant fréquemment plus de quinze pieds de haut bloquent tous les ports au nord de Stockholm.

OTTAWA — Les mineurs du Cap Breton ont adopté une résolution déclarant que si le bolchevisme se répand dans la région minière de la Nouvelle Ecosse, la responsabilité en retombera sur le premier ministre et sur le ministre du travail du Canada.

CHARLOTTETOWN — Mme William Gibson, de Marshfield, Ile du Prince Edouard, est morte à l'âge de 100 ans et 11 mois. Elle avait encore la vue et l'ouïe très bonnes. Au cours de la récente guerre, elle a tricoté 80 paires de bas pour les soldats.

MONTREAL — Par la mort de M. Joseph Dugré, 83 ans, survenue à Pointe du Lac, comté de St. Maurice, disparaît un citoyen notable de l'endroit. Il fut le père de neuf enfants, dont deux sont prêtres, et quatre on pris le voile des Soeurs Grises d'Ottawa.

CONSTANTINOPLE — L'homme le plus vieux du monde, c'est Dijuro Ghendine, de Constantinople. Il vient de célébrer le 146ème anniversaire de sa naissance. On vient de lui offrir une position de "curiosité" et "d'objet rare" dans un cir-

WINNIPEG — Le Conseil national de la laiterie proteste contre les taux excessivement élevés du transport, par fret et par express, des produits laitiers.

SAN FRANCISCO — L'observatoire de l'Université de Californie a enregistré un tremblement de terre dont les secousses se sont fait sentir pendant trois heures consécutives, et dont le centre paraissait se trouver à 600 milles environ au nord de Berkeley.

WASHINGTON — Le Sénat américain adopte un bill autorisant la fondation sur garanties de la dette de guere des Alliés, au chiffre de onze milliards de piastres, et accordant aux débiteurs un délai de vingt-cinq ans.

MONTREAL — La Cour criminelle siégeant à Sainte-Scolastique, comté des Deux-Montagnes, a condamné à mort Osias Riopel, trouvé coupable d'avoir assassiné Mme Oscar Chermont, à Sainte-Véronique de Turgeon, comté de Labelle, le 24 novembre 1920. Le malheureux sera exécuté le 16 mai prochain.

Belles familles françaises dans l'Ain

PARIS — Parmi les lauréats de la dotation Cognacq qui viennent d'être désignés par l'Académie française figurent, pour un prix de 25,000 francs, les époux Gourmand, de Chalamont (Ain).

M. Gourmand, âgé de 44 ans, a seize enfants, dont trois d'un premier lit, et treize d'un second mariage. Sa femme est âgée de 35 ans. Tous les enfants sont vivants: l'aîné a 21 ans et le plus jeune quelques mois. Onze ont moins de 13 ans.

M. Gourmand, qui habite à cinq cents mètres de Chalamont, est un simple ouvrier agricole, élevant sa famille du produit de son travail quotidien.

C'est, dit-on à Chalamont, plaisir de voir cette famille bien portante, propre et bien élevée.

Le prix de 25,000 francs qui échoit à cette famille ne pouvait mieux tomber.

GRAVELBOURG, Sask.

Naissances

Lizée — A M. et Mme Philippe Lizée, une fille, Marie-Françoise-Gilberte, née le 29, baptisée le même jour. Parrain et marraine, M. et Mme Eusèbe Lizée, parents paternels de l'enfant.

Bouvier — A M. et Mme Arthur Bouvier, une fille, Edna-Anaïs-Valida, née le 22, baptisée le 29. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Morin.

Locales

— Mme Emile Séguin, de Verwood, est en visite chez ses parents, M. et Mme G. Matte.

— Mme Napoléon Maheu est partie à l'hôpital de Moose Jaw, où elle suivra un traitement sous les soins du Docteur Trudel.

— On annonce les fiancailles de Melle Aimée Beauchamp, fille du Docteur et Mme A. Beauchamp, rue Saint Hubert, Montréal, au Docteur Gustave Provencher, de Coderre, Sask., fils de M. et Mme Joseph Provencher, de cette ville.

Séance dramatique, comique et musicale — Le 29 janvier, on passa une agréable soirée à la salle St-Jean-Baptiste. Un groupe de dames et de demoiselles, sous la direction de Mme J. F. Brillon, nous jouait le beau drame intitulé "La Chaumière Bretonne." Chacune des actrices remplit bien son rôle, et plus d'un spectateur avait les larmes aux yeux pendant cette représentation. La désopilante comédie "Nous divorçons" fut sans doute le clou de la soirée. Il fait bon rire après avoir pleuré!

Personnages du drame

Mère Kérouef, veuve d'un pêcheur, Mme A. J. Belisle.
Yvonne, sa fille, Melle Rose Alma Gauthier.
Anne, amie d'Yvonne, Melle Lucienne Godin.
Sophie, servante d'Yvonne, Melle Alice Gauthier.
Marquise de Sauvrav, Melle Yvonne Larochelle.
Baronne d'Estève, Melle Berthe Bellehumeur.
Madame de Saint-Aignan, rentière, Melle Yvonne Leblanc.
Madge, voisine de la mère Kérouef, Melle Françoise Wilson.
Berthe, autre voisine, Melle Alma Lizée.
Madame Félicien, héritière ruinée, Melle Alma Gauthier.
Jeunes filles villageoises, Melles Imelda Jérôme, A. Gauthier.

Comédie, 4 personnages: Melles Lucienne Godin, Yvonne Larochelle; MM. Valérand Lizée, Ovila Picard.

Les deux petits couples dont les noms suivent nous dansèrent trois différentes danses avec grand succès. Ils furent très applaudis. Ce sont: Melles Célanise Cardinal, Annette Jérôme, Lily Boucher, Adélard Jalbert.

Melle Alice Lizée, accompagnée au piano par Melle Florida Leblanc, nous chanta avec grand succès "Sur la Plage" de Chaminade. En rappel, elle nous donna "The Bird and the Baby." Melle Alice possède une voix riche, juste et puissante.

Melle Alma, sa soeur, nous chanta avec justesse et suavité "Colette" de Chaminade. En rappel, elle nous donna "Willie's Prayer."

Melle Marguerite Cantin, de La Flèche, accompagnée de son père, M. Noël Cantin, sur l'accordéon, chanta avec brio et succès "La Vierge au Fuseau." Ils furent rappelés.

Melle Jeannette G. Poulin, fillette de six ans, nous déclama "Le secret de Bébé." A la fin de la soirée, elle vint nous dire "Bonsoir, amis chéris, bonsoir."

La Fanfare Huel, toujours appréciée du public, nous fournit la majeure partie du programme musical.

M. le curé Maillard remercia l'assistance et les actrices en termes appropriés. A la dernière minute, il a fallu remplacer Melle Adèle Lizée pour cause d'indisposition, par Melle F. Wilson dans le rôle de Madge. Il y a du talent réel et de l'étoffe pour faire des acteurs et actrices de renom dans notre ville.

L'organisatrice de cette soirée remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette séance, soit en prenant part, soit en aidant, soit en assistant comme spectateurs.

Si la température eut été plus clémente, il y eut eu salle comble, il n'y a pas de doute. Mais la tempête des jours derniers mit les chemins dans un mauvais état et la froide température empêcha un grand nombre de nos amis de la campagne de venir.

Mme W. Jérôme avait bien voulu s'occuper de la confection des habits et de l'exercice des petits danseurs. Nos félicitations.

Mme E. Jalbert nous a aussi prêté son concours. Nous accordons une mention spéciale aux actrices des principaux rôles du drame et à tous les acteurs de la comédie.

— M. Jean Baptiste Crépeau a résigné comme maître de chapelle de notre choeur de chant et il est remplacé par M. André Boucher.

— Le 29 dernier, notre temple, tout drapé de noir, contenait une foule nombreuse et recueillie, venue pour rendre les derniers devoirs à notre auguste défunt Père, le Souverain Pontife Benoit XV. M. l'abbé Charles Maillard chanta la messe de Requiem, assisté de diacre et sous-diacre.

La Chorale rendit les chants de la messe des morts harmonisée, avec beaucoup de succès, surtout pour l'ensemble — comme nous le fit remarquer un assistant à cette cérémonie.

Généreux bienfaiteurs

Les élèves du Collège de Gravelbourg sont heureux d'exprimer leur reconnaissance à M. l'abbé Pierre Gravel, fondateur de Gravelbourg, pour le don d'une magnifique sculpture en marbre et en bronze de la *Chaire de Saint-Pierre à Rome*, souvenir de son récent voyage d'Italie et d'Europe; ainsi qu'au Révérend Père Victor Lelièvre, O.M.I., l'apôtre zélé du Sacré-Coeur, dans la province de Québec, pour le don d'une artistique et imposante *Statue du Sacré-Coeur de Jésus* de quatre pieds, modèle Montmartre, pour notre salle d'étude; et à M. l'abbé A. Fortin, curé de Lac Pelletier, Sask. pour le don *d'ornements sacrés, gracieusement accompagnés d'un chèque de* $36.00. A ces généreux bienfaiteurs, le plus cordial merci.

Le sport national au collège

La saison du hockey bat son plein de ce temps-ci au collège. La patinoire est en assez bon ordre, malgré toutes les difficultés que nous avons eues jusqu'ici: le manque d'eau et le froid ont beaucoup nui à ceux qui se sont dévoués à cette oeuvre si nécessaire dans un collège. Ceux-là, dis-je, ont fait preuve d'un grand courage et d'une grande volonté et ils ont droit à nos remerciements.

Afin de stimuler chez les élèves ce sport national, on a organisé dernièrement deux ligues; une chez les grands, et l'autre chez les petits.

Voici la composition des équipes. Chez les grands:

Club Mathieu — Lizée Aimé, capitaine; Ayotte, Lucien; Lafrance, Joseph; Lagassé, Wilfrid; Moquin, Arthur; Dupras, Armand.

Club Carillon — Lagassé, Philippe, capitaine; Cloutier, Edouard; R. P. Massé, O.M.I.; Isabelle, Léo; Bouffard, Alphonse; Lambert, François.

Club Lacasse — Ayotte, Léo, capitaine; Raby, Paul; R. F. Desrochers, O.M.I.; Braconnier, Henri; Loforest, Gérard; Beauchesne, Aurèle.

Chez les petits:

Club Dollard — Forcier, Albert, capitaine; Goulet, Oscar; Lefebvre, Lucien; Piché, Paul P.; Forcier, Edouard; Loiselle, Roméo; Simard, Raymond.

Club Gravel — Lizée, Maurice, capitaine; Lizée, Lucien; Béland, Donat; Piché, Aurèle; Picard, Wilfrid; Laforest, Paul; Lizée, Armand.

Club Frontenac — Gagnier, Laurent, capitaine; Lalonde, Pascal; Bouchard, Gérard; Audet, Euclide; Lambert, Walter; Robinson, Gaston; Martel, Gabriel.

Notre premier club de hockey, qui a enfoncé les *Bateman* d'une façon si navrante l'autre jour, se mesurera prochainement avec le *Beaubien*. Espérons que nos gars ne baisseront pas pavillon devant ce redoutable adversaire et qu'une nouvelle victoire sera à leur crédit.

La Société du Bon Parler Français au Collège

Les élèves, sentant plus que jamais le besoin d'améliorer leur langage, viennent d'organiser une société dite *Société du Bon Parler Français*. Comme son nom l'indique, cette société aura pour but d'épurer notre parler, surtout de faire la guerre à l'anglicisme, et non pas, comme plusieurs pourraient le prétendre, d'empêcher les élèves de se servir de l'anglais quand l'occasion leur en sera fournie. En effet, bien que nous voulions exercer notre droit de parler français, nous voulons également jouir de l'avantage de nous servir de l'anglais.

Dans ce coin du pays, mêlés à des éléments hétérogènes, nous sommes fatalement exposés à employer des expressions anglaises pour traduire nos impressions. Le mal est déjà grand et nous encercle de tous côtés; le travail s'impose donc.

Nous serions heureux de voir tous nos jeunes concitoyens nous seconder dans ce mouvement. Nous les invitons alors à éliminer de leur langage ces longues tirades toutes tissées de mots anglais qui jettent comme des taches sur la robe toute blanche de la belle langue française. Donnons-nous tous la main jeunes Canadiens, pour lutter contre l'anglicisme et espérons que cette société du bon parler français portera ses fruits.

Ont été choisis membres du comité de cette société:
Directeur, R. P. N. Massé, O.M.I.
Ass.-Directeur, M. L. Lussier, eccl.
Président, M. Leroy Poulin.
Secrétaire, M. Fernand L'Heureux.
Conseillers, MM. Gérard Laforest, Philippe Lagassé, Albert Delorme, Walter Lambert.

3 février 1922.

Un élève du Collège de Gravelbourg.

Choses de France

Le cabinet Poincaré

PARIS — Le nouveau Cabinet compte deux membres de l'Académie française, MM. Raymond Poincaré et Barthou, et un membre de l'Académie de médecine, M. Strauss.

Trois ministres sont anciens élèves de l'Ecole polytechnique: MM. Dior, Le Trocquer et Maurice Maunoury.

Sauf M. Maginot, qui est ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. de Lasterie, qui est un ancien inspecteur des finances, et M. Paul Strauss, qui est publiciste, tous les autres ministres sont avocats, soit plaidant encore, soit ayant cessé de plaider.

Des cinq sous-secrétaires d'Etat, deux ont été publiscites, MM. Colrat et Vidal; deux avocats, MM. Paul Laffont et Laurent Eynac; un ancien capitaine au long cours, M. Rio.

—:o:—

Un troisième évêque auxiliaire de Paris

PARIS — S. E. le Cardinal Dubois, archevêque de Paris, a obtenu la permission du Saint-Père de nommer un troisième évêque-auxiliaire pour le siège de Paris. Jusqu'à ce jour le cardinal-archevêque avait un coadjuteur et un auxiliaire. Pendant plusieurs années son prédécesseur, le cardinal Amette, fut sans assistant, mais le développement des oeuvres catholiques et la multiplication des paroisses ont forcé les cardinaux Amette et Dubois à demander des collaborateurs. Aujourd'hui S. G. Mgr Roland Gosselin et S. G. Mgr Baudrillart sont évêques auxiliaires du Métropolitain. Le troisième évêque qui vient d'être nommé, est S. G. Mgr Chaptal, ancien curé de la paroisse de Notre-Dame du Travail.

Mgr Chaptal descend d'une famille bourgeoise bien connue. Avant d'entrer dans l'état ecclésiastique, Mgr Chaptal faisait partie du corps diplomatique et il agit en qualité de secrétaire dans plusieurs ambassades.

Un fait curieux de son ministère est qu'il a passé presque toute sa vie de prêtre parmi la population ouvrière du faubourg Plaisance, dans la paroisse de Notre-Dame du Travail, fondée il y a 25 ans et dont la population est actuellement de 45,000 âmes. Mgr Chaptal a été curé de cette paroisse pendant de nombreuses années. Pendant cette période il a établi en cette paroisse plusieurs oeuvres sociales. Sa paroisse est un modèle. Le nouvel évêque sera donc un aviseur compétent pour le travail à faire parmi la population ouvrière.

Mgr Chaptal, qui parle très bien le russe, aura sous sa juridiction spéciale tous les Slaves, et en particulier les Russes, qui vivent à Paris. Cette partie de la population parisienne a considérablement augmenté depuis la guerre des Balkans et surtout depuis la révolution russe.

—:o:—

Le tombeau de Bourdaloue

PARIS — On vient de découvrir les restes de Louis Bourdaloue le fameux prédicateur jésuite, mort en mai 1704. Ces restes ont été découverts dans l'église St-Paul, à Paris. Ils étaient dans une petite chambre du sous-sol avec ceux de la duchesse d'Elbeuf, fille d'Henri de Navarre.

Le curé de cette paroisse voulait transformer cette chambre en chapelle mortuaire temporaire, lorsqu'il fit cette découverte. Les restes de Bourdaloue furent inhumés en cette église en 1764, mais les régistres avaient disparu.

—:o:—

Sarah Bernhart est malade

PARIS — Madame Sarah Bernhardt est gravement malade de l'influenza à Paris. Elle a été obligée de renoncer au rôle qu'elle devait jouer dans les fêtes de gala qui se donnent à l'occasion du troisième centenaire de Molière.

Son médecin déclare que la fièvre n'est pas assez forte pour qu'on craigne pour les jours de la vieille actrice. Sa constitution paraît encore robuste.

—:o:—

Le tricentenaire de Molière

PARIS — Une cérémonie a lieu à la Sorbonne à l'occasion du trois centième anniversaire de la naissance de Molière.

M. Bérard, ministre de l'Instruction publique, a prononcé, au nom du gouvernement, un grand discours où, dépeignant Molière qui, 'de nos grands écrivains est celui qui a le moins besoin d'être loué," il dit:

"Ce n'est point méconnaître son originalité incomparable que de lui faire place dans le groupe des écrivains classiques. Il fut excellemment de son temps, par l'essentiel de ses goûts et de ses directions intellectuelles. Comme il ne lui est pas permis de s'occuper des choses du gouvernement et que les choses de la nature n'on pas encore été découvertes, le XVIIe siècle se consacre à l'étude de l'homme. Il traite de l'homme en général: ce qui suppose une grande connaissance de beaucoup d'hommes en particulier. Dans les descriptions qu'il en fait, le souci de la vérité universelle n'exclut pas l'exactitude du détail observé et l'idée générale relève de plus d'un trait satirique son allure noblement oratoire. Aucun genre littéraire ne s'interdit cette curiosité du coeur humain et ce goût de l'analyse morale; et ceux-là n'y ont pas le moins cédé, qui furent le plus rigoureux à Molière et représentaient, avec la cour, la seule critique que le théâtre eût à redouter en ce temps-là."

M. Léon Bérard termine son discours en remerciant au nom du gouvernement, en même temps que les membres du corps diplomatique, les délégués des Universités et corps savants, les écrivains et artistes étrangers qui ont voulu se joindre aux Français pour célébrer avec eux un génie aussi universel et aussi humain que Molière.

—:o:—

Mme Currie fera partie de l'Académie de Médecine

PARIS — On a discuté pendant longtemps pour savoir si la candidature de Mme Pierre Currie devait être acceptée à l'Académie de Médecine. Les membres du corps savant viennent de décider pour l'affirmative. Il ne reste plus à Mme Currie qu'à faire acte de condidate. Elle se présentera à la prochaine réunion de l'Académie et il est certain qu'elle sera acceptée à l'unanimité.

—:o:—

L'"Echo National"

PARIS — *L'Echo National*, journal de M. Clemenceau avec, comme rédacteurs principaux, MM. Tardieu, Mandel, Klotz et quelques autres, qu'on devine: "La garde du grand-homme" a donné à la France son premier numéro. Il a bien choisi son heure pour paraître. Et nous ne doutons pas qu'il ait des choses très intéressantes à nous raconter. Voici, extrait de son premier article: "Notre but" ce simple passage:

Depuis deux ans, la volonté populaire est trahi par les défenseurs du pouvoir, comme a été trahi par eux le dépôt sacré de la victoire, légué par les morts aux vivants. De même que gisent, inappliquées, les stipulations des traités, de même demeure, inefficace, le verdict des électeurs. Et l'on voit avec stupeur des forces de gouvernement aux mains d'un personnel qu'en 1919 le suffrage populaire a solennellement répudié après l'avoir, en 1914, surpris en flagrant délit d'imprévoyance et d'impréparation.

—:o:—

Six soldats rapatriés et inconnus

PARIS — Parmi tous les drames de la guerre, voici l'un des plus douloureux:

Il y a en ce moment, enfermés dans un asile d'aliénés, six anciens prisonniers de guerre français, rapatriés d'[illegible], et qu'il a été impossible d'identifier.

Quand l'Allemagne nous les a rendus, ils étaient fous et leurs papiers étaient égarés. Ils ont perdu toute conscience de leur personnalité. Leurs familles les croient décédés, alors qu'ils sont peut-être tout près d'elles, pauvres êtres vivants de la vie animale, affreusement vidés de leur intelligence et de leur conscience.

Le fait a été révélé en pleine séance du Luxembourg par M. Monsservin, sénateur de l'Aveyron, et confirmé sans aucune réserve, par M. Maginot, ministre des Pensions.

On avait songé à envoyer une de leurs photographies dans chaque commune de France. L'administration a renoncé par un scrupule de discrétion. Telle famille pourrait, objecte-t-on, se considérer comme lésée du fait qu'une tare mentale incurable aurait été découverte chez un des siens. Quel déshonneur peut donc résulter d'une blessure cérébrale qui frappe l'esprit comme d'autres blessures ont atteint le corps, comme d'autres maladies, contractées en captivité, ont ruiné un organisme?

Une famille qui préfèrerait ignorer pour toujours le sort d'un fils plutôt d'apprendre qu'il est devenu fou au service du pays n'existe que dans le cerveau de l'administration.

—:o:—

L'année la plus chaude et la plus sèche depuit cent onze ans

PARIS — A la dernière séance de l'Académie d'agriculture, M. Angot, qui fut longtemps directeur du Bureau central météorologique, résuma les caractéristiques de 1921 dans la région parisienne:

La température moyenne de l'année y atteignit 11.4 degrés, soit 1.5 degré de plus que la normale, ce qui ne s'est jamais produit depuis les cent onze ans de statistiques climatériques que nous possédons. Les trois mois les plus exceptionnellement chauds furent janvier avec la moyenne mensuelle de 7 degrés, juillet avec 21.7 degrés et surtout octobre avec 14 degrés. En revanche, novembre dernier fut extrêmement froid, mais non exceptionnel.

Le total des pluies durant l'année météorologique ne dépassa pas 278 millimètres, alors que la moyenne est de 575; cette pénurie d'eau est absolument sans exemple dans la région parisienne.

—:o:—

Pour le "meilleur blé de France"

PARIS — Sous le présidence de M. J. Ricard, ancien ministre, a eu lieu dans la grande salle de la Société de gréographie, une conférence inter-professionnelle entre meuniers, agriculteurs et boulangers, ayant pour but d'établir les principes propres à faciliter la recherche des meilleurs blés.

M. Ricard, après avoir fait un rapide et clair exposé de la situation actuelle en France et constaté que le point de vue de la qualité du blé était considéré différemment par les agriculteurs, les meuniers et les boulangers, a conclu qu'il faut poursuivre l'étude de cette question et se livrer à des expériences pratiques en commun, afin de former ainsi le "bloc économique du blé."

Prince-Albert

— L'exposition annuelle de volailles s'est ouverte hier et se continue aujourd'hui dans l'ancien magasin Agnew, rue de la Rivière Ouest.

— Les fidèles ont constaté un changement, dimanche dernier, dans la cathédrale. La chaire a été transportée au premier pilier de la nef principale. On espère remédier ainsi à l'acoustique défectueuse de l'édifice.

— M. P. Laboret, fermier des environs de Prince-Albert rapporte qu'il vient de naître sur sa ferme un veau-phénomène qui a des mâchoires de chien. L'animal semble avoir bonne envie de vivre.

— Dans le cours du mois de janvier, le greffier de la ville a reçu $47,000 en payment des taxes municipales. Le mois correspondant l'année dernière n'avait donné que $32,000.

— M. le Dr. Léo Langlois, le sympathique médecin de Marcelin, était en ville la semaine dernière, pour affaires professionnelles.

— M. H. Weiner (de la maison Weiner et Levène) est parti pour ramener prochainement plusieurs chars de chevaux de premier choix, pour lesquels il assure qu'il y a actuellement une bonne demande.

:o:

Nouveau restaurant

Le restaurant B. C. n'est pas le plus somptueux de Prince Albert, mais cependant c'est celui où l'on mange le mieux et à meilleur marché. Les fermiers y prennent de copieux repas pour la modique somme de 35 cents.

Le restaurant B. C. tout récemment ouvert au public est situé sur la 2ème Avenue Ouest, 1220, près du "Royal Stables."

:o:

Un sérieux incendie à Turtleford

TURTLEFORD, Sask. — Un incendie qui s'est déclaré à 9 h. du matin et a duré jusqu'à 3 h. de l'après-midi a complètement détruit sept des plus importants postes d'affaires du village. Les dommages sont estimés autour de $75,000. Il n'y a pas eu de pertes de vies, mais plusieurs personnes se trouvent sans abri.

Le feu a pris dans le magasin coopératif des Grain Growers, où l'on s'était servi par erreur de gazoline pour allumer un poêle. L'hôtel, propriété de J. Paquette, a été la dernière maison à brûler et c'est là que les flammes ont pu enfin être maîtrisées.

:o:

L'élection de l'Ile à la Crosse

Rex. Potter, commerçant en fourrures de l'Ile à la Crosse, de passage à Prince-Albert, a donné au *Herald* des détails intéressants sur la récente élection provinciale dans cette circonscription. Ce fut, selon son expression intraduisible, "a rotten mix-up".

La population du Nord, dit-il, appuyait Burnouf dans l'espoir que l'argent de la province dépensé dans la circonscription le serait à des fins utiles. Le gaspillage de fonds publics destinés à la construction de routes a été une honte.

M. Potter cite un exemple: $3,000 ont été employés sur une petite portion de route qui demeure tout aussi impraticable qu'avant. Des arbres avaient été coupés en hiver pour servir de lit à la route qui traversait un marais, mais on les avait déchargés sur le lac et on les avait laissé partir à la dérive au printemps.

Peu de temps avant l'élection, $2,000 avaient été dépensés pour commencer une route supposée aller de l'Ile à la Crosse à la rivière Buffalo. En réalité, dit M. Potter, elle n'allait nulle part. L'association libérale avait protesté contre ce qu'elle considérait un vaste gaspillage d'argent, mais sans succès; les travaux avaient été poursuivis. On dit maintenant que les habitants de la région n'ayant pas voté pour Nolin, la route ne sera jamais finie.

M. Potter déclare que Burnouf avait l'appui des électeurs du Nord qui l'estimaient parfaitement honnête et uniquement préoccupé des intérêts de la circonscription.

:o:

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Dur No. 1, 1.23 1-4; Nord No. 1, 1.23; Nord No. 2, 1.20; Nord No. 3, 1.11 3-4; No. 4, 1.05 1-2; No. 5, 97 1-2; No. 6, 91 1-2; fourrage, 85 1-2; voie, 1.24.

Avoine — No. 2 C.W., 46 1-4; No. 3 C.W. et fourrage extra No. 1, 43; fourrage No. 1, 41 1-4; fourrage No. 2, 39; rejeté, 37 1-4; voie, 45.

Orge — No. 3C.W., 57 1-4; No. 4 C.W., 54; rejeté et fourrage, 46 3-4; voie, 57 1-4.

Lin — No. 1 N.C.W., 2.05 3-4; No. 2 C.W., 2.01; No. 3 C.W. et rejeté, 1.77; voie, 2.05 1-2.

Seigle — No. 2 C.W., 90 3-8.

:o:

Marché au grain de Prince-Albert

Blé — No. 1, 94; No. 2, 90; No. 3, 84; No. 4, 75; No. 5, 67.

:o:

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de choix, 5.00 à 5.85; vaches de boucherie, 3.50 à 4.00; génisses, le meilleur choix, 5.00 à 5.50.

Brebis de choix, 9.25; moutons, bon, 5.00.

Porcs de choix, 11.00.

:o:

La mort du Procureur Général Bulot

Le procureur général Bulot, qui avait été renversé par une voiture automobile en traversant le boulevard Saint-Michel, a succombé aux suites de ses blessures, contrairement aux prévisions optimistes de ses médecins.

Son nom était connu du public dès 1892, époque à laquelle les anarchistes avaient attenté à sa vie pour le châtier d'avoir requis contre trois des leurs. Ravachol déposa un jour au second étage de la maison que le substitut habitait rue de Clichy une bombe qui fit des dégâts énormes dans l'immeuble sans blesser personne.

Plus tard, à l'époque de l'affaire Dreyfus, le nom de M. Bulot, procureur général, était souvent cité parmi les partisans déclarés de la révision.

On le vit enfin requérir, avec une âpreté toute particulière, contre les représentants des Assomptionistes, à l'époque de la dissolution des Congrégations. Ce ne peut être sa gloire ni devant Dieu, ni devant les hommes.

M. Bulot était à la veille de prendre sa retraite et approchait de sa soixante-douzième année.

:o:

L'insatiable

Le signor Angeli, riche et généreux Italien, se promenant un jour sur ses domaines, s'arrêta devant la modeste maison d'un de ses métayers, Paolo, et lui demanda comment allaient ses affaires. L'autre se mit à gémir: cela n'allait pas du tout; il était mal installé, il n'avait qu'un domestique.

Si son étable était plus grande, il pourrait loger plus de bétail; si son terrain était plus vaste, il récolterait davantage; s'il avait plus de personnel, il ferait plus de travail. "Eh bien! dit Angeli, tu auras tout ce que tu désires." Dès le lendemain, les maçons arrivèrent pour élargir l'étable; trois arpents furent ajoutés au champ; Paolo eut quatre valets de ferme. Pendant quelque temps il fut très heureux, puis sa joie tomba, et quand le signor Angeli revint, il lui trouva encore le visage soucieux. Interrogé, le fermier déclara que sa maison était mesquine, délabrée, qu'il n'avait pas assez de place pour loger son monde, qu'un pré lui manquait pour faire paître ses bêtes. Le maître lui accorda encore tout ce qu'il demandait. Quelques mois plus tard, le fermier formula de nouvelles réclamations qui reçurent encore satisfaction. Il était devenu insatiable. Enfin, il cessa ses demandes, et le maître, n'entendant plus parler de lui, alla le voir à nouveau. La petite métairie était devenue une énorme ferme remplie de bêtes et de gens. "Eh bien! demanda Angeli au fermier, es-tu pleinement heureux maintenant?

— Ah! non, répondit celui-ci avec amertume, je ne sais où donner de la tête, mes gens me volent, je dois veiller à tout, je n'ai plus une minute de repos ni de tranquilité. Combien je regrette l'heureux temps où je cultivais paisiblement mon petit bien avec un seul domestique! — Je l'attendais là, lui dit le seigneur; tu vois maintenant que les grands biens entraînent de grands soucis, que la paix vaut mieux que la richesse, et qu'une honnête médiocrité est souvent la plus heureuse des conditions."

:o:

Le bonheur

Où est le bonheur? — Tout le monde recherche le bonheur avec avidité, mais on le cherche mal, et trop souvent là où il n'est pas. Aussi il arrive qu'on ne le trouve pas, quoiqu'il soit près de nous: Où est il donc?

"Le bonheur rayonne de toute cette atmosphère qui entoure notre âme et qu'on appelle *famille, emploi, position où la Providence* nous a placés, comme de cette autre atmosphère matérielle qui entoure le corps rayonne la lumière qui féconde et réjouit.

L'atmosphère de l'âme est pleine de *joies*, comme le ciel est plein d'*étoiles*.

Les *étoiles* du ciel de l'âme s'appellent *devoirs;* partout où il y a un *devoir* il peut y avoir une *joie*.

Accomplir un *devoir* c'est faire rayonner une joie et, comme à chaque instant de la vie est attaché un devoir, il dépend de nous de nous entourer de joie à chaque instant.

Quelle est donc belle la vie avec ses devoirs incessants, ses joies incessantes, et, après une série de jours plus ou moins longs, le ciel pour toujours!

:o:

La ponctuation

A quoi bon de s'occuper de vétilles, comme la ponctuation, pense-t-on souvent.

Cette opinion était aussi celle d'un maire de village, auquel l'inspecteur primaire se présente un beau matin, en le priant de vouloir bien se joindre à lui, pour visiter l'école. Le magistrat municipal avait sans doute des occupations plus urgentes, car, tout en obtempérant à l'invitation du fonctionnaire, il murmura, non sans que ce dernier l'entendit: "Cet âne-là aurait bien dû venir un autre jour." On arrive, on interroge les élèves, on est amené à parler de la ponctuation. Le maire hausse les épaules et déclare que les enfants ne doivent pas perdre de temps à de pareilles niaiseries. Sans lui répondre, l'inspecteur envoie un élève au tableau et lui dicta la phrase suivante, dont il donne soigneusement la ponctuation.

L'inspecteur, dit le maire, est un âne!

Silence général; confusion du maire. Maintenant, dit l'inspecteur, changez simplement la ponctuation: supprimez les virgules et mettez deux points après dit: la phrase devient:

L'inspecteur dit: le maire est un âne!

Rire général, dont M. le Maire fait évidemment les frais.

:o:

— Le marbre de votre toilette, de votre table de nuit ou de vos cheminées est-il taché? Frottez-le avec du gros sel humecté de jus de citron frais.

— Entre autres procédés pour nettoyer le linge qui porte des taches d'encre, il en est un de particulièrement efficace quand ces maculatures sont récentes. C'est de les frotter avec la pulpe d'une tomate mûre coupée en deux. Si ce sont vos doigts qui sont tachés, frottez-les de préférence avec la paroi interne d'une peau de banane.

Servez-vous tant qu'il vous plait, de cuillers en métal pour mesurer vos ingrédients culinaires, mais n'employez que des cuillers en bois pour les mélanger.

lours auquel il vous plairait de rendre son lustre primitif? Mettez-le sous le robinet, en ayant soin de faire couler l'eau très vite et de ne pas le tenir par le bord, afin qu'il ne garde pas l'empreinte de vos doigts. Vous le ferez égoutter et sécher sur une surface bien plate.

Un Thé Musical

Sera donné à la résidence de Mme J. J. BARKER, 211 20ème Rue Ouest, JEUDI PROCHAIN de à 6 heures, au bénéfice de l'Hôpital de la Sainte-Famille.

Les amis de l'Hôpital sont cordialement invités.

Admission 50 cents.

A VENDRE A BONNE CONDITION POUR CAUSE DE SANTE — 3-4 de section de bonne terre à blé, dans un centre français; 315 acres en culture, eau en abondance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à L. O. Desautels, St., Denis, Sask. 51 p.

ADOPTION — Une petite fille de deux semaines pour adoption. Adresser box 26, North Battleford, Sask. 49-51.

ON DEMANDE — Une institutrice bilingue, si possible qualifiée pour enseigner en Saskatchewan, ou du moins ayant de l'expérience dans l'enseignement. Position offerte à l'école Montcalm, huit milles au sud d'Assiniboia. Spécifier le salaire demandé en écrivant à Raymond Leduc, secrétaire-trésorier, 253, Assiniboia, Sask. 49-52.

DEUX INSTITUTEURS, couple marié connaissant le français désire enseigner dans deux classes, ou deux écoles qui ne seront pas plus qu'à quatre milles de distance, avec une résidence convenable. Adresser toute demande à "Professeur de Bertdale School," Foam, Sask. 49-51

ON DEMANDE un couple marié pour travailler sur la ferme, mentionner prix demandé. Ecrire à A. Longtin, Kindersley, Sask., boite 16. 47-50.

LES PETITES ANNONCES

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice bilingue qualifié pour la province, pour prendre la direction de l'école La Marseillaise immédiatement. Spécifiez salaire demandé. Pour plus amples informations, s'adresser à Ls. Hudon, sec.-treas. Zenon Park. 49 p.

ON DEMANDE 20 HOMMES pour apprendre le métier de barbier, emploi stable, travail propre et léger, pas d'expérience antérieure requise. Nous vous apprenons le métier de barbier en peu de temps, nous vous fournissons les outils et vous garantissons une position ou vous aidons à vous établir à votre compte. Ecrivez ou venez vous-même pour détails: Hemphill's Barber College, Saskatoon, Sask.

ON DEMANDE DES HOMMES pour apprendre le métier de mécanicien d'automobile et de tracteur à gaz, la vulcanisation, le soudage, le travail des batteries et de l'électricité. Nous garantissons de vous former pour remplir l'une des bonnes positions payantes ouvertes à tous les gradués de Hemphill. Grande demande. La plus grosse entreprise du monde. Seul l'homme bien formé obtient un bon salaire et un travail stable. Prix spéciaux actuellement. Ecrivez ou venez vous-même pour informations: Hemphill's Auto Gas Tractor and Electrical School, 119, 20e rue Est, Saskatoon, Sask. Succursales dans tout le Canada.

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE pour l'école Miora, dix milles sud-ouest Saint-Brieux, pouvant enseigner anglais et français, école ouvre vers le 15 février. Salaire $1,000.00 pour dix mois d'enseignement. Louis Legars, secrétaire, Saint-Brieux. 47-50.

SEMENCE A VENDRE, garantie pure et propre, germination 95 à 100 pour 100. Blé Marquis No. 1, $1.60 le minot; blé Marquis No. 2, $1.25; avoine Banner, $0.75; orge à 6 rangs, $0.90. On peut voir des échantillons de ces semences au magasin Piette, rue de la rivière, Prince-Albert.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

SOEUR LOUISE

Par M. du CAMPFRANC

No. 22

Le marché se faisait plus nombreux; de nouvelles chaînes arrivaient en même temps que des acheteurs. Sous l'ombre grêle de trois palmiers, on était en pleine vente. Le plus beau lot de nègres était exposé en cet endroit et, comme pour le bétail, les acheteurs inspectaient tour à tour les pieds des captifs, leurs mains, leurs dents. On discutait leur prix comme on discute le prix d'une bête de somme; et, quand le prix était réglé, le captif ou la captive appartenait, corps et âme, à celui qui venait de le payer. Et l'esclave suivait docilement le nouveau maître en baissant la tête; il était devenu sa chose; ou, comme on dit en Afrique, dans la langue indigène, son animal, "bicho." Il était vendu et le métis, le marchand d'esclaves, le trafiquant de liberté humaine, regardait, avec des yeux qui luisaient de convoitise, les deniers d'or, ou les perles, ou les mètres de cotonnade pour lesquels il avait livré la marchandise humaine. Il palpait âprement ces deniers d'or: il les comptait et les recomptait. Il les faisait tinter et le bruit de ces pièces étouffait les soupirs de l'esclave.

Ils vendent leurs frères! Ils vendent leurs frères! murmurait mère Saint-Cyprien, prise de sainte indignation. Ah! mes pauvres filles, il faut venir en Afrique pour être témoin de pareilles infamies. Judas aussi a vendu son maître, son ami, et son frère Jésus-Christ.

Elles s'arrêtèrent toutes les trois, prises de pitié, devant une pauvre esclave accroupie sur le sable et immobilisée dans une sorte de désespoir morne et abruti, mais si réel et si profond qu'il fendait le coeur. Son enfant était près d'elle, et l'acheteur n'en voulait pas. On allait les séparer. Elle était vendue. On allait l'emmener loin, bien loin de l'enfant; elle ne le reverrait plus jamais.

Elle se releva sous la morsure du fouet; l'acheteur emmenait sa captive. Elle s'éloignait pliée en deux, la tête basse. Elle sanglotait; l'enfant tendait vers elle ses mains suppliantes. Elle s'éloignait... elle s'éloignait. Et les religieuses ne devaient plus jamais oublier ce pauvre regard triste de souffrance. Elle s'éloignait!... Que deviendrait-elle? Que deviendrait son fils? Qui s'occupe de cela? Que devient le petit chevreau qu'on éloigne de la chèvre? Que deviennent tous les jeunes animaux dont on conduit les mères à l'abattoir? Le petit nègre n'inspire pas plus la pitié que le petit poussin, ou que le petit chevreau.

Plus loin, c'était une autre femme dont on faisait la vente, une femme très belle sous sa haute coiffure d'idole, très élégante sous la sonnerie de ses anneaux, de ses bracelets, de ses colliers et de ses plaques. Les trafiquants l'avaient parée pour faire ressortir sa beauté, et ses compagnes l'enviaient; car elle venait d'être achetée pour devenir l'épouse d'un roitelet d'une tribu voisine. Mais la femme noire suivait l'acheteur en traînant ses pas. Elle regrettait son pays et sa liberté, son pays des Grands-Lacs, où elle aimait tant à faire glisser sa pirogue entre les nénufars et les lotus blancs et roses. Elle faisait glisser sa pirogue en chantant les airs de son pays, des airs sauvages et doux comme tous les chants primitifs. Mais elle ne chanterait plus, car elle n'ignorait pas que, dans la demeure des roitelets africains, les femmes esclaves ne sont pas moins à plaindre que celles qui fléchissent sous le poids du travail dans les humbles cases. La faveur du maître est sans durée. Ces roitelets ne sont le plus souvent que des monstres de cruauté; qui, sous le plus futile prétexte, font périr leurs femmes dans d'affreux supplices... Et, serait-elle épargnée dans le cours ordinaire de sa vie, aurait-elle l'insigne privilège de conserver la bienveillance du roi son maître, sa fin serait certainement tragique... horrible: ou brûlée vive, ou enterrée vivante. Dès que le roi nègre a rendu le dernier soupir, c'est le signal du grand égorgement. Dans le tombeau, le maître garde l'attitude de l'autorité qui commande, avec toutes ses femmes esclaves, étendues mortes, à ses pieds.

Aussi, comme elle marchait d'un pas dolent, la belle esclave, en regrettant son lac, sa pirogue et ses lotus. Les religieuses la suivaient des yeux avec pitié. Que ne pouvaient-elles et que n'avaient-elles le temps d'adresser des paroles de divine espérance à toutes ces malheureuses, condamnées à l'éternelle douleur sur terre.

Elles faisaient leurs achats. Les enfants, en raison du nombre, étaient à vil prix. Autrefois, aux premiers jours de leur arrivée, les religieuses avaient jeté un même regard sur cette jeune population noire. A leurs yeux, tous ces enfants se ressemblaient. C'était toujours pour elles le même visage au poil d'ébène avec des lèvres épaisses et le nez aux ailes démesurément larges. Elles n'eussent pas su reconnaître un enfant d'un autre; mais, peu à peu, elles s'étaient faites à ces jeunes visages, à ces petites têtes crépues et laineuses. Elles les comparaient. L'un était laid; l'autre ne manquait pas de charme dans ses traits noirs. L'un avait sur le front le signe de l'intelligence et sur les lèvres le sourire de la bonté; l'autre indiquait, à différents signes, que la cruauté serait dans son coeur. Les religieuses eussent voulu tous, tous, les racheter, les bons comme les méchants; mais leur ressources n'étaient pas suffisantes, et elles faisaient un choix.

Elles en rachetèrent douze. Et puis leurs ressources furent épuisées... Si elles avaient donc pu multiplier leurs pièces d'or et leurs mètres de cotonnade; mais elles ne le pouvaient pas, les pauvres humbles soeurs-missionnaires. Elles ne pouvaient que racheter ce tout petit nombre, et prier ardemment pour toute la pauvre race noire opprimée, décimée, martyrisée. La joie de ces petits rendus à la liberté n'aurait pu se dire, pas plus que le désespoir des pauvres malheureux, qui, n'ayant pas trouvé d'acheteurs, allaient reprendre le voyage, la cangue au cou, la chaîne aux pieds. Ils poussaient des cris de désespoirs; ils tendaient, vers les religieuses, des mains suppliantes. Une pauvre vieille femme s'attachait désespérément aux vêtements de soeur Yvonne.

— Sauvez-moi!... Rachetez-moi!

Et soeur Yvonne pleurait en voyant partir cette pauvre vieille femme, qu'elle ne pouvait sauver.

Plus rien pour racheter les enfants!... Plus rien pour racheter les vieillards et leur assurer le ciel par une sainte mort!... Plus rien!

Et le soir, quand soeur Louise et soeur Yvonne se retrouvèrent sous la vérandah rustique à l'heure paisible de la récréation, comme elles se mirent à déplorer amèrement, toutes les deux, de n'avoir plus rien, rien pour le rachat des captifs. Elles en pleuraient. Des désirs ardents de richesse leur venaient; elles auraient voulu posséder tous les trésors de la terre pour multiplier les délivrances. Ah! si l'or avait pu couler de leurs doigts, comme d'une fontaine, en un ruissellement continu.

Elles priaient Dieu.

Elles demandaient à Dieu d'inspirer aux femmes de l'Europe la pitié infinie pour leurs malheureuses soeurs de l'Afrique.

Ah! les femmes blanches de l'Europe, qui sont si libres, si heureuses, si intelligentes, si bonnes; ah! si elles pouvaient connaître tant de maux, mon Dieu! mon Dieu! comme elles nous enverraient des aumônes, comme elles retrancheraient ce qu'elles donnent aux superfluités pour alléger de telles souffrances!

Les deux jeunes religieuses joignaient leurs mains avec une extrême ferveur, la prière s'échappait brûlante de leurs lèvres en même temps que les larmes de leurs yeux.

— Mon Dieu! mon Dieu! est-ce que vous n'inspirerez pas aux femmes d'Europe la pensée de former une ligne contre les trafiquants d'esclaves? Est-ce que toutes les femmes chrétiennes, toutes les femmes blanches de l'Europe ne pourraient s'enrôler dans cette sainte croisade, dont l'aumône et la prière seraient les armes. Toutes ne peuvent voyager, toutes ne peuvent venir au centre de l'Afrique; mais toutes pourraient donner assistance à l'oeuvre de miséricorde et de justice.

Soeur Louise reprenait la prière, plus fervente encore que soeur Yvonne, plus confiante encore en la divine miséricorde.

— Oh! Mon Dieu! mon Dieu! Est-ce que chaque cité catholique ne pourrait adopter un missionnaire ou une religieuse? l'obole serait bien petite pour chaque famille de la cité... mais les cités sont si nombreuses dans l'univers catholique; alors une armée pacifique de missionnaires et de religieuses pourrait se répandre en Afrique. Envoyez-nous des aumônes, Seigneur; envoyez-nous beaucoup d'or pour que nous puissions racheter des esclaves autant qu'il s'en trouvera sur notre chemin, pour que nous puissions, en leur enseignant la vérité, leur procurer tous les soulagements de la plus tendre charité.

Le visage de soeur Louise suppliait; ses mains se joignaient avec force.

— Seigneur! Seigneur! inspirez à toutes les petites filles d'Europe de faire des tire-lires pour les petites filles d'Afrique; qu'elles y mettent une partie des dons qui leur sont faits, et les petits sous amassés feront d'énormes sommes, qui rachèteront tant et tant de pauvres petits enfants. Ah! s'ils savaient le sort de leurs pauvres petits frères d'Afrique, les enfants d'Europe, leur coeur se gonflerait de pitié... ils donneraient... ils donneraient...

Elle s'exaltait. La pensée des infortunes qu'elle ne pouvait secourir, lui déchirait l'âme. Elle demanderait à Dieu, sans se lasser, les généreuses aumônes, et Dieu écouterait sa prière.

Et elle disait:

— Mon Dieu! mon Dieu! Mais inspirez à tous ceux qui tremblent pour une âme chère, la pensée de délivrer une âme des ténèbres de l'erreur. Mais inspirez à toutes les pauvres mères, qui frémissent pour un fils égaré et implorent son salut, inspirez-leur la pensée de nous permettre, par l'aumône, de racheter un orphelin... Et le fils égaré sera sauvé.

Elle ne cesserait de frapper à la porte du ciel, et Dieu écouterait sa fervente prière.

— Mon Dieu! mon Dieu! Mais parlez donc au coeur de toutes les reines, de toutes les princesses de l'Europe; ces bonnes, ces généreuses princesses... si elles savaient... si elles savaient ce que l'on souffre ici. Oh! comme elles prendraient en main la cause de la justice. Comme elles useraient de leurs richesses et de leur influence pour faire porter secours aux malheureux esclaves d'Afrique, à ces pauvres femmes si martyrisées, si humiliées, si méprisées..., leurs soeurs pourtant, leurs soeurs en Jésus-Christ. O princesses, généreuses princesses! O reines de toutes les nations catholiques, venez, venez à notre secours!

Elle oubliait qu'elle s'adressait à Dieu. Dans l'élan de sa prière, elle parlait directement à toutes les princesses catholiques.

— Oh! dites, dites, ne pourriez-vous créer une garde d'honneur: la garde d'honneur des reines dont la mission serait de combattre pour la foi et la justice. Oh non, plus jamais de sang répandu en Europe; plus jamais de guerres injustes et cruelles, apportant la dévastation et la ruine dans nos pays chrétiens; plus de combats faisant pleurer les yeux des mères... Mais, que les jeunes hommes, au coeur courageux, viennent ici, avec les armes d'Europe, pour prendre en main la cause de la miséricorde et de la pitié. Qu'ils viennent pour défendre les opprimés. Voilà la guerre juste! Voilà la guerre sainte!... Et les lâches métis s'enfuieront devant les chrétiens courageux. Ils n'oseront plus chasser le gibier humain, et le vendre sur les marchés de l'Afrique.

Maintenant, elle priait les saints du ciel. Elle leur demandait secours. Elle s'adressait aux apôtres et aux martyrs, à ceux qui ont gagné la gloire du ciel dans les travaux de l'apostolat.

— Apôtres de Jésus-Christ; et vous, successeurs des apôtres, ô millions de missionnaires, qui avez parcouru, qui avez ouvert tant de chemins sur notre globe avec vos pieds ensanglantés, élevant sous tous les cieux votre voix qui ne craignait rien. Oh! venez au secours de l'Afrique; allumez le zèle dans certains coeurs, et la charité dans les autres... Non, non, saints apôtres, nous ne pouvons plus voir ce que nous avons vu aujourd'hui. Non, non, cette vue n'est plus possible à nos coeurs? Voir des captifs, et n'avoir rien, rien, pour les racheter.

Elle s'était arrêtée toute tremblante, brisée par l'excès de son émotion. Durant toute sa prière, elle avait parlé à haute voix sans en avoir conscience. Elle était à genoux, les mains jointes et levées. Soeur Yvonne s'approcha de Louise et lui dit de sa voix douce et paisible:

— Je crois que vous vous exaltez, ma bonne petite soeur. Il faut prier avec confiance, mais avec plus de calme.

Soeur Louise la regarda avec des yeux tout inondés de larmes, et la voix très grave:

— Oh! murmura-t-elle, si les gouttes de sang pouvaient se changer en gouttes d'or.

Et plus bas, plus gravement encore:

— Si le Seigneur me demandait combien de gouttes de mon sang je voudrais donner, si chacune de ces gouttes rachetait... sauvait une âme; ce n'est pas seulement une goutte que je voudrais donner, ni quelques-unes, ni plusieurs; mais je dirais: mon Dieu! mon Dieu! prenez jusqu'à la dernière.

X

Encore trois années s'étaient écoulées depuis la fondation de l'orphelinat. Mère Saint-Cyprien et ses filles luttaient de zèle et de dévouement. Bien souvent soeur Louise, si vaillante à son arrivée, se sentait maintenant comme épuisée par les grandes fatigues de la mission, par le climat énervant; mais elle n'en prenait aucun souci. Sous son air doux et candide, qui ne se démentait jamais, elle faisait chaque jour des choses grandes, hardies et magnifiques, sans paraître même s'en douter. Plus elle voulait faire de bien, plus elle ambitionnait de gagner des âmes, et plus aussi elle donnait au pauvre peuple noir des gages de sa foi vive par la sainteté et l'abnégation de sa vie.

Elle souffrait toujours cruellement de la séparation. Sa mère lui manquait comme aux premiers jours; mais elle n'en continuait pas moins d'accomplir sa tâche avec constance et fermeté. Elle ne daignait pas regarder son chagrin ni pleurer sur lui, quoiqu'elle sentit la blessure intérieure; une blessure qui jamais ne se cicatriserait. Elle agissait comme ces vaillants chevaliers, qui, blessés et sanglants, secourent leurs frères de préférence à eux-mêmes. Elle sentait qu'elle était aimée par toute la population noire de Tabora; elle aimait aussi ces pauvres femmes africaines; et, grâce à cet amour, rien ne lui coûtait auprès d'elles. Et, pourtant, durant ses visites aux malades des villages nègres, parfois sa fatigue était si grande qu'elle chancelait et marchait péniblement. Elle revenait à l'orphelinat, blanche comme une morte et mère Saint-Cyprien, inquiète, lui disait:

— Il faudrait prendre un peu de repos, ma petite soeur Louise.

Elle secouait la tête pour dire: "non." Le repos n'est pas permis à celui qui commence sa journée de travail, et elle ne faisait que commencer cette journée, puisque seulement, depuis trois années, elle était à Tabora. Que sont trois années dans une vie? Non, elle ne s'arrêterait pas... elle irait toujours en avant... et si la mort venait... Eh bien! la mort n'est rien. Qu'ils tombent par centaines les missionnaires et les religieuses, qu'ils souffrent les tortures de la fièvre, qu'ils rendent le dernier soupir. Peu importe! si Dieu est enfin connu et adoré par les peuplades infidèles.

Elle était tout simplement sublime, la petite soeur Louise, sublime, sublime toujours et encore sublime. Elle luttait donc contre la langueur physique, contre l'anémie qui l'envahissait. Elle luttait énergiquement sans faiblir, n'abandonnant rien de ses desseins généreux, marchant droit devant elle.

Et puis un jour, malgré cette énergie, elle dut s'aliter; elle frissonnait sous les étreintes de la fièvre. Cependant cette première atteinte n'eut pas de durée. Au bout de huit jours, soeur Louise put quitter son lit, et, toute chancelante encore, reprendre son service. Mais le sommeil l'avait fuie comme cela arrive à la longue dans ce pays énervant. Elle passait les heures entières de la nuit assise sur son petit lit si étroit; une simple natte sur une planche. Elle ne pouvait respirer. Oh! comme elle eût respiré avec délices un petit peu de fraîcheur de France!... Si une seule brise avait pu lui arriver de là-bas! La chaleur était accablante; les moustiques bourdonnaient; elle souffrait beaucoup.

Et puis ce fut une nouvelle aggravation à ses souffrances. Qu'éprouvait-elle donc? Était-ce une tentation, une épreuve que cette sorte de mélancolie vague, indéfinissable, qu'elle n'avait jamais ressentie, la nostalgie de la France... Elle n'était donc plus la petite soeur-missionnaire vaillante et gaie de l'arrivée à Tabora!... Mais elle redeviendrait vaillante et gaie. Elle le voulait.

Les semaines passaient et la chaleur devenait intolérable. Chaque jour la température s'élevait. Les grandes brises régulières du soir avaient cessé; la saison d'hivernage allait commencer: la saison des chaleurs lourdes et des pluies torrentielles, la saison que bravent impunément les hommes noirs, mais que, chaque année, les Européens, établis en Afrique, voient venir avec épouvante, parce qu'elle apporte trop souvent la mort.

Les trois religieuses, mais surtout soeur Louise, souffraient cruellement. Mère Saint-Cyprien était réellement inquiète de cette faiblesse, de cette anémie profonde.

— Ma chère fille, lui dit-elle un jour, vous êtes souffrante: je le vois très bien malgré vos effort pour me le cacher. Et j'ai décidé, moi votre supérieure, que vous retourneriez en France pour y reprendre des forces.

Soeur Louise se prit à trembler.

— En France!... balbutia-t-elle; en France!...

Faire une apparition dans son pays, embrasser, en passant, sa mère, ses frères, les apercevoir un instant comme dans un rêve, retrouver de l'énergie en respirant l'air natal... et puis revenir en Afrique travailler au salut des âmes. Cette espérance lui donnait au coeur une grande commotion qui le faisait battre plus vite. Ses joues redevenaient roses, un éclair de bonheur brillait dans ses yeux... Et puis, soudainement, il s'éteignit, la pâleur revint à ses joues; et, remuant doucement la tête,

— Oh! non, dit-elle, non, je ne puis retourner en France. Je dois rester à mon poste jusqu'à mon dernier soupir... Le quitter serait imiter le soldat qui s'enfuit au plus fort de la bataille... C'est un lâche; il a peur.

Mère Saint-Cyprien lui serra affectueusement la main.

— Est-il un lâche le soldat qu'on envoie à l'hôpital, et qui se laisse soigner afin de recouvrer des forces parce qu'il veut combattre de nouveau? Dieu ne veut pas la mort de ses enfants. Vous êtes malade; votre devoir, c'est de retrouver la santé.

— J'écrirai à votre mère. Vous irez à Blanche-Rose vous rétablir. On vous donnera trois mois... six mois... le temps nécessaire. Ma lettre partira par le prochain courrier. Elle vous devancera de peu de semaines, car vous nous quitterez dès que seront arrivées les trois religieuses qui nous sont annoncées. Nous serons cinq pour desservir l'orphelinat et l'hospice; c'est presque suffisant; et vous, ma fille, vous vous soignerez en paix... je vous l'ordonne... Et puis, vous nous reviendrez.

— Oui, je reviendrai, répliqua soeur Louise. Avec la grâce de Dieu je reviendrai plus forte et plus vaillante.

Et ses pauvres petites mains diaphanes se joignant de nouveau, elle murmura dans une sorte d'extase:

— O mère chérie, je vais donc te revoir encore une fois sur la terre.

Depuis le départ de sa fille, Mme d'Arnolle menait à Blanche-Rose une de ces vies sérieuses, chrétiennes, dont la moitié reste ensevelie dans l'ombre, car c'est dans l'ombre qu'on fait le bien, quand on le rattache aux espérances éternelles et non pas à la vanité d'une bonne réputation parmi les hommes. Elle avait su restreindre ses besoins au strict nécessaire. Elle vivait de peu avec une admirable et touchante dignité. A part les dépenses qu'elle n'épargnait pas lorsqu'il s'agissait de l'éducation et des talents donnés à ses fils, elle comptait avec le luxe presque en femme parcimonieuse afin d'être plus magnifiquement charitable. Elle vivait donc, cette femme d'écrivain célèbre, retirée, ignorée, excepté des pauvres et des missionnaires. Elle n'avait qu'un moyen, et c'était le meilleur, d'apaiser la grande douleur de sa vie: la charité prodiguée autour d'elle. Elle ne pouvait oublier un instant sa fille. Ce n'était pourtant plus la grande douleur écrasante qui avait broyé son coeur, qui l'avait déchirée, anéantie devant ce navire qui emportait son enfant. Cette douleur s'était faite plus douce; mais elle demeurait profonde. Ses seules, ses uniques joies lui venait de ses fils et des lettres de sa fille. Ce petit journal de Louise, qui lui arrivait de temps en temps, c'était tout ce qu'elle avait de meilleur. Comme elle essuyait ses larmes pour lire et relire les chères petites lettres. Comme c'était doux encore de continuer, à travers l'immense espace, leurs relations si tendres.

(à suivre)

Comment préparer la Pelouse

Notes des fermes expérimentales.

Une belle pelouse est une des choses qui contribuent le plus à embellir les abords de la maison. Rien ne peut prendre la place d'une belle pelouse verte. Sans elle la maison ne peut avoir réellement bonne apparence et ceux qui se proposent de construire devraient toujours se préparer à avoir une pelouse. Faites une levée de plans des terrains, autour de l'emplacement choisi. L'étendue de cet emplacement dépendra de la quantité de terre que l'on peut prendre. A la campagne cette étendue ne devrait jamais être inférieure à quatre fois l'étendue occupée par la maison. En excavant, enlevez séparément le sol riche de surface. Servez-vous alors du sous-sol de l'excavation pour remplir les dépressions et pour niveler, afin que l'eau de surface s'écoule toujours loin de la maison. Lorsque la maison est terminée et que les déchets résultant de la construction ont été enlevés, on ramène le sol de surface sur lequel on sème la graminée de la pelouse.

La pelouse doit durer autant que la maison. Elle demande donc à être préparée avec le même soin. L'automne est une bonne époque pour faire le nivellement et le remplissage. Ces opérations doivent se faire à différents intervalles; on attend que les lourdes pluies aient bien tassé le sol transporté avant de faire le dernier nivellement, le labour et l'ameublissement au printemps. En vous y prenant ainsi vous empêcherez que des dépressions ne se développent plus tard dans votre pelouse et votre cour de tennis. Avant de semer il faut mettre le sol en état d'ameublissement plus parfait que pour toute autre récolte de la ferme. Continuez à ameublir jusqu'à ce que le sol soit comme un terreau de jardin, prêt à recevoir de la graine d'oignons. Si la terre n'est pas très riche, incorporez-y une bonne couche de fumier au cours de la préparation, et, si c'est nécessaire, appliquez-y également une bonne quantité d'engrais chimiques, pour avoir un sol tout aussi riche que si vous vous proposiez d'y cultiver des racines.

Les semailles devraient être très épaisses. Les plus belles pelouses sont celles qui compte le plus de fines tiges d'herbe. La meilleure herbe pour les endroits ombragés ou exposés est le pâturin des prés (ou pâturin bleu du Kentucky); on le sème à raison de 60 livres ou 4 boisseaux par acre. La graine du pâturin pèse 14 livres au boisseau. Les grainetiers vendent de bons mélanges auxquels on peut se fier; ceux-ci contiennent généralement un gros pourcentage de pâturin des prés et de trèfle blanc. La fléole (mil) et l'agrostide, ajoutés au mélange, permettent d'obtenir une prairie permanente. Pour bien semer, prenez environ une moitié de la graine nécessaire pour l'étendue et semez sur un sens, à la main puis prenez l'autre moitié et semez en travers des premières semailles. En vous y prenant ainsi vous éviterez les places vides et vous obtiendrez une densité égale d'herbe.

Pour éviter que la pelouse ne ressente au commencement de l'été, semez de l'avoine à raison de 4 ou 5 boisseaux par acre, avant la dernière façon culturale en préparation pour les semailles. Ceci vous donnera, en trois semaines, un tapis vert épais; il aura besoin d'être coupé fréquemment à la tondeuse mais vous aurez une superbe pelouse et l'avoine servira de plante-abri pour les graminées jusqu'à ce que celles-ci aient bien pris racine. Recouvrez votre graine d'herbe avec un râteau à jardin, et roulez de temps à autre après la pluie.

J. H. Clark,
Régisseur.
Station expérimentale de Charlottetown.

La Glace sur la Ferme

Parlant de l'utilité indispensable de la glace pour conserver, à la ferme, en bon état, les produits laitiers et autres denrées périssables, M. D. MacCharles de la Station expérimentale de Lennoxville rapporte ce qui suit:

Un jour de l'été dernier, je rencontrais un cultivateur qui avait été porter sa crème à la fabrique. On venait de lui remettre son chèque pour le mois de juillet, et il me montra l'état de compte que la compagnie lui avait remis avec le chèque pour le même mois. "Il avait fourni 52 livres de gras de beurre à 47 cents venant de crème de première qualité, et 224 livres de gras de beurre à 37 cents, venant de crème de deuxième qualité. Je lui demandai comment il se faisait qu'il avait tant de crème sûre; il me répondit qu'il n'avait pas de glace et que l'eau du puits ne suffisait pas pour conserver sa crème fraiche, spécialement du samedi au lundi. Pourquoi, alors, lui demandai-je, ne conservez-vous pas de glace? Oh, dit-il, c'est trop de trouble.

Il suffisait de jeter un coup d'oeil sur le compte de cet homme pour voir qu'il avait perdu $22.40 faute de glace.

La glace n'est pas seulement employée dans la laiterie; elle est aussi essentielle à la maison, dans un réfrigérateur où elle permet de conserver à l'état frais pendant plusieurs jours, les viandes, le beurre et les autres denrées périssables.

Voici une bonne règle pour savoir la quantité de glace à conserver. Le cultivateur qui fournit du lait à la ville doit mettre en réserve deux tonnes de glace par vache. S'il fournit de la crème, une tonne par vache suffit, il faut en plus quatre tonnes pour la maison.

Pour conserver de la glace, il faut mettre sous le tas de glace un couche d'un pied d'épaisseur de bran de scie, un pied de large chaque côté et deux par-dessus. Si le temps est froid, c'est un bon système de tasser de la neige entre les blocs de glace. Ceci empêche l'air de faire fondre la glace.

La glace peut-être conservée dans un hangar en bois ou dans un bâtiment quelconque, mais il vaut mieux avoir une glacière spécialement construite pour cela, car l'humidité peut faire pourrir les sols et les murs.

En construisant, deux choses sont essentielles: le drainage et la ventilation. A moins que le sol ne soit sabloneux, il est nécessaire de mettre quelques pouces de gravier sous la glace, avec un conduit emporté pour l'eau. On laissera des ouvertures dans les pignons pour créer un courant d'air qui chassera l'air dès qu'il se rassemble sous le toit. Adressez-vous à la ferme expérimentale la plus proche pour avoir des plans de glacières, que l'on vous fournira gratuitement.

Comme la glace vient souvent en contact direct avec les denrées alimentaires et les boissons, il est important que l'on se la procure aussi propre que possible. Il ne faut jamais la prendre dans des cours d'eau ou des marais qui reçoivent le drainage des maisons ou des bâtiments. Les germes de maladie qui restent dormants dans la glace peuvent devenir très actifs lorsqu'ils s'introduisent dans la nourriture de l'homme.

La meilleure glace est la glace saine, claire, sans neige, rentrée avant qu'elle ait commencé à fondre.

La glace ne coûte rien. Sa récolte n'exige que peu de travail. Pourquoi donc ne pas s'en servir sur toutes les fermes où elle permet d'éviter une perte d'argent, sans compter les services qu'elle rend au ménage.

Le tasseur est-il utile?

Notes des fermes expérimentales.

Toutes les expériences — et elles sont nombreuses — qui ont été conduites depuis plus de dix ans sur les fermes expérimentales du Dominion, ne révèlent aucun avantage décisif en faveur du tasseur. Ces expériences étaient de toutes sortes; elles portaient sur les tasseurs de surface, les tasseurs de sous-surface et les tasseurs de combinaison, l'emploi du tasseur sur jachères d'été, sur labour d'automne, sur labour de printemps; aucun de ces procédés n'a provoqué d'augmentation de récolte. Si les expériences sont exactes — et elles ont été conduites sans préjugés — alors il est peu sage pour les cultivateurs de dépenser du temps et de l'argent sur cette machine. La question mérite d'être considérée attentivement, car des milliers de cultivateurs font actuellement un très large emploi du tasseur. Pour bien apprécier cette question il peut-être bon de donner d'abord quelques notes sur l'origine du tasseur et indiquer les théories sur lesquelles repose son emploi. Lorsque la région des grandes plaines de l'Ouest du Canada et des Etats-Unis commença à être colonisée vers 1885, de nouveaux procédés de culture, différents de ceux que l'on employait dans l'Est du Canada et dans les Etats de l'Est et du Sud, durent être imaginés. Sur ces plaines l'humidité du sol était le facteur dominant, et l'on introduisit de nouveaux systèmes de récolte et de nouveaux procédés de culture dans l'espoir d'augmenter le rendement. Parmi ces procédés de culture il y avait l'emploi du tasseur du sol, dont l'introduction peut être principalement attribuée à H. W. Campbell de Lincoln, Nebraska.

La théorie sur laquelle repose l'emploi du tasseur est que son action conserve l'humidité. En pressant le sol de surface contre le sous-sol, on prétend qu'il s'établit un mouvement capillaire de l'eau vers la surface du sol mais comme la surface est laissée inégale, ce mouvement capillaire s'arrête avant d'atteindre le dessus du sol et l'humidité peut s'échapper. Un autre avantage prétendu c'est que la graine germe plus uniformément. Mais toutes ces théories ne tiennent pas compte du fait que les racines des récoltes pénètrent généralement à une profondeur de trois à quatre pieds, c'est-à-dire à une profondeur bien au-delà de l'influence du tasseur. En outre le mouvement de l'humidité dans un sol sec ne peut être entièrement attribué à la capillarité et ce sont là deux choses qui démolissent ces raisons.

Mais quelque plausibles que soient ces théories, si l'emploi du tasseur ne produit aucune augmentation dans le rendement des récoltes, alors son emploi doit être abandonné. Les résultats moyens obtenus au cours de ces derniers dix ans sur toutes les fermes expérimentales des Prairies avec les différents types de tasseurs ne révèlent que peu de différence entre le sol tassé et non tassé. Le tasseur n'a d'avantage que sur les chaumes labourés au printemps, et cet avantage n'est pas assez considérable pour que nous puissions en conclure qu'il est le fait du tassage. Il s'expliquerait plus facilement par une erreur expérimentale. Disons également que les parcelles qui n'ont pas été tassées ont reçu moins de façons culturales que celles qui l'avaient été.

Les personnes qui s'intéressent à cette question sont invitées à nous écrire pour avoir d'autres renseignements.

E. S. Hopkins,
Agriculteur du Dominion.

——:o:——

La gale noire de la pomme de terre

La gale noire de la pomme de terre, aussi appelée chancre ou maladie verruqueuse, est une maladie que la plupart de nos cultivateurs ne connaissent heureusement que de nom. Quelques-uns ont peut-être entendu parler du rôle néfaste que ce fléau a joué dans l'industrie des pommes de terre en d'autres pays.

Cette maladie sévit à l'étranger, principalement en Europe. Elle menaçait de s'introduire chez nous il y a quelque dix ans, mais le Ministère fédéral de l'agriculture a réussi à la prévenir en mettant un embargo sur l'importation des pommes de terre européennes, mesure qui a d'ailleurs été vivement critiquée, comme d'habitude. Aujourd'hui le Canada a tout lieu d'être reconnaissant au Ministère pour la vigilance qu'il a déployée en cette occasion. En Grande-Bretagne, malgré tous les efforts tentés pour extirper la maladie, quelque 22,000 cas de gale noire et plus ont été signalés au cours d'une de ces dernières années. Cette maladie attaque les pommes de terre plus ou moins violemment; il peut y avoir une légère infection ou la récolte peut être entièrement détruite jusqu'au dernier tubercule. En outre, dans certaines conditions, la maladie persiste dans le sol pendant 10-15 ans; elle réinfecte les autres récoltes, même lorsqu'elles sont plantées après un intervalle de plusieurs années. La gale noire a causé des pertes sérieuses en Grande-Bretagne et dans d'autres pays européens, non seulement en détruisant les plantations, mais aussi en mettant en péril le commerce d'exportation de pommes de terre. Le Canada est heureusement tout à fait exempt de ce fléau mais le danger n'a pas disparu; il renait encore à l'horizon car la gale noire vient d'être découverte dans certaines parties des Etats-Unis.

Les cultivateurs canadiens feront donc bien de continuer à se montrer vigilants en ce qui concerne les pommes de terre importées des Etats-Unis. Celui qui, par négligence, permet à cette maladie de s'établir au Canada, causera des dégâts très graves, probablement d'une nature permanente et irréparable.

Service de la Botanique,
Ferme Expérimentale Centrale.

——:o:——

Le bon emploi des navets

Notes des fermes expérimentales.

La culture des navets coûte environ $15.00 l'acre. Le rendement est de 10 à 15 tonnes à l'acre suivant la saison. Un caveau à racines de trente pieds de long, quinze pieds de large et sept pieds de profondeur construit de poteaux de cèdre et de planches d'épinette coûte de $250 à $300.

Ce sont là de gros frais et l'on peut se demander s'il est avantageux de cultiver des navets. Deux fois, à la station expérimentale de Rosthern, nous avons donné des navets aux boeufs d'engrais. Les deux groupes de boeufs ont reçu la même quantité de foin, de paille et de grain moulu, mais l'un d'eux recevait des navets en plus de la ration. Ce dernier a fait une augmentation de poids plus forte et a obtenu un prix plus élevé par livre. La différence représentée par les navets valait $7.14 la tonne en 1917 et $17.22 en 1918. Ce dernier chiffre est plus élevé que la valeur moyenne, parce que la viande de boeuf se vendait à un prix anormal cette année-là.

Nous n'avons pas fait d'essais comparatifs sur le vaches laitières à cette station mais nous donnons des navets tous les hivers aux vaches laitières et aux bestiaux.

On donne aux veaux dix livres de navets hachés, mélangés avec de l'avoine concassée, et aux animaux d'un an, 18 livres, donnés de la même façon. Les vaches en reçoivent 35 livres, mélangées avec de la moulée et des gerbes d'avoine coupées. Les animaux nourris de cette manière ne souffrent jamais de troubles digestifs. Les veaux continuent à se développer et restent en bon état de chair, de même que les antenais. Les vaches continuent à donner du lait tout l'hiver et dans tous les cas les intestins fonctionnent bien et la digestion est bonne. Les chimistes nous disent que les navets n'ont qu'une faible valeur alimentaire et qu'ils contiennent une forte proportion d'eau. Cependant il semble que cette eau ait une valeur spéciale dans la ration des bêtes. Elle sert de lubrifiant pour tenir l'appareil digestif en bon ordre, qui permet la bonne utilisation des autres aliments. Cinq livres de navets ajoutés à la ration quotidienne des moutons ont le même effet que pour les bêtes à cornes. La digestion se fait mieux et l'utilisation des autres aliments paraît être plus complète. Les navets bien cultivés exercent un effet très bienfaisant sur la terre. Sur une terre sale, qui a été fumée, bien jachérée en été et qui sert l'année suivante pour une récolte de navets, on peut sans danger, l'année suivante, cultiver du grain de semence propre. La culture des navets est donc avantageuse, non seulement à cause de son effet sur la terre, mais aussi parce que cette racine est un aliment succulent pour les bêtes à cornes et pour les moutons.

W. A. Munro, régisseur,
Station fédérale expérimentale,
Rosthern, Sask.

——:o:——

Production des fourrures au Canada pour la saison 1920-21

Le Bureau Fédéral de la Statistique a procédé à la compilation des rapports qui lui ont été envoyés par les marchands de fourrures du Canada, pour la saison 1920-21; en voici un résumé préliminaire: La valeur totale des fourrures mises sur le marché au Canada en 1920-21 s'est élevée à $10,122,571 comparativement à $21,387,005 en 1919-20, soit une diminution de $11,264,434 ou 52 p.c. Les achats des marchands de fourrures, pendant la saison, ont porté sur 2,924,500 peaux, soit une diminution de 675,504 unités ou 18 p.c. Si l'on envisage la valeur totale des pelleteries, les six espèces principales furent: le castor, $2,681,938; le rat musqué, $2,494,413; la martre, $1,076,903; le vison, $966,848; le renard blanc, $741,551 et le renard argenté, $431,255. La peau du renard argenté atteignit le prix le plus haut, soit $151; le renard bleu vint ensuite avec $76, suivi par le pekan avec $58, le renard blanc avec $34, l'ours blanc et la loutre avec chacun $24.

Les provinces dont la production fut évaluée à plus d'un million de dollars furent: Ontario, $3,038,560; Québec, $2,061,853; Territoires du Nord-Ouest, $1,153,840; Alberta, $$1,085,872; Manitoba, $1,046,000.

——:o:——

Production des petits fruits

Les arbustes que l'on cultive au Canada et qui comprennent le gadelier (ou groseillier à grappes), le groseillier (ou groseillier à maquereau), le framboisier et la ronce peuvent être plantés en automne et au printemps. Le Bulletin 94 qui traite des arbustes se déclare en faveur de la plantation d'automne pourvu que cette plantation puisse être faite assez tôt pour que les plantes puissent s'établir avant que les froids arrivent. Cependant, la plantation du printemps est très sûre, mais les plants ne produisent que peu ou point la première année.

Il existe bien des variétés de toutes ces espèces de fruits et il y a entre ces variétés des différences sensibles. Dans la gadelle noire, la Kerry vient en tête de la liste pour le rendement; la même Kerry et la Rouge de Hollande sont les espèces les plus productives des dix meilleures variétés de gadeliers à fruits rouges et blancs. Parmi les groseilles, la Downing est une espèce très productive et a également le mérite d'être résistante au mildiou. Chez la ronce la Agawan cultivée à la ferme expérimentale d'Ottawa s'est montré la variété la plus rustique et la plus avantageuse. Parmi les framboises, les Cuthbert et Herbert sont hautement recommandées. La mûre du Canada (Dewberry) et la mûre Logan sont mentionnées également dans ce bulletin, que l'on peut se procurer en s'adressant au bureau des Publications, Ministère Fédéral de l'Agriculture.

Le producteur de petits fruits devrait se renseigner parfaitement sur les maladies communes aux arbustes fruitiers et sur les insectes qui affectent ces plantes. Le bulletin contient des chapitres spéciaux traitant de ces différentes phases du sujet.

——:o:——

La Fédération Nationale Saint Jean-Baptiste et le suffrage féminin

Un rédacteur du *Devoir* avait demandé au *Canada* quand et dans quelles circonstances la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste avait donné son adhésion au mouvement en faveur du suffrage féminin.

En réponse à cette question le *Canada* a publié cette déclaration de Mme Gérin-Lajoie, présidente de la Fédération:

"La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste a adhéré au mouvement en faveur du suffrage féminin à son assemblée régulière du 12 janvier dernier tenue sous la présidence de Mme Gérin-Lajoie, présidente de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste. Cette assemblée ne devait avoir lieu qu'au mois d'avril, mais par suite de la gravité de la question, elle fut convoquée d'urgence afin de décider quelle attitude devait prendre la Fédération. L'assemblée fut convoquée régulièrement et selon les usages.

A cette assemblée, une résolution fut passée, dont voici le texte:

Que le comité des questions civiques de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste soit autorisée à participer à tout mouvement jugé opportun pour l'extension du suffrage provincial aux femmes.

Cette résolution fut adoptée à l'unanimité. Un grand nombre des délégués étaient présentes. Quelques déléguées qui avaient été retenues à leur occupations, n'avaient pu assister. Mme Gérin-Lajoie nous a déclaré qu'une copie de la résolution leur avait été envoyée par lettre, et que ces déléguées avaient répondu en affirmant leur adhésion au mouvement. Toutes les déléguées absentes avaient été prévenues.

Ce n'est qu'après ces formalités, a déclaré de plus, Mme Gérin-Lajoie, que le comité provincial du suffrage féminin fut formé par la rencontre de certaines oeuvres qui ont voulu s'unir pour travailler au développement de l'idée du suffrage féminin.

——:o:——

Une Ligue Irlandaise Internationale

De Valera en est le président

PARIS — Le congrès mondial des Irlandais a décidé d'organiser une ligue irlandaise internationale ayant des ramifications dans tous les pays où se trouve un groupe suffisant de personnes de descendance irlandaise.

Parmi les méthodes adoptées pour propager la connaissance de l'Irlande et de ses fils, on note la publication d'un annuaire des contemporains irlandais, d'un journal international irlandais publié en gaélique et en anglais; l'échange de professeurs irlandais avec les universités des autres pays, l'établissement de bourses dans les écoles irlandaises et la propagande par le cinéma.

Le congrès a approuvé une demande du gouvernement irlandais pour avoir la permission d'instituer en Irlande au moyen de l'organisation internationale un souvenir permanent aux Irlandais répandus à l'étranger. On a suggéré que cette forme de souvenir serait d'établir dans chaque comté de l'Irlande un institut technique soutenu au moyen de dons aux universités irlandaises et aux laboratoires.

La Ligue fera renaître la coutume d'observer la "Old Hometown Week" parmi les Irlandais dans les pays étrangers.

Il a été décidé de recommander au gouvernement irlandais que le gouvernement lui-même entreprenne d'organiser et de diriger la participation de l'Irlande dans toutes les expositions industrielles étrangères.

Les délégués ont indiqué qu'ils attendaient de grands résultats de l'Olympiade qui aura lieu à Dublin, l'automne prochain.

Le côté social du congrès a été brillant. Un concert irlandais a été couronné de succès.

Avant de se séparer, les congressistes ont élu Eamonn de Valera président de la ligue irlandaise internationale.

Petite fleur de Jésus

II.—Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus et l'enfance spirituelle. Suite de l'allocution du Pape

Bien que cette heureuse servante de Dieu n'ait pas eu à prodiguer au service divin de longues années ni des entreprises ardues, elle apparut au moins de cinq lustres, pleine de mérites. Disciple d'un Ordre religieux dans lequel la gloire des docteurs est même l'apanage du sexe faible, elle ne fut cependant pas nourrie de fortes études; néanmoins, elle eut tant de science par elle-même qu'elle sut indiquer aux autres la vraie voie du salut. Mais d'où lui vient cette copieuse moisson, où a-t-elle cueilli tant de fruits mûrs? Dans le jardin de l'*enfance spirituelle.* D'où encore cet ample trésor de doctrine? Des secrets que Dieu révèle aux enfants!

Si la fille de Louis-Stanislas Martin, qui vit le jour à Alençon, le 2 janvier 1873, manifesta d'abord l'insouciance et la vivacité joyeuse des enfants de son âge, tous les témoins s'accordent à affirmer que le malheur dont elle fut frappée dans sa cinquième année par la perte de sa mère imprima dans son âme un grand sérieux et une extraordinaire maturité. Le Seigneur ne voulait-il pas faire ressortir en elle ce rapide changement, ce prompt travail à s'orner des qualités de l'*enfance spirituelle,* afin qu'elle pût réaliser dans son entier le divin enseignement: *Nisi conversi fueritis... nisi efficiamini sicut parvuli?*

Il est certain que, dès lors, Thérèse fit preuve dans ses paroles et dans ses actes d'un jugement bien supérieur à son âge. Admirable fut surtout sa promptitude à raporter à Dieu toute beauté contemplée dans les créatures, et à espérer de lui seul le remède aux maux déplorés soit en elle, soit dans le prochain. Oh! la spontanéité de son élan vers Dieu, surtout à l'heure de l'inquiétude et de l'angoisse! Comme elle reproduisait bien l'empressement de l'enfant à courir se cacher dans les bras de sa mère quand il a l'intuition de ne pouvoir se suffire à lui-même! Le recours de Thérèse à la prière était si fréquent, son abandon à Dieu si complet, qu'elle osait mettre sa vie sur la terre en parallèle avec celle du ciel. Elle aimait ses parents d'un très pur amour; cependant, elle aurait craint de les priver de la vie du ciel qu'elle estimait bien au-dessus de celle de la terre, en demandant pour eux une prolongation de l'exil.

L'entrée précoce au Carmel

De tout ceci, il est facile de présumer qu'avec le développement des années, les vertus de l'*enfance spirituelle* jetaient de plus profondes racines dans l'âme de la "petite Thérèse." Mais cette supposition fut bien surpassée par la réalité. On s'en convainc aisément par la conduite de l'enfant à l'heure la plus décisive de son avenir. Son père, vrai modèle des parents chrétiens, s'était résigné à se voir privé de l'assistance de sa dernière fille, et n'avait même pas caché son noble orgueil de consacrer à Dieu dans la vie religieuse toute sa descendance. Mais ainsi ne pensait pas le frère de sa mère, près duquel Thérèse demeurait. Du reste, l'évêque du diocèse et le supérieur du monastère de Lisieux ne voulaient pas davantage satisfaire le voeu de l'adolescente de s'ensevelir au Carmel à l'âge de 15 ans. En vain pourtant, chercherait-on une plainte sur les lèvres de Thérèse, soit contre la déclaration de son oncle qui refusait de consentir à son entrée avant 17 ans, soit contre l'opposition du supérieur qui l'ajournait jusqu'à ses 21 ans. Oh! comme devait gémir la colombe impatiente de se cacher dans la retraite sacrée du Carmel! Mais ses gémissements, elle les exposait à Dieu seul. Craignant même que cette opposition ne vienne de lui, elle n'osait contredire ses parents et supérieurs, qui pouvaient prendre comme un signe d'acquiescement ce silence, unique expression de son confiant abandon en Dieu.

L'attitude de Thérèse ne changea pas devant l'insuccès de son direct et courageux appel au Pape. Oh! l'inutilité de ce long voyage, les désapprobations et peut-être même le mépris qui lui furent si largement servis! Toutes ces épreuves n'allaient-elles pas ébranler sa résolution et lui faire préférer le conseil de l'homme à ce qu'elle avait cru être une volonté de Dieu? Mais l'héroïsme de la vertu supposé la constance et l'assiduité dans les actes. Plus elle se heurtait aux contradictions humaines, plus la jeune Thérèse multipliait ses actes de confiance et ses protestations d'abandon entre les mains divines, se préparant à gravir la cime de la perfection chrétienne par l'exercice des vertus propres à l'*enfance spirituelle.* Ah! le Seigneur ne lui épargnait pas les épreuves, et elle les embrassait comme des occasions de se détacher toujours plus de l'affection des créatures et de s'unir plus fortement à l'Epoux de son âme.

Quand son évêque eut cédé finalement à ses instances réitérées, l'accomplissement de son voeu fut encore différé par la prieure du Carmel qui retarda de quatre mois son entrée. Thérèse alors aurait pu se prévaloir de la parole du Pontife Léon XIII lui intimant "de faire ce que lui diraient les supérieurs," car parmi ses supérieurs elle considérait avant tout son évêque. Mais cette insistance pour atteindre son but, bien que légitime, laisserait croire que Thérèse s'appuyait sur des arguments humains; sa confiance alors en apparaîtrait diminuée, et son abandon moins complet. Elle préféra donc ne pas se révolter devant cette nouvelle déception et continua à se maintenir paisible, dans la persuasion que Dieu donne en temps opportun leur récompense à ceux qui se confient en lui.

De fait, le 9 avril 1888, par une disposition divine, elle fut mise sous le patronage de l'Enfant-Jésus qui se plaisait ainsi à reconnaître le soin qu'elle avait déjà témoigné d'honorer les vertus de son enfance. Mais pourquoi ne pas dire aussi que ce nouveau titre fut pour la pieuse Carmélite un stimulant à s'abandonner toujours plus au Seigneur? L'Enfant de Bethléem se révélait à elle dans les bras de sa très Sainte Mère, docile et prêt à se faire porter de Bethléem en Egypte, et d'Egypte à Nazareth: à son tour, Thérèse se plaçait entre les bras de la sainte règle du Carmel, se laissant guider en tout par l'obéissance religieuse. Le divin Ouvrier de Nazareth se montrait encore à ses yeux toujours occupé aux travaux que lui prescrivait son père adoptif, toujours soumis aux ordres de ceux qui lui représentaient l'autorité du Père céleste. A son exemple, Thérèse exécutait avec empressement tout ce qui lui était commandé par sa prieure et sa maîtresse du noviciat, et elle le faisait parfaitement sans plainte ni observation d'aucune sorte, semblant n'avoir plus de volonté propre. Cette imitation des vertus de l'enfance du Sauveur fut si admirable en la jeune Carmélite que si le nom "de l'Enfant-Jésus" ne lui fût providentiellement échu, ses Soeurs en religion auraient dû le lui décerner. A sa sainte Mère d'Avila, l'Enfant-Dieu était un jour apparu lui demandant son nom, et la pieuse réformatrice du Carmel de répondre: "Je m'appelle Thérèse de l'*Enfant-Jésus,* parce que l'Enfant-Jésus est le Maître et le modèle de Thérèse."

La maîtresse des novices

Cette estime générale de sa communauté fit choisir notre fervente Carmélite pour aider la maîtresse des novices, malgré sa jeunesse et la date si récente de sa profession. Oh! c'était le Seigneur qui, la sachant destinée à une brève existence, voulait lui faire accomplir en peu de temps de grandes choses. En effet, elle se servit de cet office pour croître en vertu; loin de la distraire, il la perfectionna dans la pratique de l'*enfance spirituelle.* Malgré la différence des caractères chez les personnes avec lesquelles elle devait traiter, jamais ne s'altéra sa tranquille suavité: et la multiplicité des demandes dont elle était assaillie n'amena jamais sur ses lèvres un accent d'impatience. Elle faisait appel à Jésus-Enfant dans ses doutes, et, de cet Enfant, qui dans l'atelier de Nazareth "s'était vu croître en âge et en sagesse." (Luc. II, 3), elle ne tardait pas à recevoir la solution de ses difficultés.

Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus persévéra fidèlement dans sa voie durant les neuf ans et demi de sa vie religieuse. Nous ne voyons donc pas l'utilité d'insister davantage sur sa vertu caractéristique, ni d'expliquer comment elle atteignit, par cette vertu, le sommet de la perfection chrétienne.

Le Pape réfute une objection

Nous vous ferions injure, ô très aimés fils, si Nous Nous arrêtions à vous démontrer que la sainteté de la servante de Dieu ne fut pas offusquée par les prédictions faites sur son lit de mort, ni par son avis de répandre largement cette "Histoire d'une Ame" dans laquelle la "petite Thérèse" s'était révélée elle-même. Thès humble durant toute sa vie, elle ne pouvait à l'heure suprême s'exprimer en des termes apparemment contraires à l'humilité que sous l'impulsion directe d'un ordre divin. L'intelligence de l'homme est trop limitée pour lui permettre de comprendre les raisons du Tout-Puissant lorsqu'il inspire à ses créatures les paroles à dire ou les conseils à donner. On pourrait sans témérité y découvrir un dessein opportun d'étendre au delà des confins ordinaires l'efficacité du bon exemple. En outre, dans le cas concret de Soeur Thérèse, il convient de reconnaître une volonté spéciale de Dieu d'exalter les mérites de l'*enfance spirituelle.* Dans les Saintes Ecritures, nous lisons que 'par la bouche des enfants est souvent redue gloire à Dieu, *ex ore infantium et lactantium perfecisti laudem.*" parfois même, il s'y ajoute le pouvoir de détruire les artifices de l'ennemi: *Ut destruas inimicum et ultorem.* (Ps., VIII, 3.) Oh! comment ne pas dire que Dieu ait destiné Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, par l'exercice des vertus propres à l'enfance, à prendre rang parmi ceux qui donnent à Dieu cette louange parfaite. 'Un regard sur l'époque où elle vécut, permettrait presque d'affirmer, qu'elle eut cette mission: *Ut destrueret inimicum et ultorem.* Mais il ne lui eût pas été possible de la remplir sans l'universelle diffusion de l'"Histoire de son Ame."

Conclusions

Et maintenant, loin de recueillir des objections, facilement réfutables, contre la sainteté de Thérèse de l'Enfant-Jésus, reconnaissons que cette sainteté fut formée de vertus héroïques par le perpétuel et pratique amour de l'*enfance spirituelle.*

A la reconnaissance théorique de cette vérité, doit encore s'adjoindre le ferme propos d'imiter la nouvelle héroïne. Notre époque, hélas! se montre trop inclinée aux duplicités et aux artifices frauduleux. Il ne faut donc pas s'étonner que la piété envers Dieu ne soit tant refroidie, et la charité envers le prochain si diminuée. Que l'on change ce genre de vie! Aux mensonges, aux fraudes, à l'hypocrisie des mondains que l'on oppose la sincérité de l'enfant. Avec cette sincérité, à la lumière de la Carmélite de Lisieux, que se propagent aussi la sainte habitude de marcher toujours en la présence de Dieu, et la disposition à se laisser porter par la main de sa divine Providence.

Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, peu de temps avant sa mort, avait promis *de passer son Ciel à faire du bien sur la terre.* Nous savons qu'elle a tenu sa promesse, car les grâces dues à son intercession sont innombrables. Particulièrement dans les tristes jours du récent conflit mondial. Nous-même reçûmes de multiples lettres de soldats et d'officiers français qui attribuaient à Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus leur préservation dans d'imminents périls de mort. Ces lettres portaient d'autant mieux le cachet de la sincérité qu'elles relataient souvent un "changement de vie," gage de gratitude envers leur Bienfaisante médiatrice. Mais qui ne conçoit aujourd'hui que la charitable Thérèse prodiguera davantage encore ses faveurs à ceux qui auront à coeur de l'imiter de plus près.

Nous souhaitons pourtant que le secret de la sainteté de Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus ne reste caché pour aucun de Nos fils. Et afin qu'en tous il produise les admirables effets relevés en Thérèse, Nous appelons la bénédiction de Dieu non seulement sur ceux qui sont ici présents, mais sur tous les membres de la famille chrétienne.

Qu'elle ait cependant les prémices de cette bénédiction, la France catholique, fière en ce jour de cette nouvelle héroïne sortie de son sein!

Et que soit particulièrement béni l'heureux diocèse de Bayeux et Lisieux qui, par le nom de Thérèse, a vu sa célébrité s'accroitre dans le monde entier! Puisse-t-il, par son intercession, conserver longtemps le digne évêque qui met une sainte émulation parmi les membres de son clergé, et voir fleurir chez les laïques la vertu chrétienne!

Mais les roses promises par Thérèse, où doivent-elles tomber plus abondantes, si ce n'est en ce Carmel privilégié où elle trouva la réalisation de ses brûlants désirs! Que descendent donc copieuses sur lui les bénédictions célestes, afin qu'il demeure toujours un parterre où s'épanouissent les fleurs élues de sainteté.

Et finalement, que le réconfort de la bénédiction divine ne manque pas à ceux qui, à Rome ou au dehors, s'emploient à promouvoir la cause de béatification de la Carmélite de Lisieux. Plus sera connue, en effet, la nouvelle héroïne de vertu, plus aussi sera grand le nombre de ses imitateurs qui donneront gloire à Dieu en pratiquant les vertus de l'*enfance spirituelle.*

Du Vatican, 14 août 1921.

:o:

Des bureaux plus spacieux pour la Banque d'Hochelaga

MONTREAL. — L'immeuble que la Banque d'Hochelaga est en train de transformer et d'aménager au coin de la rue St. Jacques et de la Place d'Armes suscite beaucoup d'intérêt dans les cercles banquiers et financiers.

La banque est à faire approprier l'ancien immeuble de la Liverpool and London and Globe aux besoins de son siège social tout comme à ceux de sa succursale de Montréal actuellement située au No. 95 de la rue St. Jacques. Tout le vaste rez-de-chaussée et le sous-sol seront occupés d'ici quelques mois par le bureau de Montréal de la banque. Le sous-sol sera utilisé pour l'installation des voûtes et des casiers de dépôts de sûreté.

Les bureaux de la succursale auront deux entrées, l'une sur la rue St. Jacques et l'autre sur la Place d'Armes.

Les bureaux du siège social auront une entrée particulière sur la rue St. Jacques et occuperont deux étages supérieurs. Ils seront aménagés selon le plan américain.

Au huitième étage de grands espaces ont été réservés pour l'installation de salles à manger et de salons de repos pour les directeurs et le personnel de la banque. On trouvera galement une vaste galerie-promenade et un jardin fleuri à l'usage des employés de la banque.

Lorsque toutes les modifications et réparations seront terminées, on pourra constater que chaque détail a été minutieusement étudié en vue de la commodité de la clientèle et du confort des officiers et du personnel de la banque.

:o:

La loi Taschereau et la loi Volstead

Le *New York World* rend témoignage à l'efficacité de la loi des liqueurs et admet la faillite de la prohibition aux Etats-Unis sous la loi Volstead.

"Si le Congrès, dit-il, cherche un moyen plus satisfaisant de solutionner le problème des alcools que n'en fournit la loi Volstead, il pourrait avantageusement étudier la façon dont on procède dans Québec où la vente des liqueurs alcooliques se fait en régie. Selon un exposé du premier ministre, M. Taschereau, les profits provenant de ces ventes permettront d'exécuter des travaux de voirie à travers toute la province, de faire une large part à l'instruction publique, et d'acquitter entièrement la dette publique en vingt ans. Ces profits sont cependant limités à 20 p.c., ce qui explique sans qu'il soit besoin de commentaires la prospérité soudaine des "bootleggers" dans la ville de New-York, qui font des profits qui montent jusqu'aux nues sans rien laisser à la société.

"Des dispensaires du gouvernement, où se vendraient la bière et les vins légers, ruineraient immédiatement le commerce illicite qui se fait aux Etats-Unis, et mettraient fin à la consommation générale de whisky et de liqueurs concentrées que ne fait qu'encourager la loi Volstead. Mais le Congrès est, en cette matière, sous la tutelle de l'"Anti-Saloon League," et s'il adoptait une loi suceptible de commander le respect et d'être mise en vigueur les directeurs et les agents de cette ligue se trouveraient à perdre leur emploi. La situation présente fait leur affaire, car elle se prête à une éternelle agitation, qui sert d'autant mieux leurs intérêts qu'elle est plus futile."

:o:

Les Habsbourg vivent dispersés et presque sans ressources.

GENEVE — Dispersés à travers l'Europe, les membres de la maison des Habsbourg vivent assez pauvrement.

L'ex-empereur Charles et l'ex-impératrice Zita, qui ont été envoyés à Funchal, dans l'île de Madère, comme "invités des Alliés," ajoutent à leur revenu par la vente de quelques-uns des bijoux de famille.

Les archiducs Eugène et Ferdinand ont reçu la permission du gouvernement suisse de rester à Lucerne. On a trouvé qu'ils n'avaient pris aucune part dans la malheureuse tentative de restauration du trône.

Les archiducs Max et Frédéric vivent avec l'archiduchesse Josepha en Bavière. L'archiduc Albrecht réside avec sa mère Isabele à Budapest. Léopold Salvator est dans une villa à Barcelone. Joseph-Ferdinand et Henry-Ferdinand se sont retirés dans la maison impériale de chasse à Salzbourg, et l'archiduchesse Maria-Annunciata habite seule dans le château de Valuz, dans le Lichtenstein.

Quelques-uns d'entre eux ont essayé d'augmenter leurs revenus par le travail, mais avec plus ou moins de succès. D'autres membres de la famille se sont essayés dans la littérature en écrivant leurs mémoires qu'ils ont offerts aux éditeurs, mais jusqu'ici aucun de ces derniers ne s'est montré disposé à les publier.

Le Père Hugonard et les Indiens

L'extraordinaire ascendant qu'il exerca sur les chefs de tribus évita bien des troubles et des pillages—Un aperçu de ses ses démêlés avec Star Blanket, Standing Buffalo, et Pai-pot.

Le Père Hugonard ne fut pas seulement un grand missionnaire et un grand éducateur des Indiens, il fut aussi un grand citoyen. Bien peu de blancs savent aujourd'hui ce que l'Ouest doit au Père Hugonard lorsqu'aux jours troublés de 1885, usant de son influence et de son ascendant sur les Indiens, il les empêcha de se joindre à la rébellion et lorsque, en d'autres circonstances, son habileté à traiter avec eux, jointe à son jugement prompt et sûr, sauva la vallée de Qu'Appelle du pillage.

A environ 15 milles au Nord de Lebret se trouvent les quatres réserves de File Hile et à 60 milles à l'Est les quatre réserves crises et sauteuses du lac Croche. En 1885, Star Blanket, le grand chef cri de la réserve, se souleva avec ses Indiens et une partie de ceux du lac Croche. Il prépara ses guerriers par des danses de guerre et les embusqua dans des ravins, prêts à partir au premier signal.

Le Père Hugonard, occupé d'un autre côté à pacifier d'autres Indiens, se trouvait absent de l'école. A son arrivée, informé de la résolution de Star Blanket, il se rendit à son camp et le trouva dans sa tente avec ses femmes. Il essaya de le persuader de la folie de se joindre à la rebellion, lui assurant que cela finirait par la pendaison des chefs Indiens. Mais Star Blanket ne pensait pas ainsi et à son avis le temps de la vengeance était arrivé; les blancs devaient être chassés des prairies qu'ils avaient prises injustement aux Indiens. Le Père Hugonard usa de tous les moyens de persuasion, mais voyant que rien ne touchait le chef et que dans quelques instants celui-ci allait donner l'ordre du départ à ses guerriers, il le saisit à la gorge en lui disant qu'il le tiendrait ainsi jusqu'à ce qu'il eût donné l'ordre à ses guerriers de désarmer, et que s'il ne le faisait pas, il le considérerait comme son prisonnier et le remettrait aux soldats.

Devant tant d'audace et de fermeté, Star Blanket eut peur; il donna l'ordre qu'exigeait le Père et fit la promesse qu'il se tiendrait tranquille. Quelque temps après la rébellion, plusieurs chefs Indiens, qui y avaient pris part, furent pendus à Battleford, alors capitale des territoires du Nord-Ouest. En apprenant cela, Star Blanket vint, les larmes aux yeux, remercier le Père Hugonard de l'avoir bien conseillé. A partir de ce jour il fut son grand ami, envoya ses enfants à l'école, permit à ses sujets de devenir catholiques, se fit instruire de la religion, mais différa sa conversion de jour en jour, ne sachant comment se séparer de ses cinq femmes. Il mourut en 1911, n'ayant jamais pardonné aux blancs d'avoir pris les territoires des Indiens.

Une autre circonstance peut montrer de quel sang--froid et de quel jugement prompt et sûr était doué le Père Hugonard. Un jour une tribu de Sioux du Dakota-Nord eût des démêlés avec les soldats américains. Cette tribu était commandée par le fameux chef Standing Buffalo, le grand chef qui avait commandé les Sioux lors de leurs horribles massacres de 1862. Le gouvernement américain mit sa tête à prix pour $10,000 dollars et lança à sa poursuite une armée commandée par le général Sibley. Il fut impossible de le prendre et à la fin le gouvernement dut traiter avec lui.

Après un combat terrible les Sioux, suivant leur habitude, avaient attiré la petite armée dans un guet-apens et l'avait massacrée en partie. Après le combat, contents de leur victoire, les Sioux étaient tranquillement campés, lorsqu'ils s'aperçurent que les soldats américains avaient mis le feu à la prairie, ce qui chassa le buffalo et les laissa sans ressources. Ils durent aller ailleurs et traversant la frontière, s'en vinrent à la vallée de Qu'Appelle au nombre de près de 2,000, dont 800 guerriers. Ils campèrent à environ dix milles à l'ouest de Lebret, à une endroit connu aujourd'hui sous le nom de réserves des Sioux. Dès leur arrivée ils cherchèrent des tribus amies, et trouvèrent la tribu du grand chef Pai-pot qui, comme l'indique son nom, était demi-siouse. Inutile de dire que toute la Vallée de Qu'Appelle était dans l'effroi. Ces Sioux avaient faim et ayant été ainsi obligés de fuir, ils étaient remplis du désir de vengeance. Beaucoup d'Indiens et de Métis se rendirent à la petite garnison du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Fort Qu'Appelle et attendirent les événements avec crainte.

Quelques jours après, Standing Buffalo, ses conseillers et quelques-uns de ses meilleurs guerriers, se rendirent auprès du Père Hugonard, accompagnés du chef Pai-pot comme interprète. Le Père Hugonard les reçut avec calme et dignité. Suivant la coutume, il leur fit de suite donner du tabac et les pipes s'allumèrent. Standing Buffalo prit la parole et expliqua au Père que depuis des générations ils vivaient tranquilles dans les prairies, leur domaine, quand les blancs vinrent et les en chassèrent, que ces jours derniers, les soldats avaient mis le feu à la prairie, ce qui avait chassé le buffalo. D'où il concluait qu'il n'était que juste que les blancs les nourrissent. Au fur et à mesure que Standing Buffalo parlait, ses conseillers, qui s'étaient groupés autour de lui, l'approuvaient par des gestes.

Lorsque Standing Buffalo eut fini de parler, le Père Hugonard prit la parole et tint à peu près ce langage: "Chef, depuis longtemps je connais la grande tribu des Sioux et, bien que ne partageant pas ses croyances et ses moeurs, j'en prends à témoin le chef Pai-pot, j'ai toujours été l'ami des Sioux, et je jure que si je puis lui être utile je le ferai de bon coeur. Je comprends votre situation et je sympathise avec vous dans vos malheurs. Je sais que vous avez faim. J'ai ici des provisions, mais il me faut les faire durer longtemps, car j'ai avec moi plusieurs enfants qui ne sont pas les miens, ils sont de la race, je les ai adoptés parce que leurs parents étaient morts et je les aime, je les aime beaucoup et je ne voudrais pas qu'ils souffrent de la faim. S'il n'y avait que moi, je te dirais: prends tout ce que j'ai et moi je m'en irai ailleurs, mais j'ai ces enfants et pour eux je dois rester et je ne veux pas qu'ils souffrent. Le Père Hugonard appela ses enfants et les fit défiler devant le chef. Comprenant ce qui arriverait dans la suite, s'il n'agissait pas ainsi, résolu à tirer le meilleur parti possible de la situation, il dit: Chef, je t'ai dit que j'étais l'ami des Sioux et je vais te le prouver. Je te propose un marché. Tu es le maitre ici et je donne tout, mais tu as quantité de butin, voitures, couvertures, capotes, bottes que tu as pris aux soldats américains. Ces choses-là ne te sont pas de grande utilité et tu ne peux pas les trafiquer avec avantage; donne-moi les et je te donnerai ce que j'ai en provisions. Tu es un grand chef, tu as un grand coeur, tu jugeras par toi-même de m'en laisser assez pour nourrir mes enfants, en attendant que je puisse m'en procurer d'autres en trafiquant ton butin. Je vais faire sortir mes provisions, et toi, envoie chercher ton butin et nous nous arrangerons."

Standing Buffalo répondit alors au Père: "Je vois que tu es un grand chef et que tu es vraiment l'ami des Sioux." Puis il donna l'ordre à ses guerriers d'aller chercher son butin et le Père fit sortir ses provisions qui consistaient en patates, choux, navets, oignons, carottes et quelques sacs de farine. Le tout fut déposé dans la cour. Cette année-là, la saison avait été bonne pour le jardinage et il y avait une grosse quantité de légumes, ce dont les Indiens sont forts friands. En attendant que le butin des Sioux arrivât, le Père fit préparer le thé par ses enfants, et ayant un tonneau de biscuits, il le fit ouvrir et en fit la distribution. Cela acheva de lui gagner la sympathie du chef, de ses conseillers et des guerriers qui l'accompagnaient. Lorsque le butin fut arrivé l'échange commença et se fit à la satisfaction de tous.

Standing Buffalo prit la moitié de la farine, trois sacs et la plus grande partie des légumes. Avant le départ, le Père Hugonard fit donner une nouvelle distribution de tabac et le calumet de paix fut fumé. Standing Buffalo remercia le Père, l'assurant de son amitié. Le Père répondit, en leur faisant comprendre que quand bien même ils pilleraient toute la Vallée de Qu'Appelle, ils ne trouveraient à manger que pour quelques jours et s'exposeraient à la vengeance des blancs et que d'ailleurs cela était injuste, puisque le Canada s'accordait bien avec les Indiens et qu'en conséquence le mieux pour eux était de se diviser en groupes et de faire la chasse et la pêche, leur assurant qu'il leur fournirait ses meilleurs guides et que de plus, s'ils désiraient rester à la Vallée, il ferait son possible pour obtenir du gouvernement des terres pour eux. Un groupe de ces Sioux resta et obtint, sans cependant avoir les avantages et privilèges d'un traité, une concession de terrain qui est connu aujourd'hui sous le nom de réserve des Sioux et qui est habitée par une quarantaine de familles descendant de la tribu du fameux Standing Buffalo.

Le Chef Pai-pot fut depuis un grand ami du Père Hugonard, mais il fut le grand chef Indien de la Vallée de Qu'Appelle qui conserva le plus longtemps la rancune contre les blancs. Il ne se convertit pas, mais fut assisté à sa mort, en 1907, par le Père ...., O.M.I., qui rapporta que quelques instants avant sa mort, malgré sa faiblesse, il se leva à moitié sur son séant et fit une harangue de haine contre les blancs. Ce fut son dernier effort et il mourut en proférant des paroles de haine. G. C.

:o:

Victor Barbeau ira étudier à Paris

QUEBEC — Le choix de M. Victor Barbeau, des *Cahiers de Turc*, comme titulaire de la bourse de journalisme décerné par le gouvernement provincial est officiel. Le boursier fera un séjour de trois ans en Europe, et touchera une pension annuelle de $1,500. M. Barbeau s'en ira à Paris vers la mi-mai.

La Patronne des Cuisinières

Sainte Zite est le patronne des cuisinière. Voici la légende vulgaire, que je recommande particulièrement aux peintres; car, outre son charme naïf, elle prête beaucoup au pittoresque, comme ils vont le voir.

Sainte Zite était une cuisinière génoise, fidèle à ses maitres, mais plus fidèle à Dieu. Jamais elle ne faisait danser *l'anse du panier*, ce qui devait être, disons-le en passant, un devoir facile pour les cuisinières génoises, que leur dignité empêche de le porter et qui chargent un *facchino* de ce soin

Zite avait le malheur d'avoir des maitres quelque peu indifférents pour les pratiques religieuses; cependant c'étaient de bonnes gens, peu riches, tenant petite maison, et qui ne l'empêchaient pas d'accomplir ses devoirs, pourvu que leur cuisine n'en souffrît pas et que leurs modestes repas fussent prêts aux heures fixées.

Zite s'était maintenue fort habile dans sa profession.

Or, les maîtres de Zite étaient fort peu scrupuleux sur l'observation des jours auquels l'Eglise ordonne de faire maigre. Zite crut de son devoir de risquer de timides avis et de respectueuses objurgations à ce sujet. Avis et objurgations furent mal reçus, et n'eurent pour résultat que de changer la négligence des maîtres en pratique régulière de manger de la viande les jours défendus, pour ne pas paraitre céder aux remontrances de leur servante.

Zite se demandait si elle devait obéir et préparer des mets défendus: après réflexion, elle imagina de donner, par le prodige de son art, aux poissons et légumes préparés à l'huile l'apparence et le goût de la viande et des légumes cuits au jus. Ce secret n'a pas été conservé.

Quant à Zite, elle jeûnait ce jour-là, ou ne mangeait que du pain.

Il est écrit: On ne peut servir deux maîtres à la fois. Ainsi Zite, tout en servant de son mieux ses maîtres terrestres, sacrifiait parfois quelque peu les soins de sa cuisine aux soins de son âme. Elle fréquentait assidûment les églises: il n'était pas sans exemple qu'elle se mît en retard et que, malgré son habileté, elle ne pût servir son dîner à l'heure précise. Quelques rôtis furent brûlés, quelques crêmes manquées; mais Zite promettait de mieux faire à l'avenir; d'ailleurs, les bonnes cuisinières étaient alors, comme aujourd'hui, peu communes à Gênes, et on l'aurait difficilement remplacée.

Un jour que ses maitres donnaient un dîner, — chose rare, chose monumentale dans ce pays — Zite reçut force recommandations de la *Signora*.

Elle se leva avant le jour, courut les marchés et revint avec deux *facchini* chargés de denrées. Elle alla ensuite à l'église; mais là, elle se laissa absorber si profondément par la prière et la méditation, elle tomba dans une telle extase, qu'elle ne vit pas que la messe était finie, et que tout le monde quittait l'église; elle y resta seule en contemplation, et ne s'aperçut pas de la fuite des heures.

Tout à coup, elle sortit de son extase et, retombant sur la terre, fut surprise et inquiète de voir le jour obscur.

Elle sortit précipitamment de l'église et regarda le ciel qu'elle croyait couvert d'épais nuages. Le ciel était d'un bleu limpide; mais le soleil se couchait. Zite fut frappée de terreur; elle pensa à son dîner qui n'était pas commencé à l'heure où il fallait le servir. Cependant, elle se dirigea en toute hâte vers la maison de ses maîtres, en pensant qu'elle allait être chassée, et qu'elle l'avait mérité, car elle avait manqué à ses devoirs envers eux, et elle allait les jeter dans un grand embarras. Ce n'est pas d'ailleurs sans de fortes raisons que l'on donne à dîner à Gênes; c'est un événement grave, important pour ceux qui le voient donner. L'attention était surexcitée. Que dirait-on lorsque, les convives réunis, il n'y aurait absolument rien à leur donner à manger? Les maîtres de Zite seraient humiliés, bafoués, montrés au doigt; leurs convives pourraient se croire mystifiés et se trouveraient offensés. Le moins qui pût arriver à Zite, c'était d'être honteusement renvoyée, et cette expulsion lui rendrait bien difficile de trouver une place. Perdre sa place, c'était un sacrifice que Zite aurait consenti à faire; mais elle avait un profond chagrin de celui qu'elle allait faire à ses maîtres qui, après tout, malgré leur indifférence sur l'observation des jours maigres, étaient bons pour elle et avaient droit à sa reconnaissance. Arrivée à la porte de sa maison, elle n'osait plus entrer et avait envie de s'enfuir. Cependant, elle réfléchit humblement qu'elle ne devait pas éviter les réprimandes.

Il n'y avait pas alors de patronne des cuisinières, puisque c'est Zite qui était destinée à la devenir. Elle ne savait *à quel saint se vouer*, comme on dit vulgairement. Elle s'adressa à Dieu. Sa prière faite, elle entra humblement, mais résolument dans la maison.

Tout à coup, elle s'arrêta dans l'escalier: une suave odeur de fricot venait de saisir son odorat.

— Qu'est-ce à dire? pensa-t-elle. Ne voilà-t-il pas que je sens le fricot? Ma maitresse se sera aperçue de mon absence, et elle aura fait venir une autre cuisinière. Je n'en serai pas moins chassée; mais leur dîner ne sera pas manqué, et il n'y aura de punie que celle qui a fait la faute.

Zite fit quelques pas, puis s'arrêta...

— Celle qui fait ce fricot est, certes, une habile personne. Je croyais être la première; mais il y en a une ici qui me surpasse.

Et Zite entra dans la cuisine.

Au moment où elle entrait, elle entendit un bruit comme un crépitement d'ailes, et elle ne vit personne; mais elle attribua ce bruit au frôlement de la robe de la cuisinière probable qui venait de passer rapidement dans une autre pièce.

Les fourneaux étaient allumés, les casseroles étaient en travail et de chacune sortait un fumet exquis.

Zite leva les couvercles et goûta.

— Je me trompais, dit-elle, en disant que celle qui a fait ces fricots était une personne de ma force; je ne suis pas digne de dénouer les cordons de son tablier: je ne savais pas que mon art pût aller si loin que cela. Mais où est donc cette cuisinière?

Elle attendit, personne ne vint.

— Mais, dit-elle, comment se fait-il qu'une personne aussi habile expose ses mets à brûler?

Zite éloigna un peu les casseroles, et s'aperçut que le feu des fourneaux était bleu.

Elle chercha la cuisinière et ne trouva personne. Elle vit seulement que le couvert était mis avec une propreté, avec un soin inimaginables. Dans la salle à manger, elle rencontra sa maitresse qui lui dit:

— Eh bien! Zite, êtes-vous prête?

— *Signora*, le dîner est prêt; mais je ne trouve pas la personne...

— Quelle personne? Les convives sont sur la terrasse avec mon mari, et il n'y a ici que vous et moi.

Zite crut qu'elle rêvait ou qu'elle avait rêvé.

Elle servit le dîner. C'était quelque chose d'exquis. On en parle encore dans certaines familles où la tradition a conservé le souvenir de ce festin qui eut lieu il y a deux cent ans.

Zite n'eut qu'à rendre grâce. Des anges étaient venus faire son dîner pendant l'extase où elle s'était plongée à l'église.

Ce devait être un charmant spectacle que ces jolis petits anges, semblables sans doute à ceux qu'on voit dans les tableaux de Murillo.

Voilà l'histoire de sainte Zite, telle que ma l'a racontée ma cuisinière qui, hélas! fait ma cuisine elle-même.

Alphonse Karr.

:o:

Où est le Rédacteur en chef?

Un écrivain des Etats-Unis venait de créer un journal dans une ville importante. Dans le premier numéro, il attaqua très vivement une maison de jeu clandestine des plus mal hantées. Le lendemain, une lettre anonyme lui enjoignait de cesser ses attaques, s'il ne voulait pas recevoir un "tripotée."

Il riposta immédiatement en annonçant pour le jour suivant un nouvel "éreintement," et il tint religieusement sa promesse.

Après cette publication, notre homme était tranquillement assis dans son bureau quand arrive un individu carré des épaules, barbu, moustachu, tenant une sorte de massue.

— Où est le rédacteur en chef, monsieur?

— Il vient de sortir, répondit le journaliste, qui devinait que le personnage était l'auteur de la lettre anonyme. Si vous voulez bien attendre un instant en lisant les journauv, je vais aller le chercher.

L'homme à la massue s'assit paisiblement. Pendant ce temps, le journaliste gagnait tranquillement la rue, mais, à la porte, il rencontra un autre colosse muni d'un gourdin formidable. L'éreintement avait produit, on le voit, de brillants résultats.

— Où est le rédacteur en chef? demanda d'un air très menaçant le nouvel interlocuteur.

— Vous le trouverez dans le bureau de la rédaction en train de lire les journaux.

L'homme au gourdin monte en toute hâte et se précipite comme un furieux sur l'homme à la massue. Les deux individus se portent des coups terribles et finissent par dégringoler les escaliers, après s'être presque assommés l'un l'autre. Ils étaient dans un tel état, que les policemen n'eurent pas de peine à les conduire en prison.

:o:

Ne pourriez-vous pas améliorer vos étables au point de vue de l'hygiène, il en coûte fort peu et le rendement ne se fait pas attendre.

Un jeune garçon est accusé de vagabondage.

Le juge: "Vos parents ne vous ont donc pas fait apprendre un état?

L'accusé — Si, monsieur.

— Quel état?

— Tourneur.

— Eh bien! vous avez mal tourné!"